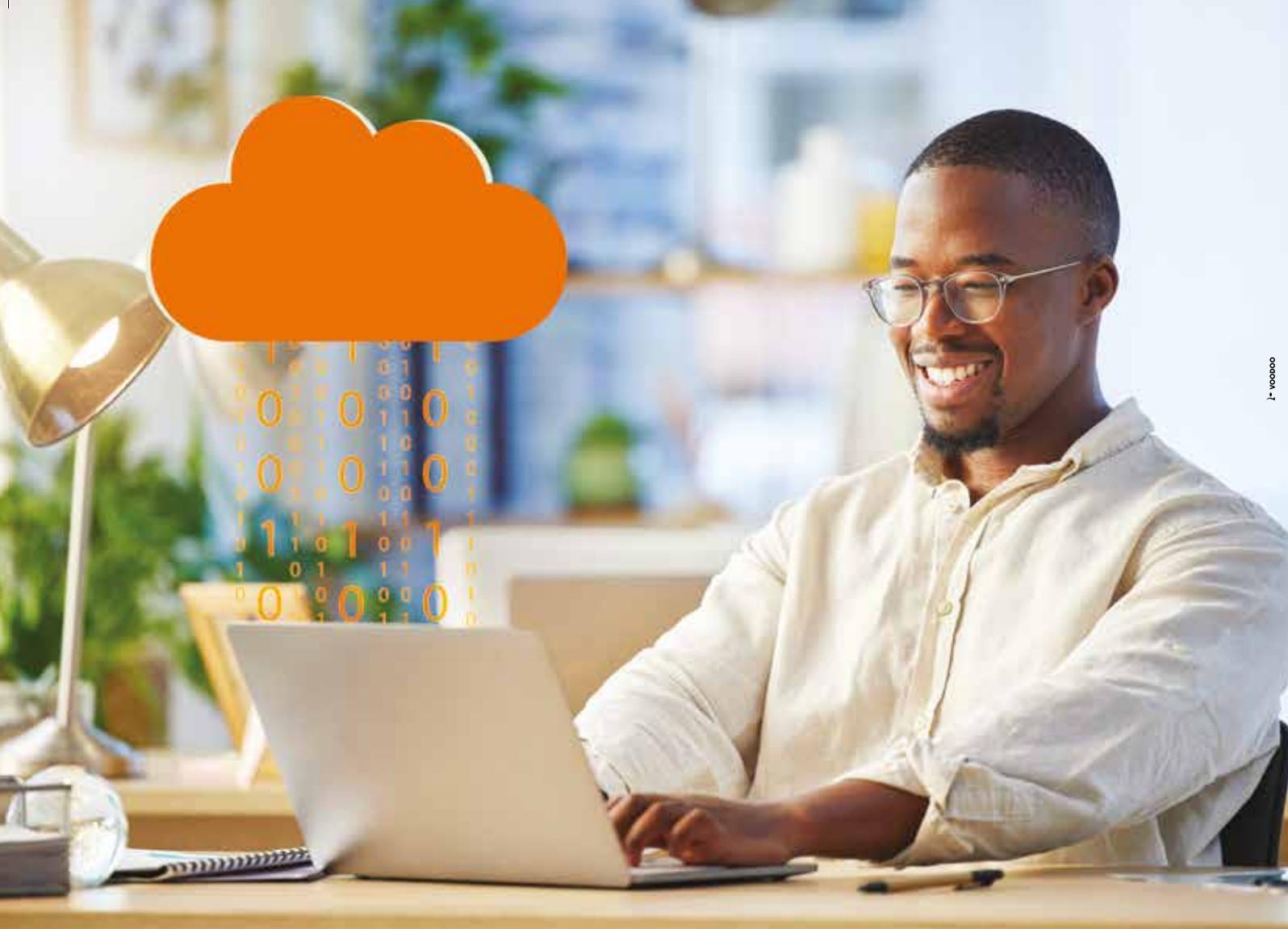


THÈME

Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ?



- SPÉCIAL FORUM CGECI & CGECI ACADEMY 2024 P07
- FONDEMENTS ET CLIMAT DES AFFAIRES DE LA CÔTE D'IVOIRE P48
- LES SERVICES COMME NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE P82



**Héberger ses données
et optimiser son budget**

Orange Cloud

**Optez pour un cloud 100% présent
sur le territoire ivoirien et hautement sécurisé.**

business.orange.ci

 Orange Business CI  Orange Business CI  0788080080

orangeTM

POUR UNE INDUSTRIE DES SERVICES PLUS PERFORMANTE

« *Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ?* », tel est le thème de la 12^e édition de la CGECI Academy 2024, le plus grand rassemblement du Secteur privé ivoirien, africain et international en Côte d'Ivoire. Cette thématique, qui s'inscrit dans la continuité des réflexions menées l'année dernière autour de l'amélioration de la compétitivité de nos économies et de nos entreprises, traduit notre détermination à œuvrer pour une croissance durable tirée par l'ensemble des secteurs économiques, dont celui des Services.

Alors que ce Secteur s'est fortement développé dans les pays d'Asie, contribuant de façon substantielle aux performances des pays de ce continent, il tarde à booster véritablement des économies africaines encore fortement dépendantes de l'exportation de matières brutes agricoles ou minérales. Les statistiques indiquent, ainsi, que malgré l'élan récent de la croissance globale des services sur notre continent, seuls 30,1% des exportations de services de l'Afrique en 2022 (20,7% en 2005) concernaient des services hautement qualifiés, tels que l'assurance, les pensions, la finance et les Technologies de l'Information et des Communications (TIC).

Il faut donc rectifier le tir car, un secteur des services modernisé constituerait un véritable Game Changer pour l'économie, dans son ensemble. Mieux exploité, il pourrait devenir un précieux moteur pour la croissance de la productivité en Afrique et de la transformation structurelle de nos économies.

Etant donné sa capacité à absorber une large réserve de main d'œuvre, il pourrait également stimuler à l'avenir la croissance de l'emploi. Un modèle de croissance porté par les services devrait toutefois, recommande la BAD, inclure la promotion de services exportables et non exportables tels que le tourisme, le commerce, la finance et les TIC qui pourraient apporter des devises étrangères pour financer la

transformation structurelle de l'Afrique. Organiser cette transition d'une industrie des services encore largement traditionnelle, voire informelle, à une industrie des services hautement qualifiée porteuse davantage de valeur ajoutée, apparaît dès lors comme une nécessité impérieuse. La réussite requiert une synergie des efforts impliquant toutes les parties prenantes. C'est l'un des principaux enjeux de la CGECI Academy 2024.

Avec des invités de renommée mondiale, à l'instar de la Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce, Dr Ngozi Okonjo-Iweala, et des experts chevronnés en provenance de divers pays, nous devrions pouvoir tirer un grand bénéfice des travaux pour engager la mutation du secteur des services et promouvoir une plus grande compétitivité des entreprises.

La CGECI Academy, c'est aussi 400 opportunités d'affaires et un espace de réseautage qui réunira des personnalités prestigieuses, plus de 1 000 CEO et 500 Young CEO autour de panels de haut niveau, de tables rondes thématiques, de rencontres networking B2B, B2G, d'une exposition multisectorielle et d'un prestigieux dîner de gala.

Aux Hautes Autorités ivoiriennes qui nous gratifient de leur participation active à ce Forum, aux Sponsors qui nous accompagnent pour vous offrir le meilleur, au Comité d'organisation et à vous tous, Chers Participants, j'adresse mes vifs remerciements.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, pour partager ces moments de réflexions et de convivialité qui, j'en suis convaincu, seront couronnés de succès !



AHMED CISSÉ
Président de la CGECI



SOMMAIRE

07

SPÉCIAL FORUM CGECI ACADEMY 2024

- 08 Ce qu'il faut savoir sur la CGECI
- 15 L'Annuaire des adhérents de la CGECI : Un instrument de visibilité
- 16 STÉPHANE AKA-ANGHUI, Directeur Exécutif de la CGECI
Le secteur des services est désormais un moteur incontournable de l'économie ivoirienne avec plus de 40% du PIB.
- 19 AMY DIABY KONÉ, Directeur Administratif et Financier de MANSABANK
"Les services sont des catalyseurs d'innovation, d'emplois pour les jeunes, et favorisent l'entrepreneuriat"
- 22 SOUHILA MAGER, Directrice d'IFG Afrique et Campus Abidjan
"Les demandes de formations des entreprises ont augmenté ces 3 dernières années"
- 24 Qui est Dr NGOZI OKONJO-IWEALA, Directrice générale de l'OMC ?
- 27 ÉRIC N'GUESSAN, Cluster Leader & Country Managing Partner – EY Côte d'Ivoire
"Encourager les entreprises à adopter de nouvelles technologies pour améliorer leur compétitivité..."
- 30 Programme de la Cgeci Academy 2024
- 31 DIDIER KLA, Directeur d'Orange Business et Broadband
"à la CGECI ACADEMY, notre objectif est de montrer notre leadership dans la transformation digitale des entreprises ivoiriennes"
- 34 MAMADY DIAKITÉ, Directeur Général de la BICICI
« Notre priorité, aujourd'hui, c'est de doter la Bici-ci d'outils innovants et d'une organisation répondant aux besoins de notre clientèle ».
- 37 ALASSANE DOUMBIA, Président du Conseil d'Administration, Groupe SIFCA
Le groupe SIFCA est en pléines réflexions pour profiter des opportunités de la deuxième transformation de l'hévéa
- 41 LUCIEN AGBIA, Président du Comité scientifique de la Cgeci Academy 2024
« Il est temps pour les pays africains de pousser l'industrie des services afin d'accélérer la transformation structurelle de leurs économies »
- 44 FONDEMENTS ET RESSORTS DE L'ÉCONOMIE EN AFRIQUE

48

FONDEMENTS ET CLIMAT DES AFFAIRES DE LA CÔTE D'IVOIRE

- 49 Un modèle économique en mutation : performances et contraintes
- 56 L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire : quel degré d'attractivité ?
- 63 Dr OUATTARA KANIGUI, PCA de la FIPME
« L'approche inclusive et participative des PME adoptée par l'Etat contribue à améliorer le climat des affaires en Côte d'Ivoire »
- 69 FADIGA FOFANA MARIAM, Secrétaire Exécutive du Comité de Concertation État-Secteur privé
"Voici les trois acquis du dialogue État-Secteur privé"
- 72 Environnement des affaires en Côte d'Ivoire : Rôle et regard de quelques acteurs
- 77 DIOMANDÉ MAMADOU, Directeur Général de la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures industrielles (SOGEDI)
« La SOGEDI favorise un meilleur développement du secteur industriel »
- 80 TOURÉ FAMAN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
« L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est l'un des plus favorables en Afrique »

LES SERVICES COMME NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

82



Les services financiers : le mix entre les modèles traditionnels et la FinTech

Tourisme : un autre levier de croissance pour la Côte d'Ivoire

Éducation-Formation :

Une mission de formation des talents, de révélation des génies et d'attraction des cerveaux

Secteur de la santé en Afrique : plus que du social, une véritable économie

Logistique et transport: des équipements de pointe pour un commerce compétitif en Afrique

Tic : Faire des pas de géant sur des décennies de retard

Énergie : quelles énergies pour des services efficaces et efficients ?

Changement climatique : résilience et stratégies de mobilisation des ressources dans le cadre de l'adaptation climatique

Rôle des organisations régionales et des institutions de développement

Contribution de MARCEL GBAGUIDI, Représentant Résident, Directeur général du Système Ouest Africain d'Accréditation SOAC

Repenser l'industrialisation par les services : le rôle du système ouest-africain d'accréditation (SOAC)

L'annuaire des exposants

83

88

90

92

95

98

103

106

111

115

118



Directeur de la publication : Dieudonné Wognin

Agence : Axes Marketing, Tel : (+225) 07 09 75 99 28

Rédacteur en chef : Paulin N. Zobo

Infographie : Guy-Roger Nabo -

Rédaction : Paulin N. Zobo, Bellarmin Yao Kan, Bamba Mafoumbé, Hervé Gobou, Emmanuel Akani, E. Amichia, Elvis Kodjo, Arsène Yapi, Sogona Sidibé, Irène Bath, Dieudonné Wognin

Correction : Seydou Diarrassouba

Impression : Graphicolor

Tirage : 1 500 exemplaires



RETRAIT **DU NOUVEAU** PERMIS DE CONDUIRE **EN LIGNE**

www.eservices.cgi.ci



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



05 66 444 882
05 65 247 548





Cérémonie officielle d'ouverture de la Cgeci Academy 2023

SPÉCIAL FORUM CGECI & CGECI ACADEMY 2024

Ce qu'il faut savoir sur la Cgeci

L'Annuaire des adhérents de la CGECI :
Un instrument de visibilité

Stéphane Aka-ANGHUI, Directeur Exécutif de la CGECI

Amy Diaby KONÉ, Directeur Administratif et Financier de MANSABANK

"Les services sont des catalyseurs d'innovation, d'emplois pour les jeunes, et favorisent l'entrepreneuriat"

Souhila MAGER, Directrice d'IFG Afrique et Campus Abidjan

"Les demandes de formations des entreprises ont augmenté ces 3 dernières années"

Biographie de Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'OMC.

Éric N'guessan, Cluster Leader & Country Managing Partner – EY Côte d'Ivoire

"Nous souhaitons encourager les entreprises à adopter de nouvelles technologies pour améliorer leur compétitivité et leur efficacité opérationnelle"

Programme du forum

Didier KLA, Directeur d'Orange Business et Broadband

"À la CGECI ACADEMY, notre objectif est de montrer notre leadership dans la transformation digitale des entreprises ivoiriennes"

Mamady DIAKITÉ, Directeur Général de la BICICI

« Notre priorité, aujourd'hui, c'est de doter la BiciCi d'outils innovants et d'une organisation répondant aux besoins de notre clientèle ».

Alassane DOUMBIA, Président du Conseil d'Administration, Groupe SIFCA

Lucien AGBIA, Président du Comité scientifique de la Cgeci Academy 2024

« Il est temps pour les pays africains de pousser l'industrie des services afin d'accélérer la transformation structurelle de leurs économies »



Ce qu'il faut savoir sur la

CGEci

**Confédération Générale
des Entreprises de Côte d'Ivoire**

CGEci
CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE

Le Patronat Ivoirien[®]

**WORLD TRADE CENTER
ABIDJAN**

LA MAISON DE L'ENTREPRISE

10010 YAKOUA, ABIDJAN

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES
DU SECTEUR PRIVÉ, ABIDJAN

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CGECI

La Cgeci a mis en place onze (11) Commissions Permanentes qui se réunissent une fois par mois

Les commissions permanentes sont composées des membres adhérents et d'associés qui s'y inscrivent et sont chargés d'émettre des avis sur toutes les questions qui leur sont soumises par le Conseil d'Administration, le Président ou le Directeur Exécutif.

Les Commissions Permanentes sont par essence des organes de concertations où les représentants de toutes les entreprises membres se rencontrent, partagent leurs expériences, analysent les situations à travers des études ou des propositions de solutions dans les domaines jugés prioritaires par le secteur privé.

COMMISSION ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET ENTREPRISE DIGITALE

Présidente : Mme Gertrude KONE-KOUASSI
Directeur Exécutif de l'Union Nationale des Entreprises de Télécommunications de Côte d'Ivoire (UNETEL)

Secrétariat Permanent : M. Arsène GOUNONGBE – Responsable du Numérique et des Systèmes d'Information

MISSIONS

- Contribuer aux côtés de l'Etat à la résolution des problématiques liées aux secteurs des Télécommunications/TIC, aux médias et à la biotechnologie ;
- Sensibiliser les entreprises à l'approche digitale de manière à accélérer leur croissance et leur développement ;
- Assurer la vulgarisation des solutions NTIC et montrer le bénéfice de l'adoption des TIC dans l'amélioration des performances et de la compétitivité des entreprises ;
- Identifier et promouvoir les meilleures pratiques prouvées dans le domaine de l'économie numérique et de la transformation digitale des entreprises ;
- Former les managers et les cadres dirigeants des entreprises afin qu'ils s'approprient les problématiques liées aux TIC et les intègrent dans la politique de gestion de leurs entreprises ;
- Initier et promouvoir une jeunesse créative et des start-up de l'innovation avec le soutien des institutions.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES PME ET FINANCEMENT

Président : M. Patrick ASSI
Directeur Général LOGIS Côte d'Ivoire

Secrétariat Permanent : M. Alain Bertrand KOUADIO – Responsable du Pôle Développement des PME et Financement

MISSIONS

- Réaliser des études sur les problématiques liées au développement des PME en vue d'y apporter des solutions idoines
- Concevoir des programmes de renforcement des capacités et des compétences des dirigeants de PME
- Identifier pour les investisseurs nationaux ou étrangers les

COMMISSION PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL

Présidente : Mme Aïssitou Cisse SEYE
PDG PENDIS Transport

Secrétariat Permanent : Mme Anastasie KADJA-OHOUE – Responsable Pôle Entrepreneuriat

MISSIONS

- Contribuer à la définition de la politique de promotion de l'Entrepreneuriat National en vue de l'émergence de Champions nationaux ;
- Réaliser des études sur les problématiques liées à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat en vue d'y apporter des solutions idoines ;
- Assurer le renforcement des capacités des entrepreneurs jeunes et femmes (séminaires, ateliers de consolidation des compétences, etc) ;
- Identifier les financements et les accompagnements disponibles pour le développement de l'entrepreneuriat notamment pour les jeunes et les femmes ;
- Initier et promouvoir l'esprit d'entreprise (jeunes et femmes) en vue de booster le secteur privé ivoirien (Business Plan compétition, Accélérateur, Incubateur, Networking ...)

secteurs d'activités à fort potentiel de développement

- Identifier dans les projets et programmes des PTF les opportunités d'affaires et d'accompagnement spécifiques dédiées aux PME
- Initier et promouvoir auprès des pouvoirs publics un environnement des affaires spécifiques et un dispositif clair de soutien et d'accompagnement aux PME
- Évaluer les programmes de développement des PME pour aider les pouvoirs publics à la mise en place de politiques spécifiques d'appui et d'accompagnement pour le développement des PME
- Initier et promouvoir les mécanismes de financement innovant du secteur privé ivoirien avec l'appui des partenaires au développement (crédit – bail, autres outils de financement du secteur privé).

COMMISSION DOUANE, INTÉGRATION RÉGIONALE ET COOPÉRATION

Présidente : Mme Rose DON-MELLO
Directeur Exécutif de l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGECI)

Secrétariat Permanent : Mme Hélène ARKHURST
Chef de Département Affaires Réglementaires et Communautaires

MISSIONS

- Contribuer au renforcement des relations avec toutes les administrations en charge des questions douanières et d'intégration régionale (OCOD, NCFE, CNSOC, etc) ;
- Prendre en charge les préoccupations des entreprises sur les problématiques en matière douanière et d'Intégration Régionale ;
- Assurer une veille sur la mise en œuvre de la réglementation régionale pour faire le suivi et l'application de tous les accords internationaux (OMC, APE, OMD) et les négociations multilatérales ;
- Mettre à la disposition des membres des informations pertinentes relatives au marché régional (UEMOA, CEDEAO).

COMMISSION ÉNERGIE - CLIMAT - ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ

Président : M. Mamadou DOUMBIA
CEO, Exécutive Partner in charge AETS (Africa Energy Transition Sces CPS)

Secrétariat Permanent : Mme Violaine ATTOUNGBRE -
Responsable Pôle Développement Durable

MISSIONS

- Assurer la veille des secteurs de l'Énergie et des Énergies Renouvelables des coûts des facteurs de production des entreprises ;
- Contribuer à la création d'une base de données par la collecte de l'information et de la veille législative, réglementaire et normative sur les questions en lien avec l'environnement et l'énergie ;
- Évaluer les programmes ainsi que les différentes initiatives publiques en matière d'énergie et sur les questions environnementales et climatiques ;
- Identifier les mesures d'accompagnement pour l'accès au financement et aux subventions pour une meilleure insertion des entreprises dans les filières vertes ;
- Initier et promouvoir auprès des instances nationales et internationales la mise en place d'un cadre incitatif pour le développement des initiatives privées dans les domaines de l'énergie, de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement.

COMMISSION EMPLOI ET RELATIONS SOCIALES

Président : M. MAR Mao
Associé-Gérant du Cabinet de Conseil M3

Secrétariat Permanent : M. Léopold BODO
Responsable Pôle Emploi et Formation

MISSIONS

- Émettre des avis, conseiller et assister les entreprises membres ;
- Entretenir le dialogue social avec les Centrales Syndicales de Travailleurs et le Gouvernement ;
- Assister les entreprises en cas de besoin par devant l'Administration du Travail et des Lois Sociales ;
- Assurer la veille sociale afin de prévenir les conflits au sein des entreprises ;
- Conduire la réflexion pour le compte du secteur privé sur toutes les questions d'ordre économique et sociale en rapport avec le monde du travail, notamment, l'Emploi, la Protection Sociale, les Normes de travail, le dialogue social, le travail des enfants, la promotion de la Santé et la Sécurité au Travail ;
- Promouvoir auprès des entreprises, les programmes mis en œuvre par les organismes internationaux tels que le BIT, le PNUD, l'ONU, etc.

COMMISSION ÉCONOMIE ET DIVERSIFICATION

Présidente : Kadidiatou FADIKA-COULIBALY
Administrateur Directeur Général

Secrétariat Permanent : Mme Désirée AMON Menin -
Responsable Etudes et Statistiques

MISSIONS

- Contribuer à l'élaboration et à l'actualisation des études économiques, des études prospectives et veiller à leur prise en compte par le Gouvernement ;
- Évaluer les programmes économiques gouvernementaux et les initiatives des bailleurs de fonds et veiller à la sauvegarde des intérêts du secteur privé ;
- Veiller à l'intégration dans les programmes de la transformation des produits agricoles et la recherche continue de nouveaux axes de développement économique ;
- Mettre à la disposition du secteur privé une information économique et financière exhaustive, fiable et pertinente (enquête de conjoncture, tableaux de bord économique, indice de performance du secteur privé).

COMMISSION ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET COMPÉTITIVITÉ

Président : M. Nagolo SORO

Directeur Général Adjoint de la Société des Ciments d'Abidjan (SCA), Premier Vice-Président de l'Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI)

Secrétariat Permanent : Mme Elisabeth LALIE –
Responsable Environnement des Affaires

MISSIONS

- Prendre en charge les préoccupations des entreprises dans le cadre du Comité de Concertation Etat-Secteur privé CCESP ;
- Identifier en relation avec les membres, toutes les problématiques freinant le développement des affaires en Côte d'Ivoire ;
- Initier et promouvoir les réformes structurelles visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises ;
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires dans le cadre des initiatives du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que les organisations régionales de développement ;
- Évaluer les différents programmes de développement pour la prise en compte des facteurs d'amélioration de la productivité et la compétitivité des entreprises ;
- Identifier en relation avec les membres, toutes les problématiques freinant le développement des affaires en Côte d'Ivoire ;
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires dans le cadre du partenariat Etat – Secteur privé ;
- Évaluer les différents programmes de développement afin de s'assurer qu'ils mettent l'accent sur la productivité et la compétitivité des entreprises ;
- Mettre en œuvre avec les pouvoirs publics une politique intégrée et cohérente de traitement de la fraude et de l'informel ;
- Initier et Promouvoir les réformes structurelles visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises.

COMMISSION FORMATION PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE

Présidente : Mme Desyrée FOUQUERAY PORQUET

Directeur Général d' ATALIAN Côte d'Ivoire

Secrétariat Permanent : M. Léopold BODO –
Responsable Pôle Emploi et Formation

MISSIONS

- Contribuer à la professionnalisation du système > d'éducation et de formation à travers la réforme de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique et l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle et l'Apprentissage en Côte d'Ivoire ;
- Contribuer au développement des compétences dans le cadre du dialogue Ecole-Entreprise porté par les branches professionnelles encadrées par le Conseil National des Branches Professionnelles dont la CGECI assure la présidence ;
- Contribuer à la mise en œuvre du système LMD dans les Universités et Grandes Ecoles Ivoiriennes et participer aux Conseils de Gestions des dites Universités et Grandes Ecoles ;
- Promouvoir et valoriser les résultats de la recherche et de l'innovation à travers l'organisation périodique du Prix du Patronat pour la recherche et l'innovation du Marché de l'Innovation et de la Recherche (MIR) ;
- Participer aux différents cadres de dialogues chargés de la mise en œuvre des politiques ou programmes liés au développement des compétences.

COMMISSION JURIDIQUE ET FISCALE

Président : M. Dominique TATY

Associé Responsable des firmes juridiques et fiscales du réseau PriceWaterhouseCoopers pour l'Afrique Francophone Subsaharienne. Il est également Directeur Afrique Francophone de PricewaterhouseCoopers Tax & Légal Côte d'Ivoire.

Secrétariat Permanent : Mme Helena ARKHURST –
Chef du Département Affaires Réglementaires et Communautaires

MISSIONS

- Contribuer à la mise en place d'un système fiscal favorable au développement des affaires ;
- Initier et promouvoir auprès de l'État un plaidoyer en vue de moderniser, simplifier et d'alléger la fiscalité des Entreprises ;
- Évaluer les impacts de la fiscalité sur les activités du Secteur privé ;

- Identifier les textes législatifs et réglementaires visant à protéger l'intérêt des membres et contribuer à leur évolution ;
- Assurer la veille sur l'évolution de l'environnement juridique et fiscal ;
- Assurer et renforcer la participation du Secteur privé à tout comité traitant des questions juridiques et fiscales et la renforcer ;
- Promouvoir et divulguer les meilleures pratiques prouvées dans le domaine juridique et fiscal.

COMMISSION GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RSE

Président : Maître Michel Brizoua
Associé Cabinet Bile Aka Brizoua Bi Associates

Secrétariat Permanent : Mme Violaine ATTOUNGBRE –
Responsable Pôle Développement Durable

MISSIONS

- Promouvoir la RSE auprès des Entreprises ;
- Défendre les intérêts des membres de la CGECI sur les

problématiques de Gouvernance, d'Éthique et de RSE ;

- Accompagner les membres de la CGECI dans leurs initiatives de bonne gouvernance, d'éthique et de RSE ;
- Organiser au profit des membres des sessions d'informations et d'échanges sur les thématiques de gouvernance, d'éthique et de RSE ;
- Contribuer à l'amélioration de la réglementation nationale sur les problématiques de Gouvernance et de RSE ;
- Accompagner les membres de la CGECI dans leur dynamique RSE et apporter des réponses à leurs préoccupations ;
- Sensibiliser les entreprises nationales, quels que soient leur taille ou leur secteur et promouvoir les bonnes pratiques RSE comme un outil de renforcement de la performance globale.

BEM

Abidjan

INTEGREZ NOS FORMATIONS :

- INITIALE
- CONTINUE
- CERTIFIANTE
- SUR MESURE

 Riviera Bonoumin Face Abidjan Mall
BP 2607 Abidjan 08
Tel: +225 27 21 77 67 41 / +225 07 77 49 77 49
Email: contact@bem.ci

www.bem.ci | Retrouvez-nous sur:     

BEM | EXECUTIVE EDUCATION



AFG e-bank

...Plus de flexibilité

**Ouverture de
compte à
distance**

**Prise de
rendez-vous**

**Gestion de
réclamations**



Télécharger maintenant sur
Play Store

Télécharger maintenant sur
App Store

L'ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DE LA CGECI : UN INSTRUMENT DE VISIBILITÉ POUR LES MEMBRES



Pour toute organisation comme la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), dont la dimension transcende désormais les seules frontières de la Côte d'Ivoire, et qui devient de plus en plus, un instrument de référence par la pratique de l'optimisation dans le fonctionnement, la visibilité est devenue indispensable.

Elle l'est d'autant plus que cela permet d'augmenter le nombre de clients potentiels. Cependant, pour y parvenir, cela nécessite l'adoption de bons outils de communication. Parmi ceux-ci, il y a sans aucun doute l'annuaire. C'est un instrument qui fait partie des meilleurs car il est devenu une méthode de référencement incontournable.

Ce premier annuaire officiel de la CGECI se veut donc un outil indispensable pour les entreprises membres parce qu'il leur permet de gagner en notoriété, car ce type d'annuaire est connu pour promouvoir et booster les entreprises.

Les informations sur les Groupements, les Associations et autres entreprises qui sont pris en compte ont l'avantage d'être actuelles. De plus, elles ont vocation à être rafraîchies chaque année.

Destiné à tous les opérateurs économiques recherchant des fournisseurs ou des acheteurs, possibles adhérents de notre Organisation, cet annuaire s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au marché ivoirien pour identifier des prospects potentiels et bâtir des relations d'affaires pérennes. Aussi, trouverez-vous un répertoire qui regroupe des noms, adresses, coordonnées, etc., sur les membres de la CGECI et les filières spécifiques dans

lesquelles ils exercent leurs activités économiques.

Ce premier annuaire voulu par le patronat est également un outil indispensable pour permettre à l'État de Côte d'Ivoire, partenaire privilégié du Secteur privé ivoirien, d'avoir une vue synoptique et cartographique des entreprises membres de l'Organisation patronale, pour mieux en tenir compte dans les schémas de développement.

Les usagers peuvent y avoir un aperçu des chiffres clés représentant le poids contributif des entreprises membres de la CGECI à l'économie nationale et des données statistiques synthétiques et macroéconomiques mesurant l'activité économique en Côte d'Ivoire.

Le Patronat Ivoirien veut faire de «L'Annuaire des Adhérents», un véritable instrument de travail et un guide de prise de décision pour l'ensemble des opérateurs économiques nationaux ainsi que des investisseurs d'ici et d'ailleurs. C'est pourquoi cet annuaire donne des informations sur les structures qui accompagnent le Secteur privé ivoirien. Ces partenaires représentent des acteurs majeurs qui *jouent un rôle prépondérant dans* le développement du paysage économique ivoirien.

«L'Annuaire des Adhérents» s'inscrit dans la dynamique des services offerts par l'Organisation patronale à ses membres afin de mieux faire connaître leurs activités et d'avoir une meilleure visibilité auprès de leurs confrères, par-delà les frontières de la Côte d'Ivoire.

C'est résolument un support de travail qui offre une véritable valeur ajoutée aux entreprises.



LE SECTEUR DES SERVICES EST DÉSORMAIS UN MOTEUR INCONTOURNABLE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE AVEC ENVIRON 50% DU PIB.

Le parcours et l'engagement de Dr Ngozi OKONJO-IWEALA en faveur du développement socio-économique de l'Afrique mais aussi ses efforts pour le développement du commerce ont largement milité en faveur de son choix comme guest speaker.

Réalisée par Paulin N. Zobo/ Dieudonné Wognin

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI Patronat ivoirien) organisera du 25 au 26 novembre 2024, à Abidjan, la 12^{ème} édition de son forum économique dénommé la CGECI Academy. Nous constatons une modification de dates de l'évènement. Quelles en sont les raisons ?

Les dates de cette édition ont été modifiées afin de garantir la participation effective de nos invités spéciaux et des hautes autorités ivoiriennes.

Qu'est-ce qui justifie le choix de Mme Ngozi OKONJO-IWEALA, Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) comme Guest Speaker à ce forum.

Mme Ngozi Okonjo-Iweala est la première femme et la première Africaine à occuper le poste de Directeur Général de la prestigieuse Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Son parcours et son engagement en faveur du développement socio-économique de l'Afrique sont largement salués. De plus, le développement des services constitue l'un des axes majeurs pour lesquels Mme Okonjo-Iweala s'investit activement durant son mandat à l'OMC. Il nous apparaissait donc évident de l'associer à notre forum.

Cette année, le thème de cet important Forum économique est "Quelle industrie des services

pour stimuler la performance des économies africaines ?". Pourquoi le choix de ce thème ?

Lors de nos précédentes éditions, nous avons exploré de nombreux sujets clés pour le développement de notre économie. Cette année, nous avons choisi de nous concentrer sur les services, un secteur qui a connu une croissance continue ces dernières années et qui est désormais un moteur incontournable de notre économie : il représente environ 50% du PIB de l'économie ivoirienne. Le Plan National de Développement 2021-2025 a d'ailleurs clairement identifié le potentiel des services numériques, culturels et touristiques. La crise sanitaire a démontré la résilience et l'adaptabilité de ce secteur.

Si nous avons choisi de consacrer cette édition aux services, ce n'est pas au détriment des autres secteurs. Bien au contraire, les services sont transversaux et viennent soutenir l'ensemble de l'économie. Que ce soit dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, les services jouent un rôle essentiel en termes de logistique, de finance, de conseil, etc. Notre forum vise à approfondir notre réflexion sur les enjeux spécifiques des services et à définir les stratégies pour en faire un levier de développement inclusif et durable.

Quel est l'état des lieux du secteur de l'industrie des services en Côte d'Ivoire et plus généralement en Afrique?

L'Île Maurice et Singapour sont des modèles de réussite économique que nous souhaitons suivre. ... Aujourd'hui, il s'agit de passer à la vitesse supérieure et de concrétiser ces relations en de véritables partenariats.”

Le secteur des services en Afrique, de façon générale, connaît une croissance soutenue, stimulée par l'urbanisation, la croissance de la population et la libéralisation des économies. Ces dernières années, le secteur des services se diversifie, passant des services traditionnels (commerce, transport) aux services modernes (technologies de l'information, finance). Son potentiel de développement est encore important au regard de son rôle de catalyseur des autres secteurs économiques. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'industrie des services occupe une place importante dans l'économie comme nous l'avons déjà singifié. Cependant, notre industrie des services est concentrée principalement sur les activités de commerce, de transport et de la télécommunication. De plus, elle est caractérisée par un niveau important d'informalité qui ne favorise pas un développement optimal, des emplois stables et une redistribution équitable de la richesse créée.

Le rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) publié fin 2023 note une faible participation du continent soit moins de 3% au commerce mondial. Comment, selon vous, sa contribution peut-elle être améliorée ? ?

La faible participation de l'Afrique au commerce mondial est un véritable défi qui freine notre croissance économique. Pour inverser cette tendance, nous devons agir sur plusieurs fronts : renforcer les infrastructures, améliorer le climat des affaires, et surtout, développer notre capacité à produire et à exporter des biens et services à haute valeur ajoutée. La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine représente une opportunité unique de stimuler le commerce intra-africain et de renforcer notre poids sur la scène internationale. C'est dans ce contexte que nous avons invité la Directrice générale de l'OMC, Dr Ngozi Okonjo-Iweala, une ardente défenseuse de l'intégration économique de l'Afrique. Nous croyons que le nouveau programme de travail conjoint de l'OMC et de la Banque mondiale qui vise à aider les économies en développement à tirer pleinement parti des possibilités de croissance économique et de développement offertes par le commerce des services sera un bon levier pour améliorer la situation.

Pourquoi avez-vous choisi les Républiques de Singapour et de l'Île Maurice et comment les entreprises ivoiriennes peuvent-elles s'en inspirer ?

L'Île Maurice et Singapour sont des modèles de réussite économique que nous souhaitons suivre. Les échanges que nous avons déjà eus avec des entreprises de ces pays nous ont permis de constater le potentiel de collaboration. Aujourd'hui, il s'agit de passer à la vitesse supérieure et de concrétiser ces relations en de véritables partenariats. Ces pays ont démontré qu'il est possible de bâtir une économie prospère en misant sur les services. Nous souhaitons encourager nos entreprises à nouer des partenariats avec leurs homologues mauriciennes et singapouriennes. Ces collaborations peuvent prendre différentes formes : co-entreprises, transferts de technologies, investissements croisés etc. L'objectif est de tirer parti de leur expertise et de leur réseau pour accélérer notre développement.

Quels sont les points saillants du programme de cette 12^{ème} édition ?

Le programme de cette édition est particulièrement riche et diversifié. Nous avons voulu offrir un panorama complet de l'industrie des services en abordant des secteurs aussi variés que la logistique, le sport, la santé, le numérique, les services professionnels ou encore les industries créatives. Les participants pourront assister à des panels de haut niveau, participer à des tables rondes thématiques et suivre des masterclass très pratiques. La présence de personnalités influentes et de décideurs politiques viendra réhausser la qualité de cet événement.

Ce sera également l'occasion de récompenser les lauréats de notre concours d'entrepreneuriat dénommé la Business Plan Competition qui fête ses 10 ans.

Quels sont vos objectifs de participation ?

Nous attendons une centaine de participants étrangers venus non seulement des pays invités, mais également de notre large réseau de patronats internationaux avec lesquels nous collaborons régulièrement. Ces délégations étrangères pourront rencontrer nos 1500 CEO et nos 500 jeunes qui participeront aussi à ces deux jours de forum.

Quels sont les résultats attendus à l'issue du forum ?

Nos attentes sont de trois ordres à l'issue de cette 12^e édition. Premièrement, nous souhaitons que les travaux de ce forum débouchent sur des propositions concrètes pour alimenter la réflexion sur le prochain plan national de développement et ainsi contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour notre pays.

Deuxièmement, nous espérons que les échanges entre les participants permettront de nouer de nouveaux partenariats commerciaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour les entreprises ivoiriennes.

La dernière attente est relative à notre volonté de toujours aller plus loin dans la promotion de l'entrepreneuriat avec la présentation d'un accompagnement plus complet des jeunes entrepreneurs. Nous espérons ainsi fédérer autour de cette initiative des partenaires soucieux de booster l'écosystème de l'entrepreneuriat local.

RÉGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



**TRAVAILLEURS
INDÉPENDANTS**

**PAYEZ VOS COTISATIONS
SANS FRAIS!**

VIA NOS PARTENAIRES
OU PAR CHÈQUE DANS UNE AGENCE CNPS

PARTENAIRES



cofina
Compagnie Financière Africaine



Onglet
" Paiements "



*133*166#



#144*453#



01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info@cnps.ci |



LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !



"LES SERVICES SONT DES CATALYSEURS D'INNOVATION, D'EMPLOIS POUR LES JEUNES, ET FAVORISENT L'ENTREPRENARIAT"

Sponsor Diamant de la CGECI ACADEMY en 2023, vous revenez cette année avec un plus grand engagement, c'est-à-dire en tant que Co-host. Qu'est-ce qui justifie ce bond et quels sont vos objectifs de participation ?

MANSABANK, en tant que banque africaine avec un capital détenu à 100% par des investisseurs de la sous-région et majoritairement ivoiriens, a la ferme ambition de créer des champions nationaux.

C'est fort de notre ancrage local et de notre connaissance inégalée des marchés africains que nous sommes passés de sponsor diamant à co-host pour non seulement réitérer que nous croyons et partageons une vision commune, mais aussi pour renforcer notre engagement auprès de la CGECI ACADEMY qui est l'événement majeur qui rassemble autant les chefs d'entreprises ivoiriens qu'africains et internationaux.

A cet effet, il nous a paru essentiel d'être à ses côtés, pour une 3e participation consécutive avec un engagement plus grand.

Nos objectifs de participation sont :

- Présenter nos solutions innovantes pour accompagner la croissance des entreprises africaines et l'inclusion financière ;
- Nouer de nouveaux partenariats stratégiques avec des entreprises et institutions financières pour développer leurs activités sur le continent ;
- Contribuer à la réflexion sur les enjeux de développement du secteur des services en Afrique à travers leur

expertise et leur expérience.

Pour cette 12^{ème} édition de la CGECI ACADEMY, le patronat ivoirien axe les réflexions sur le thème : *Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ? Quelle est votre appréciation du thème alors que l'Afrique ne représente que moins de 3% du commerce mondial ?*

Ce thème est pertinent pour stimuler la performance des économies africaines. Bien que l'Afrique ne représente que moins de 3% du commerce mondial actuellement, ce thème est très approprié pour plusieurs raisons :

- **L'industrie des services a un rôle clé à jouer dans le développement économique de l'Afrique**

Selon le rapport "*Perspectives économiques en Afrique*" d'octobre 2023 du FMI, le secteur des services pourrait contribuer significativement au développement économique en Afrique, dans des domaines aussi variés que les TIC, les services financiers, le tourisme, l'éducation, la santé, la logistique et le transport. Les services sont des catalyseurs d'innovation, d'emplois pour les jeunes, et favorisent l'entrepreneuriat ;

- **Les économies africaines doivent se diversifier au-delà du secteur primaire**

Historiquement, les économies africaines étaient largement orientées vers l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles. Mais au fil du temps, la nécessité d'accélérer l'industrialisation et la diversification des économies s'est faite de plus en plus

Pour sa 3^{ème} participation consécutive, la banque vient avec un engagement plus grand, passant de sponsor Diamant à celui de Co-host. Une façon de réitérer qu'elle croit et partage une vision commune, mais aussi pour renforcer son engagement auprès de la CGECI ACADEMY.

Réalisée par Paulin N. Zobo



MANSABANK

ressentir. Il faut diversifier les économies africaines pour être moins dépendants des matières premières, encore insuffisamment valorisées, et exploiter les opportunités offertes par l'industrie des services.

• L'industrie des services peut créer une croissance plus robuste

En exploitant le potentiel de l'industrie des services, les pays africains peuvent créer une croissance économique moins vulnérable aux chocs exogènes et donc plus solide. Les services ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de toutes les économies, qu'elles soient développées, émergentes ou en développement.

Il est donc important de noter que l'industrie des services ne peut performer sans que le client ne soit mis au centre de toutes choses. Nous devons être « client obsession ». C'est pourquoi chez MANSABANK, nos clients sont au centre de toutes nos actions ; ce sont nos MANSAS.

Au vu des performances réalisées depuis le début des activités de la banque, nous notons une très forte croissance de MANSABANK dans le secteur bancaire. Qu'est-ce qui explique cette forte croissance et quelles sont ses implications dans le développement de la banque ?

La très forte croissance de MANSABANK depuis le début de ses activités en 2020 peut être attribuée à plusieurs facteurs clés dont :

• La compétence de nos équipes

Notre connaissance des marchés africains repose d'abord sur la compétence de nos équipes qui, au quotidien, s'évertuent à tenir compte des spécificités de notre marché afin de proposer des solutions adaptées à notre contexte local. Nos succès reposent sur la compétence de nos équipes.

• Notre ancrage local

Notre ancrage local nous donne une plus grande flexibilité et rapidité dans nos prises de décision. Il joue un rôle clé dans notre stratégie, nous permettant d'être agile et réactif face aux besoins du marché.

• Les partenariats stratégiques

La confiance des institutionnels et des banques de développement en MANSABANK ont favorisé des financements. Ainsi avons-nous établi des partenariats avec des fonds d'investissement, tels que le Yeelen Financial Fund, l'Oasis Capital

VC Fund, et la BIDC. Ces collaborations ont permis d'injecter des capitaux significatifs, renforçant ainsi ses fonds propres et sa capacité à financer des projets, surtout les PME.

• La digitalisation

Nous avons mis un accent particulier sur l'automatisation et la digitalisation de nos processus ; ce qui améliore notre efficacité opérationnelle et l'accès aux services bancaires pour une véritable inclusion financière.

Au-delà de vos activités traditionnelles de banque, le Wholesale et la clientèle des particuliers, vous intervenez dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'éducation. Quelle importance accordez-vous à ces initiatives ?

Nos actions en matière de protection de l'environnement et d'éducation sont très importantes pour nous car elles s'inscrivent dans nos valeurs.

S'agissant du volet protection de l'environnement, à travers MANSAGREEN, nous avons accompagné sur deux années consécutives la Fondation YES et la SODEFOR lors de la Caravane Nationale de Reboisement avec près de 50 hectares de forêts classées reboisées à Tiassalé et à Azaguié.

Sur le volet éducation, parce que l'État ne peut pas tout faire, parce que l'État c'est nous aussi, parce qu'en tant que citoyen nous devons faire notre part dans notre société et lui rendre ce qu'elle nous a donné, parce que l'École c'est l'affaire de Tous, MANSABANK dans son engagement à promouvoir ses valeurs au travers de l'éducation, a décidé de s'engager dans la rénovation des écoles primaires et secondaires à travers son programme MANSALLEGACY. Cela dans l'objectif de léguer un héritage durable et créer un environnement d'apprentissage sain et plus adapté aux besoins éducatifs des élèves.

De plus, MANSABANK en qualité de sponsor officiel de la Société Mathématique de Côte d'Ivoire (SMCI) pour l'année académique 2023-2024, a accompagné l'équipe nationale dans le cadre de leur préparation aux Olympiades Internationales de Mathématiques à Londres.

En quoi consiste la stratégie de MANSABANK pour faciliter l'intégration financière des populations non-bancarisées à l'heure du digital ? Et qu'est-ce qui fait sa différence des méthodes traditionnelles bancaires ?

Notre stratégie à MANSABANK est axée sur la Véritable Inclusion Financière en utilisant les solutions digitales pour faciliter l'intégration des populations non bancarisées. Cette méthode la différencie des méthodes traditionnelles bancaires, et est perceptible à travers :

• Sa Plateforme Technologique Avancée

MANSABANK se positionne comme un leader en matière de digitalisation bancaire, offrant une plateforme qui permet des transactions financières accessibles à tous, y compris aux populations non bancarisées. Cela inclut des solutions de paiement et de collecte adaptées aux besoins des utilisateurs, comme les paiements via mobile et les portefeuilles électroniques.

• Ses produits financiers inclusifs

MANSABANK propose des comptes d'épargne multicanaux digitaux, qui sont conçus pour être accessibles et adaptés aux réalités des populations défavorisées. Nous avons également notre produit innovant et révolutionnaire « THE CODE » qui vise à promouvoir la véritable Inclusion Financière. Vous le découvrirez bientôt !

Récemment, la BCEAO a mis en œuvre l'interopérabilité qui vise à améliorer l'accès aux services financiers pour tous les citoyens de la région de l'UEMOA, comment MANSABANK s'y est-elle intégrée ? Et quelles sont ses ambitions dans ce cadre pour promouvoir l'inclusion financière ?

Nous sommes effectivement dans l'ère de l'interopérabilité visant à améliorer l'accès aux services financiers dans la région de l'UEMOA. Désormais, nous pouvons faire des transferts de compte à compte quel que soit le type de compte (bancaire ou non bancaire), d'instruments, de services et de canaux utilisés. MANSABANK s'est engagée pleinement dans ce projet d'interopérabilité de la BCEAO depuis le début en étant l'une des premières banques à être dans la phase pilote, jusqu'à sa mise en œuvre. De plus, avec notre produit innovant et révolutionnaire THE CODE, nous sommes la première banque à faire la vulgarisation de l'interopérabilité et à promouvoir la réelle inclusion financière. MANSABANK a la ferme conviction que chaque personne a le droit d'avoir un compte bancaire, et THE CODE en est la solution. Alors, préparez-vous bientôt à entrer dans l'univers THE CODE ! Rendez-vous dans les semaines à venir.



“ Ensemble, construisons
l'immobilier de demain ”



Sablux Holding, un Groupe
avec une triple certification ISO

- Promotion immobilière de très haut standing / Luxe
- Conseil immobilier
- Location, Gérance, Syndic
- Bâtiment et travaux publics (BTP)

☎ +225 27 22 22 36 60

✉ sablux@sabluxgroup.ci

🌐 www.sabluxgroup.com

Souhila MAGER
Directrice d'IFG Afrique et Campus Abidjan



Sponsor leader de la CGECI-ACADEMY depuis trois ans, l'Institut renforcera son partenariat et son engagement en 2025 en prévoyant de devenir coorganisateur de la 13^{ème} édition du forum économique.



"LES DEMANDES DE FORMATIONS DES ENTREPRISES ONT AUGMENTÉ CES 3 DERNIÈRES ANNÉES"

Pour la troisième année successive, IFG Afrique est le sponsor Leader de la CGECI Academy. Quelle satisfaction tirez-vous de vos précédentes participations et de votre relation avec le patronat ivoirien ?

En premier lieu, je tiens à dire que nous sommes honorés du renouvellement de votre confiance. Cet événement nous a permis d'être visibles et d'asseoir notre crédibilité en tant que référence dans la formation exécutive auprès des entreprises.

Plus concrètement, quelles sont les retombées enregistrées et vos attentes et ambitions tant en Côte d'Ivoire qu'en Afrique ?

Les demandes de formations des entreprises ont augmenté ces 3 dernières années. Notre ambition est d'accélérer notre développement en Afrique en continuant à recruter les talents locaux.

Aussi, l'année prochaine, pour marquer notre engagement prévoyons-nous devenir co-organisateur de l'événement avec la CGECI.

Enfin, en 2025, le Groupe Omnes va lancer la formation initiale. Nous travaillerons main dans la main avec les entreprises adhérentes de la CGECI afin de faciliter l'employabilité de nos étudiants.

En tant qu'acteur majeur du secteur de la formation initiale et exécutive, quel est l'intérêt pour Omnes et IFG Afrique de contribuer activement à l'organisation de ce forum économique du secteur privé ?

Notre participation active vise à soutenir l'entrepreneuriat sur le continent et IFG Afrique souhaite renforcer son réseau d'entreprises pour continuer de proposer des formations.

Notre intérêt est aussi de placer nos étudiants pour suivre des stages, d'offrir des opportunités business et de collecter des offres d'emplois pour les alumni ; ce qui revient à proposer des talents à la CGECI.

Réalisée par Paulin N. ZOBO

9:41

YANGO

Votre position

F100



Cargaison



Livraison



Navigateur



Places



1

Courses



Où allons-nous?



Aéroport d'Abidj...oigny, Terminal 1
Port-Bouët, Abidjan



Bingerville



Les résidences BO'REFLETS

Un cadre de vie d'exception

Niché dans un environnement paysager exceptionnel de 16ha, dans lequel des coeurs d'îlots spacieux dévoilent trois citées résidentielles (BO'REFLET - BO'REAL - BO'CENTER) disposant d'un compound, d'espaces verts, de commerces de proximités et de commodités diverses, BO'REFLETS vous offrira une douceur de vivre propice à votre bien-être et celui de votre famille.

BO'REFLET

- ✓ Villas duplex 6 pièces sur 500m²
- ✓ Villas duplex 5 pièces sur 300m²
- ✓ Immeubles mixtes et résidentiels

BO'REAL

- ✓ Villas duplex 4 pièces sur 250m²
- ✓ Villas duplex 4 pièces jumelées sur 200m²
- ✓ Immeubles mixtes et résidentiels

BO'CENTER

- ✓ Appartements F4
- ✓ Appartements F3
- ✓ Immeubles mixtes et résidentiels

L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ EN TOUTE QUIÉTUDE

 www.boreflets.com  +225 22 27 58 88 88

KAYDAN
REAL ESTATE & INFRASTRUCTURES

BIOGRAPHIE

Dr Ngozi Okonjo-Iweala

Directrice générale de l'OMC.



Elle est la septième personne à diriger l'OMC au plus haut niveau. Elle est devenue Directrice générale le 1er mars 2021, en tant que première femme et première Africaine à occuper cette fonction. Son mandat prendra fin le 31 août 2025.

Mme Ngozi Okonjo-Iweala a pris ses fonctions en tant que Directrice générale de l'OMC le 1er mars 2021. Elle est spécialiste du financement mondial, économiste et a plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans le développement international en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord. Elle a été Présidente du Conseil d'administration de Gavi, l'Alliance du Vaccin. Auparavant, Mme Okonjo-Iweala a siégé aux Conseils d'administration de la Standard Chartered PLC et de Twitter Inc. Elle a récemment été nommée envoyée spéciale de l'Union africaine chargée de mobiliser le soutien financier international dans la lutte contre la COVID-19 et envoyée spéciale de l'OMS pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. Habile négociatrice, elle a joué le rôle de facilitateur dans de nombreux accords permettant la négociation de résultats gagnants pour tous. Elle est considérée comme une efficace bâtisseuse de consensus et une intermédiaire désintéressée jouissant de la confiance des gouvernements et des autres parties prenantes.

Précédemment, Mme Okonjo-Iweala a exercé à deux reprises les fonctions de ministre des Finances du Nigeria (de 2003 à 2006 et de 2011 à 2015) et a été brièvement ministre des Affaires étrangères en 2006 ; elle était la première femme à occuper ces deux postes. Elle s'est illustrée en menant des réformes majeures qui ont amélioré l'efficacité de ces deux ministères et le fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Elle a travaillé pendant 25 ans à la Banque mondiale en tant qu'économiste du développement, et accédé au poste de numéro 2 en tant que Directrice générale des opérations. En tant qu'économiste du développement et ministre des Finances, elle a engagé son pays dans plusieurs réformes portant aussi bien sur des questions macroéconomiques, commerciales et

financières que sur le secteur réel.

Mme Okonjo-Iweala est fermement convaincue que le commerce peut sortir les pays en développement de la pauvreté et les aider à parvenir à une croissance économique solide et à un développement durable. En tant que ministre des Finances, elle a participé à des négociations commerciales avec des pays d'Afrique de l'Ouest et a contribué à réformer la politique commerciale nigériane ; ce qui a permis au pays d'améliorer sa compétitivité.

Mme Okonjo-Iweala est connue pour avoir été la première femme et la première Africaine à se présenter à la présidence du Groupe de la Banque mondiale en 2012, appuyée par l'Afrique et les principaux pays en développement dans cette première course véritablement ouverte au poste mondial le plus élevé en matière de financement du développement. En tant que Directrice générale des opérations de la Banque mondiale, elle était responsable de son portefeuille opérationnel de 81 milliards de dollars en Afrique, en Asie du Sud, en Europe et en Asie centrale. Elle a lancé plusieurs initiatives de la Banque destinées à aider les pays à faible revenu pendant la crise alimentaire de 2008-2009 et, plus tard, pendant la crise financière. En 2010, elle a présidé la campagne de la Banque mondiale qui a permis de lever 49,3 milliards de dollars de dons et de crédits à faible taux d'intérêt pour les pays les plus pauvres du monde.

En tant que ministre des Finances du Nigeria, elle a dirigé les négociations avec les créanciers du Club de Paris qui ont permis l'effacement de la dette de 30 milliards de dollars du Nigeria, y compris l'annulation pure et simple d'un montant de 18 milliards de dollars. Pendant son second mandat au ministère des Finances, Mme Okonjo-Iweala a dirigé la réforme qui a permis d'améliorer la transparence des comptes publics et de renforcer les institutions de lutte contre la corruption, y compris la mise en œuvre du Système intégré



Dr Ngozi Okonjo-Iweala (au centre) reçue en audience par le Président Patrice Talon du Bénin (à sa gauche). DR

en matière de gestion financière du gouvernement (GIFMS), du Système intégré de gestion du personnel et de la paie (IPPMS) et du compte unique du Trésor (TSA).

Mme Okonjo-Iweala a été désignée comme l'une des 100 femmes les plus puissantes du monde (Forbes, 2023, 2022, 2015, 2014, 2013, 2012 et 2011), l'une des 100 personnalités les plus influentes au monde (TIME, 2014 et 2021), l'une des 25 femmes les plus influentes (Financial Time, 2021), et a également été nommée ministre de la décennie. Elle a remporté le prix du public du journal nigérian *This Day* (2020) et a figuré parmi les 8 femmes inspirantes de la lutte contre la corruption de Transparency International (2019), les 50 plus grands leaders du monde (Fortune, 2015), les 100 plus grands penseurs du monde (Foreign Policy, 2011 et 2012), les 3 femmes les plus puissantes d'Afrique (Forbes, 2012),

En 2023, elle a reçu le Lord Byron International Prize de la Society for Hellenism and Philhellenism, le Global Economy Prize du Kiel Institute for the World Economy, et le Prix 2022 du Groupe des Ambassadeurs francophones dans le cadre de l'Organisation internationale de la francophonie. En 2022, elle a obtenu le prix du leadership mondial de l'American Academy of Achievement. En 2021, Mme Okonjo-Iweala a reçu le prix du leadership mondial de la Fondation pour les Nations Unies pour son rôle d'actrice

du changement à l'échelle mondiale.

En outre, elle a reçu le prix David Rockefeller Bridging Leadership (2014), la médaille d'or de la Présidence de la République italienne décernée par le Centre Pia Manzu (2011), le prix du leadership mondial décerné par le Chicago Council on Global Affairs, le prix du leadership mondial de l'École des affaires internationales et publiques de l'Université Columbia (2010), le prix Bishop John T. Walker pour service humanitaire exceptionnel (2010),

Précédemment, Mme Okonjo-Iweala était conseillère principale chez Lazard (2015-2019), co-présidente du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement auprès de la Secrétaire d'État du Royaume-Uni Justine Greening et Présidente du Comité du développement de la Banque mondiale (2004). Elle a également été membre du Comité monétaire et financier international du FMI (de 2003 à 2006 et de 2011 à 2015), du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 du Secrétaire général de l'ONU, de la Commission pour l'Afrique dirigée par le gouvernement danois, du Global Leadership Council on Transparency and Corruption du Forum économique mondial et de la Commission on World Growth (dirigée par Michael Spence, lauréat du prix Nobel).

Mme Okonjo-Iweala est titulaire d'une licence d'économie (mention magna cum laude) de l'Université de Harvard (promotion 1977) ainsi que d'un doctorat en économie et développement régionaux du Massachusetts Institute of Technology (MIT, 1981). Elle est également titulaire de diplômes honorifiques de 20 universités dans le monde, parmi lesquelles l'Université de Yale, l'Université de Pennsylvanie, l'Université Brown, le Trinity College (Université de Dublin), l'Amherst College, le Colby College, l'Université de Tel-Aviv, la Northern Caribbean University (Jamaïque),

Elle est l'auteure de nombreux ouvrages parmi lesquels : *Women and Leadership : Real Lives, Real Lessons* co-écrit avec Julia Gillard (Penguin Random House, juillet 2020), *Fighting Corruption is Dangerous: The Story Behind the Headlines* (MIT Press, 2018), *Reforming the UnReformable: Lessons from Nigeria*, (MIT Press, 2012), et *The Debt Trap in Nigeria: Towards a Sustainable Debt Strategy* (Africa World Press, 2003). Elle a également co-écrit avec Tijan Sallah l'ouvrage intitulé *Chinua Achebe : Teacher of Light* (Africa World Press, 2003).

Mme Okonjo-Iweala est mariée à M. Ikemba Iweala, neurochirurgien. Le couple a quatre enfants et cinq petits-enfants.

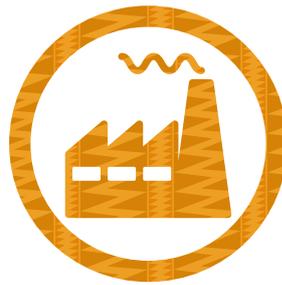
Source : https://www.wto.org/french/thewto_f/dg_f/dg_f.htm



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



INDUSTRIALISER L'AFRIQUE



La logistique, l'infrastructure de connectivité, les services numériques et le capital humain au cœur du développement des chaînes de valeur agro-industrielles et des entreprises



Éric N'GUESSAN

Cluster Leader & Country Managing
Partner – EY Côte d'Ivoire



Partenaire du forum depuis des années, le cabinet d'audit et de conseil aspire à matérialiser son positionnement de leader dans le processus de transformation des entreprises locales.

Réalisée par Paulin N. Zobo



"NOUS SOUHAITONS ENCOURAGER LES ENTREPRISES À ADOPTER DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR AMÉLIORER LEUR COMPÉTITIVITÉ ET LEUR EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE"

En tant que partenaire de longue date et sponsor Or de la CGECI Academy, comment l'implication d'EY dans l'édition de cette année s'aligne-t-elle avec ses objectifs stratégiques à long terme, et quels impacts transformateurs EY vise-t-elle à atteindre à travers sa participation ?

Notre participation active depuis quelques années à la CGECI Academy est une manifestation de notre stratégie EY visant à « Prendre une part active à la construction de la Côte d'Ivoire de demain ». Cette année encore, nous aspirons à matérialiser notre positionnement de leader dans le processus de transformation des entreprises locales.

Nous visons plusieurs impacts transformateurs dont le premier est la promotion de l'innovation et de la transformation numérique. En effet, en partageant notre expertise en matière de transformation numérique, nous souhaitons encourager les entreprises à adopter de nouvelles technologies pour améliorer leur compétitivité et leur efficacité opérationnelle. De plus, nous voulons utiliser cette plateforme pour sensibiliser à l'importance de l'intégration des pratiques durables dans les stratégies d'entreprises ; ce qui est essentiel pour assurer une croissance à long terme.

Le troisième et le dernier impact transformateur est le renforcement des capacités locales par la création d'un vivier de talents locaux bien formés et capables de propulser l'industrie des services.

Le thème du forum économique de cette année est "Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ?" Comment ce thème résonne-t-il avec la vision stratégique d'EY pour la région, et quelles perspectives EY peut-elle offrir aux entreprises sur la base des discussions attendues avec la Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce en tant qu'oratrice invitée ?

Notre vision stratégique pour l'Afrique se concentre sur la promotion d'une croissance économique durable, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le soutien à l'innovation, à l'entrepreneuriat et au développement des PME locales. Le thème du forum économique de cette année résonne avec notre vision de plusieurs façons.

Nous reconnaissons l'importance cruciale de la technologie et de l'innovation en tant que moteurs de la transformation économique. La transformation numérique joue un rôle clé dans l'amélioration continue des processus de travail, de production et d'optimisation ; ce qui conduit à une performance accrue.

Forts de notre expérience en conseil aux entreprises et aux gouvernements, nous comprenons l'impact significatif des fintechs et des services bancaires mobiles. Nous nous positionnons pour élargir l'accès aux services financiers dans nos régions, renforçant ainsi l'inclusion financière, un élément essentiel pour dynamiser l'activité économique. Nous accompagnons la croissance du secteur privé en développant notre offre de services, y compris les services juridiques, de conseil et d'éducation, pour soutenir les entreprises africaines, un domaine où nous avons une expertise considérable. Nous sommes engagés dans la promotion du développement durable. Les discussions autour des énergies renouvelables et de la santé offrent des perspectives sur la façon dont les entreprises, et même nos équipes, peuvent contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Sur cette base, nous offrons des perspectives intéressantes aux entreprises, surtout lorsqu'il s'agit d'examiner le commerce international. Nous mettons en lumière les opportunités et les défis liés à l'expansion des industries de services en Afrique de l'Ouest et plus largement en Afrique, et nous fournissons des stratégies

L'adaptabilité et la résilience sont devenues des qualités indispensables pour toute entreprise qui aspire à la réussite et à la pérennité”

pour naviguer dans l'environnement commercial mondial.

EY a, par exemple, mené des études sur l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays de la sous-région. Cela nous a permis de formuler des recommandations sur les aspects fiscaux, légaux et financiers, contribuant ainsi au dynamisme observé dans ces économies.

Forte de son expérience approfondie en audit et conseil, comment EY évalue-t-elle l'état actuel des économies africaine et mondiale, et quelles recommandations stratégiques EY a-t-elle pour les entreprises opérant dans ces contextes ?

Selon le Rapport 2024 des Perspectives économiques en Afrique de la BAD, les pays africains continuent de faire face à d'importants défis structurels et à de multiples chocs sévères, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie provoquée par des tensions géopolitiques telles que l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les problèmes climatiques qui affectent l'agriculture et la production d'énergie, et une instabilité politique persistante.

De notre point de vue, plusieurs recommandations stratégiques peuvent être formulées aux entreprises opérant dans ces contextes.

D'abord, il est important pour ses entreprises d'avoir un pilotage proactif des éléments macro-économiques affectant leur environnement et un bon dispositif de gestion des risques. Il s'agira de façon concrète de mettre en place des mécanismes de gestion des risques pour anticiper et atténuer les impacts de fluctuations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Ensuite, les entreprises doivent

impérativement avoir une planification financière prudente. Il sera question de maintenir la liquidité et l'accès au capital en période d'incertitude.

Enfin, l'investissement dans les énergies renouvelables. Il sera question d'explorer les investissements dans les énergies renouvelables pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et améliorer la durabilité.

L'adaptabilité et la résilience sont devenues des qualités indispensables pour toute entreprise qui aspire à la réussite et à la pérennité.

La nomination d'une femme au poste de PDG mondial chez EY marque une étape importante dans l'évolution de la structure de leadership de votre Cabinet. Comment cette décision s'inscrit-elle dans la vision d'EY en matière de leadership féminin, et comment mettez-vous en œuvre ces initiatives au quotidien localement ?

La nomination de Janet Truncale au poste de PDG mondial d'EY est un jalon significatif qui reflète notre engagement envers le leadership féminin et s'inscrit dans la continuité de notre vision pour l'égalité des genres et la diversité en entreprise. Cette décision illustre notre volonté de promouvoir un environnement inclusif où les talents féminins peuvent s'épanouir et accéder à des postes de direction.

Au sein d'EY Côte d'Ivoire, nous mettons en œuvre cette vision à travers plusieurs initiatives alignées sur nos priorités WILL (Women In Life and Leadership), notre réseau féminin dédié. Nous les concrétisons à travers ces axes au quotidien :

- **Attractivité et rétention des talents féminins : nous veillons à créer un milieu de travail attrayant pour les femmes en offrant des opportunités de carrière équitables, des programmes de mentorat et de coaching, ainsi que des politiques de travail flexibles qui soutiennent l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. En reconnaissant et en valorisant les contributions uniques de nos collaboratrices, nous renforçons leurs engagement et fidélisation.**
- **Renforcement des capacités au leadership de nos collaboratrices : Nous investissons dans le**

développement professionnel de nos femmes leaders en proposant des formations spécifiques au leadership féminin, et des initiatives qui préparent nos collaboratrices à des rôles de leadership. En cultivant un vivier de femmes leaders, nous assurons une relève compétente et diversifiée pour les postes de direction.

- **Création d'un réseau actif au-delà d'EY pour un plus grand impact. Nous encourageons nos collaboratrices à s'engager et à participer à nos "Rencontres Business au Féminin" - des événements avec les femmes décideurs en Côte d'Ivoire - pour élargir leur réseau et créer des opportunités de rencontres avec d'autres leaders féminins. Cela permet non seulement de renforcer leur présence dans la communauté d'affaires, mais aussi de contribuer au développement économique et social de nos communautés.**

En tant que Country Managing Partner d'EY Côte d'Ivoire et Cluster Leader de l'Afrique Francophone, je suis convaincu du rôle crucial que jouent les femmes comme socles de la vie sociale et dans la vie économique dans sa généralité. A ce titre, je suis personnellement impliqué dans la promotion de ces initiatives et veille à ce que notre culture d'entreprise soutienne activement l'avancement des femmes. Nous sommes déterminés à être un modèle pour le leadership féminin, non seulement au sein de notre cabinet, mais aussi plus largement dans le monde du travail en Côte d'Ivoire et au-delà.

EY a diversifié son offre de services pour inclure la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique, la transformation numérique et les initiatives de développement durable et l'adaptation au changement climatique. Pourriez-vous nous expliquer la valeur ajoutée que ces nouveaux services apportent à la proposition globale d'EY ?

Ces nouveaux services enrichissent notre offre en fournissant une expertise intégrée qui permettra aux entreprises que nous accompagnons de naviguer avec succès dans un paysage économique et réglementaire en constante évolution, tout en leur créant de la valeur à long terme. Par cette diversification de nos

services, nous souhaitons illustrer notre engagement à fournir une expertise complète qui soutient les entreprises dans leur quête de croissance, d'innovation et de durabilité.

Comment cette expansion renforce-t-elle la position d'EY en tant que partenaire stratégique pour les entreprises qui naviguent dans l'économie dynamique d'aujourd'hui ?

Cette expansion de nos offres de services nous permet de répondre de manière holistique aux besoins complexes et interconnectés des entreprises dans un environnement économique en rapide mutation.

Premièrement, en intégrant la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique à notre portefeuille, nous ambitionnons de devenir un acteur clé proposant des solutions qui améliorent la résilience et l'efficacité des entreprises.

Deuxièmement, la transformation numérique étant au cœur des stratégies de croissance des entreprises modernes, en offrant des services dans ce domaine, nous nous positionnons comme un catalyseur de l'innovation, aidant ainsi les entreprises à tirer parti des technologies émergentes pour rester compétitives.

Troisièmement, avec l'importance accordée au développement durable et au changement climatique, nous nous

distinguerons en aidant les entreprises à élaborer des stratégies de durabilité robustes d'une part et saisir les opportunités de croissance verte d'autre part.

L'accès au financement reste un obstacle significatif pour les PME et les startups. Quelles approches stratégiques EY recommande-t-elle, y compris la levée de capitaux sur le marché boursier, et comment ces recommandations s'alignent-elles avec la vision plus large d'EY pour la croissance économique et l'entreprenariat ?

Chez EY, nous croyons fermement que la diversification des sources de financement est cruciale pour permettre à ces entreprises de réaliser leur plein potentiel.

D'abord, nous recommandons fortement aux PME et aux startups de diversifier les sources de financement, de ne pas se limiter aux sources traditionnelles de financement, telles que les prêts bancaires. L'exploration de nouvelles voies, telles que le capital-investissement, le crowdfunding, et la levée de fonds sur les marchés boursiers, peut offrir des opportunités significatives. Ces options permettent non seulement de lever des fonds, mais aussi d'accroître la visibilité et la crédibilité des entreprises sur le marché.

En effet, les opportunités offertes par le marché boursier, notamment via la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). La levée de capitaux par voie de marchés publics permet non seulement de mobiliser des fonds pour la croissance, mais elle offre aussi une visibilité accrue, renforce la gouvernance d'entreprise, et peut ouvrir la porte à de nouvelles opportunités commerciales.

Ensuite, un autre pilier stratégique consiste à améliorer la gouvernance d'entreprise et la transparence financière. En adoptant des pratiques de gestion rigoureuses et en préparant des business plans solides et bien documentés, les PME et startups peuvent se positionner favorablement pour attirer des investisseurs. EY accompagne les entreprises dans l'adoption de ces pratiques essentielles pour gagner la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs

Par ailleurs, nous encourageons les PME à adopter une approche stratégique en

matière de financement, qui inclut le renforcement des capacités de gestion financière et la structuration rigoureuse de leur business plan. Il est également essentiel de se préparer à attirer des investisseurs institutionnels et des fonds de capital-investissement, qui jouent un rôle de plus en plus important en Afrique. Cela passe par une transparence accrue, la mise en place de bonnes pratiques de gouvernance, et comme je le mentionnais plus haut, l'intégration de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), qui sont de plus en plus valorisés par les investisseurs.

Notre vision EY s'aligne parfaitement avec ces recommandations. Nous nous engageons à soutenir l'essor des PME et startups en Côte d'Ivoire, car nous sommes convaincus qu'elles sont des moteurs clés pour une croissance inclusive et durable. En promouvant des solutions innovantes et en facilitant l'accès à des financements adaptés, nous contribuons non seulement à la réussite de ces entreprises, mais également à la transformation économique du pays.

Nous avons également mis en place des programmes spécifiques pour accompagner les jeunes entreprises dans leur développement, en leur fournissant des conseils stratégiques sur la levée de fonds, la gestion des risques et l'amélioration de la performance opérationnelle, un accompagnement sur mesure pour les entreprises en phase de levée de fonds. Cela inclut des conseils sur la structuration financière, la valorisation de l'entreprise, et la préparation aux négociations avec les investisseurs.

En collaborant avec des experts, ces entreprises peuvent mieux comprendre leurs besoins financiers et élaborer des stratégies adaptées pour accéder aux ressources nécessaires à leur croissance.

Enfin, notre objectif est d'aider à construire un écosystème entrepreneurial solide et résilient en Côte d'Ivoire, qui puisse attirer des investissements, créer des emplois et stimuler l'innovation.

Nous nous engageons à soutenir l'essor des PME et startups en Côte d'Ivoire, car nous sommes convaincus qu'elles sont des moteurs clés pour une croissance inclusive et durable”



 **UN OUTIL COMPLET ET PERFORMANT POUR LA
DÉMATÉRIALISATION ET LA SIMPLIFICATION
DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR**

- FACILITATION DES ÉCHANGES ET DU COMMERCE TRANSFRONTALIER
- RÉDUCTION DES COÛTS
- PORTAIL UNIQUE TRANSACTIONNEL
- SÉCURITÉ DES RECETTES
- SIMPLIFICATION ET HARMONISATION
DES FORMALITES ET PROCÉDURES



THÈME

Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ?

25-26
NOVEMBRE

SOFITEL HÔTEL IVOIRE 12^e ÉDITION

PARTICIPATION PAYANTE | CEO : 300.000 FCFA | YOUNG CEO : 150.000 FCFA

INSCRIVEZ-VOUS SUR : WWW.CGECIACADEMY.COM

REMERCIEMENT À NOS PARTENAIRES ET SPONSORS

CO-HOST

MANSA BANK



SPONSOR LEADER



SPONSOR DU GALA



SPONSOR DES AWARDS



SPONSORS DIAMANT



SPONSORS OR



EXPOSANTS

PACK PREMIUM



PACK BIENVENUE



PARTICIPANTS

PACK PARTICIPANT



WELCOME PARTNERS



PACK VISIBILITÉ



ORGANISATEUR



PRODUCTEUR EXÉCUTIF



PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL



PARTENAIRES PRESSE



P R O G R A M M E

JOURS

HORAIRES	SALLES & ACTIVITÉS
08H00 09H00	ACCUEIL ET INSTALLATION DES PARTICIPANTS
09H00 10H00	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE/CONFÉRENCE INAUGURALE <small>(Salle AUDITORIUM)</small>
10H00 11H00	PANEL D'OUVERTURE : Contribution de l'industrie des services au développement économique en Afrique
11H00 11H30	Visite officielle des stands d'exposition (3 zones)

DAOUKRO	B T B
ODIENNÉ	R A P P O R T E U R S
DALOA	S A L L E D E C O M I T É S C I E N T I F I Q U E
KOSSOU	S A L L E D E S P A N É L I S T E S
KORHOGO	S E C R E T A R I A T
FOYER 1	E X P O S I T I O N
FOYER 2	E X P O S I T I O N

Lundi 25 novembre 2024

HORAIRES		PARCOURS CEO			PARCOURS YCEO - MASTERCLASS	
		CHANDELIER LAGUNE	SAN-PEDRO	BASSAM	SALLE DES FETES	BALAFON
11H30 13H00	IMMOBILIER Quels services pour accompagner le développement du marché immobilier en Afrique ?	LOGISTIQUE ET COMMERCE Quels services logistiques pour améliorer les flux commerciaux en Afrique ?	SERVICES FINANCIERS Le futur des services financiers en Afrique : Inclusion, innovation et impact			MASTERCLASS 1 : TECHNOLOGIES DISRUPTIVES Créer de la valeur avec les technologies disruptives : une exploration pratique de l'IA, de la Blockchain et plus encore...
13H00 14H30	DÉJEUNER DE NETWORKING / RENCONTRES B2B <small>(Salle NOIRE MEETING)</small>					
14H45 16H15	EDUCATION ET FORMATION Développer des services éducatifs innovants en Afrique pour un capital humain mieux adapté aux exigences du marché	INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES Quel écosystème pour développer les industries culturelles et créatives en Afrique	COMMERCE Le futur du commerce et de la distribution en Afrique : défis et opportunités		TABLE RONDE INCLUSION FEMMES ENTREPRENEURES DANS LE SECTEUR DES SERVICES : Surmonter les obstacles et promouvoir l'équité	MASTERCLASS 2 : MODÈLE ECONOMIQUE Construire un modèle économique durable pour les entreprises de services : stratégies, outils et bonnes pratiques
15H30 18H30	BUSINESS PLAN COMPETITION - CEREMONIE DE RECOMPENSE - LIEU : AUDITORIUM					
16H30 18H00	TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE Innovation technologique : comment révolutionner les services et modèles d'affaires en Afrique ?	SPORT L'industrie du sport : quelles opportunités pour les entreprises en Afrique ?		TABLE RONDE : SERVICES PROFESSIONNELS Quelle contribution des services de conseil dans la transformation des entreprises en Afrique ?		MASTERCLASS 3 : ENTREPRENARIAT SOCIAL Transformer les défis en opportunités dans le secteur des services
18H30 20H00	COCKTAIL DE NETWORKING - lieu : jardins de l'hotel Ivoire					
08H30 09H30	ACCUEIL ET INSTALLATION DES PARTICIPANTS					
09H00 10H30	SANTÉ ET BIEN ETRE Innovation dans les services de santé et d'aide à la personne en Afrique : quelles opportunités pour le secteur privé ?	DURABILITÉ Durabilité : quelles perspectives d'affaires pour les entreprises de service en Afrique ?		TABLE RONDE : SERVICES PUBLICS Redéfinir les services publics pour une amélioration des prestations aux entreprises 09H00 - 11H00		MASTERCLASS 1 : LEADERSHIP Quel leadership transformationnel pour les nouveaux chefs d'entreprises ?
10H45 12H45	TOURISME ET LOISIRS Repenser le tourisme et les loisirs en Afrique : stratégies innovantes	CADRE DE VIE ET MOBILITÉ URBAINE Quels services et technologies pour améliorer le cadre de vie et la mobilité urbaine en Afrique ?				MASTERCLASS 2 : ACCÈS AUX MARCHÉS Stratégies d'expansion pour les entreprises africaines de services : opportunités, défis et meilleures pratiques.
12H30 13H30	PANEL ET CEREMONIE DE CLOTURE <small>Salle des fêtes</small>					
13H30 15H00	DEJEUNER DE NETWORKING / RENCONTRES B2B <small>Salle NOIRE MEETING</small>					
20H00 00H00	DINER GALA <small>Salle AUDITORIUM</small>					

Mardi 26 Novembre 2024

Assurance Vie • Assurance Non-Vie

Akwaba SanlamAllianz

SanlamAllianz, le leader panafricain de l'assurance, dispose d'une vaste expertise et de ressources importantes. Nos forces et notre expérience combinées acquises sur plus de 200 ans vont créer une valeur considérable pour des millions d'Africains grâce à des économies d'échelle accrues, au partage de nos connaissances et à un portefeuille de produits plus varié et personnalisé afin d'améliorer la sécurité et la prospérité pour les générations à venir.

 **Sanlam | Allianz** 
Vivez en toute confiance



À travers sa nouvelle signature « Orange est là », Orange Côte d'Ivoire veut être perçue par la population ivoirienne comme un opérateur présent et engagé, prêt à répondre à tous ses besoins.

Réalisée par Paulin N. Zobo

"À LA CGECI ACADEMY, NOTRE OBJECTIF EST DE MONTRER NOTRE LEADERSHIP DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE DES ENTREPRISES IVOIRIENNES"

Orange Côte d'Ivoire connaît un développement fulgurant et soutenu. De la téléphonie fixe et mobile, l'entreprise a diversifié ses activités. Comment devons-nous la percevoir aujourd'hui et quels sont les secrets de ce succès ?

Aujourd'hui, Orange Côte d'Ivoire doit être perçue comme un opérateur présent et engagé, comme le souligne notre nouvelle signature « Orange est là ». À travers cette signature, nous souhaitons démontrer notre capacité à accompagner les populations ivoiriennes dans leurs besoins quotidiens. Concernant la CGECI ACADEMY, notre objectif est de montrer notre leadership dans la transformation digitale des entreprises ivoiriennes.

Nous offrons à nos partenaires une vaste gamme de services, allant de la téléphonie mobile à l'internet haut débit. Au-delà de ces services classiques, nous sommes également présents dans plusieurs autres domaines tels que les services financiers mobiles avec Orange Money, la banque avec Orange Bank, la cybersécurité, le cloud, la Collaboration et la Communication Unifiée (UCC). Nous avons donc la capacité de répondre aux besoins de différents secteurs d'activités, de l'agriculture à la santé, en passant par les transports, l'éducation, la finance, et la couverture des grands événements comme la Coupe d'Afrique des Nations. Cette diversification est soutenue par un fort engagement sociétal et environnemental, Orange Côte d'Ivoire étant une entreprise citoyenne.

Le succès d'Orange Côte d'Ivoire repose sur sa capacité à s'adapter aux besoins changeants du marché grâce à ses ressources humaines, qui sont la première force de notre entreprise. Nous pouvons nous appuyer sur un réseau d'experts locaux et internationaux appartenant à la grande famille Orange à travers le monde. Notre succès repose également sur nos innovations constantes, notre anticipation des besoins du marché, notre capacité à écouter nos clients et notre aptitude à faire face aux défis socio-économiques.

Orange Côte d'Ivoire est bien plus qu'un simple opérateur de téléphonie. Aujourd'hui, nous sommes une entreprise citoyenne contribuant, à notre modeste niveau, au développement numérique de la Côte d'Ivoire.

Quelles sont les retombées de cette croissance pour l'économie ivoirienne, notamment en termes de recettes pour l'État, de création d'emplois, d'investissements, d'impact en matière de responsabilité sociale de l'entreprise, etc. ?

Orange Côte d'Ivoire est un pourvoyeur d'emplois directs et indirects. Grâce à ses partenariats avec divers acteurs économiques, légalement constitués et respectant nos politiques de conformité, sur l'ensemble du territoire national, ce sont de nombreux jeunes citoyens et jeunes entreprises qui contribuent fièrement, à la croissance économique de notre beau pays. Les investissements massifs et permanents dans les infrastructures de télécommunications améliorent la connectivité et la qualité de nos services, rapprochant significativement nos populations entre elles et avec le reste du monde, réduisant ainsi, jour après jour, le fossé numérique qui nous sépare des autres régions. Nos projets innovants, tels qu'Orange Money et Orange Bank, renforcent l'inclusion financière des populations et le financement des entreprises locales. En matière de responsabilité sociale, l'entreprise est engagée dans des initiatives communautaires et environnementales, telles que des programmes éducatifs, des projets de santé, la gestion durable des déchets électroniques, et la formation des jeunes entrepreneurs ivoiriens grâce à notre centre d'incubation, Orange Digital Center. Globalement, nous sommes une entreprise citoyenne, respectant les lois et règlements du marché local, et nous nous efforçons quotidiennement de contribuer à la croissance économique de notre pays.

Fidèle au forum économique du patronat ivoirien, vous participez cette année en tant que Sponsor Diamant de la 12ème édition de la CGECI Academy dont le thème est : « Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ? ». Quelle est votre appréciation de cette problématique ?

C'est avec plaisir que nous accompagnons, encore cette année, la CGECI Academy, à laquelle nous croyons fermement. Nous pensons que ce genre d'initiative ne peut que stimuler la performance de nos économies, tant les acteurs sont nombreux et experts dans leurs différents secteurs d'activités. Cela nous permet de rebondir sur la problématique posée

cette année : « *Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ?* ». Cette question est pertinente, et d'une importance capitale dans le contexte actuel. L'industrie des services joue un rôle crucial dans la diversification des économies africaines, souvent trop dépendantes de secteurs traditionnels comme l'agriculture et les ressources naturelles. Ce secteur est un formidable moteur de croissance. Selon la Banque mondiale, cette industrie représentait 65% du PIB mondial en 2022, son rôle n'est donc plus à démontrer. Cette industrie est pourvoyeuse d'emplois à travers le monde, notamment dans des domaines en pleine expansion comme les technologies de l'information, les services financiers, ou encore le tourisme. Faisant partie de cette industrie, nous croyons qu'elle est la clé de voûte pour stimuler la performance économique de nos États. Cependant, pour y parvenir, il est essentiel de surmonter certains défis, notamment en matière d'infrastructures, de connectivité, et de développement des compétences. C'est là que des acteurs comme Orange Côte d'Ivoire ont un rôle clé à jouer.

Depuis longtemps, nous avons pris notre part dans la construction de cet édifice, à travers nos nombreux investissements (câbles sous-marins et data center de niveau Tier III) améliorant fortement notre connectivité, ainsi que la formation et le développement des compétences des acteurs du secteur. En tant que Sponsor Diamant de cette édition, nous réaffirmons notre engagement à promouvoir l'innovation à travers nos solutions numériques, à soutenir l'éducation et la formation pour préparer les talents de demain, et à encourager l'inclusion financière via nos services. Nous sommes certains que ces actions contribueront à faire de l'industrie des services un véritable levier de performance pour les économies africaines.

Quels sont vos objectifs de participation à l'édition 2024 aussi bien à l'endroit des entreprises, des investisseurs que des participants individuels ?

Pour l'édition 2024, nos objectifs de participation sont multiples et ciblent différentes parties prenantes. Pour les entreprises, nous visons à renforcer les partenariats en établissant des synergies et explorant de nouvelles opportunités de collaboration. Nous souhaitons également promouvoir nos innovations pour nous positionner comme un leader du secteur et identifier des opportunités de marché à travers des rencontres avec d'autres acteurs du domaine. Nous avons également pour but de discuter des opportunités de financement et de croissance avec des investisseurs potentiels.

Quant aux participants individuels, notre objectif est de partager avec eux des connaissances et des expériences à travers des panels et des ateliers, de faciliter le réseautage pour créer des connexions professionnelles enrichissantes, et d'inspirer

et de motiver chacun en présentant des histoires de réussite et des exemples de bonnes pratiques.

En somme, notre participation à l'édition 2024 vise à renforcer notre position de leader, à attirer des investissements et à inspirer tous les participants.

Il est de plus en plus question de développement durable prenant en compte la lutte contre le réchauffement climatique, l'adaptation climatique, la finance verte, la sauvegarde des ressources naturelles. Comment abordez-vous ces questions ?

Nous abordons les questions de développement durable de manière intégrée, en prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Concernant la lutte contre le réchauffement climatique, nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone en adoptant des pratiques énergétiques plus efficaces, en investissant dans les énergies renouvelables et en mettant en place des initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Avec des projets comme Orange Énergie, nous nous engageons à proposer à la population des alternatives en termes de consommation énergétique, notamment des panneaux solaires destinés aux populations rurales.

Nous sensibilisons également nos partenaires et clients à l'importance de ces efforts, et tous nos partenaires sont aujourd'hui soumis à nos différentes politiques de développement durable. Pour l'adaptation climatique, nous intégrons ces considérations dans notre planification stratégique en évaluant les risques liés au changement climatique et en adaptant nos infrastructures et processus en conséquence. En matière de finance verte, nous soutenons des projets et investissements favorisant le développement durable et la transition énergétique, en finançant des initiatives respectueuses de l'environnement. Pour la sauvegarde des ressources naturelles, nous minimisons notre utilisation des ressources en optimisant nos processus et en adoptant des pratiques de gestion durable. Nous participons également à des initiatives locales de préservation et de restauration des écosystèmes. En somme, notre approche du développement durable est proactive et axée sur des actions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique, soutenir la finance verte et préserver les ressources naturelles, tout en renforçant notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale.

Toujours dans la même veine de la durabilité, face à la concurrence mondiale, le développement du numérique, de l'intelligence artificielle et de la robotisation, quelles sont les perspectives d'affaires pour les entreprises de service en Afrique ?

Les perspectives d'affaires pour les entreprises de services en Afrique sont particulièrement prometteuses, notamment dans les domaines de la durabilité, du numérique, de l'intelligence artificielle (IA) et de la robotisation. Le continent connaît une adoption rapide des technologies numériques, offrant ainsi de vastes opportunités dans des secteurs comme la fintech, la santé numérique ou l'éducation en ligne. Par exemple, les fintechs africaines sont en pleine expansion, avec des prévisions de revenus pouvant atteindre 65 milliards de dollars d'ici 2030.

L'intelligence artificielle et la robotisation permettent d'automatiser les services, augmentant ainsi l'efficacité tout en réduisant les coûts, notamment dans la logistique, la santé ou encore les services financiers. L'innovation locale est également soutenue par des initiatives comme les Orange Digital Centers, qui forment les jeunes aux compétences numériques et incubent des startups prometteuses.

Du côté de la durabilité, les entreprises peuvent exploiter les énergies renouvelables pour réduire leur empreinte carbone. Elles investissent également dans des initiatives telles que l'agriculture durable, la gestion de l'eau, ainsi que la construction de bâtiments et d'infrastructures durables, afin de minimiser leur impact environnemental et favoriser un développement à long terme. Par exemple, Orange Côte d'Ivoire a équipé 45 % de ses sites de panneaux solaires en 2023.

Le développement des compétences est essentiel pour préparer une main-d'œuvre qualifiée, grâce à des programmes de formation numérique et des initiatives éducatives. Ces éléments montrent que les entreprises de services en Afrique ont un large éventail d'opportunités pour se développer et prospérer, tout en contribuant à un avenir plus durable et inclusif.

Quelles sont les perspectives de développement d'Orange Côte d'Ivoire à court et moyen termes ?

Orange Côte d'Ivoire se positionne comme leader de la transformation digitale des entreprises, avec des initiatives ambitieuses à court et moyen termes. Nous prévoyons de déployer la 5G à travers le pays, facilitant ainsi l'adoption de cette technologie par les entreprises. Parallèlement, nous renforcerons notre engagement social et environnemental avec le programme "Engage for Change", qui inclut des projets de reboisement et des actions sociétales. En matière d'innovation, Orange Côte d'Ivoire continuera de développer des services numériques, notamment avec Orange Bank Africa, qui a déjà attiré plus de 1 100 000 clients. Notre rapport RSE 2023 met en avant des initiatives visant à connecter, inspirer et améliorer les parcours de vie de nos clients, en offrant des services de qualité adaptés aux besoins de chacun.

FIRST NEWS

1^{ER}
ÉDITEUR
DE PRESSE
PRIVÉE EN
CÔTE D'IVOIRE



AOS INTUITION

INDÉPENDANCE, PROFESSIONNALISME, ENGAGEMENT.

ABIDJAN MARCORY, CITÉ HIBISCUS - VILLA 56, 30 BP 869 ABIDJAN 30

+225 27 21 51 22 35 / COMMERCIAL@FIRSTNEWS.CI.COM / HTTPS://FIRSTNEWS.CI.COM/

Mamady DIAKITÉ

Directeur Général de la BICICI



La banque est en pleine restructuration après l'ouverture de son actionnariat à d'autres institutions

Réalisée par Paulin N. Zobo



« NOTRE PRIORITÉ, AUJOURD'HUI, C'EST DE DOTER LA BICICI D'OUTILS INNOVANTS ET D'UNE ORGANISATION RÉPONDANT AUX BESOINS DE NOTRE CLIENTÈLE ».

La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI), fondée en 1962, a connu récemment un changement d'actionnariat avec l'entrée d'investisseurs institutionnels nationaux notamment BNI (21,5 %), CNPS (21,5 %), CGRAE (12,5 %), CDC-CI (12,5 %), Brandon & Mcain Capital (19 %), autres personnes morales (3,2 %) ainsi que des personnes physiques (9,8 %). Comment se porte la banque, aujourd'hui ?

La BICICI se porte très bien aujourd'hui et nous en voulons pour preuve les derniers résultats réalisés. Pour rappel, la BICICI a réalisé des résultats nets records de 12 391 MXOF en 2022 (+29% vs 2021) et 16 694 MXOF en 2023 (+35% vs 2022).

Il faut indiquer qu'après le changement d'actionnariat, la BICICI est présentement dans une phase de transition. Cela implique le changement de son organisation et de ses outils de travail afin de les aligner avec son nouveau statut et ses nouvelles ambitions. Cette phase qui prendra certainement fin en 2025, est délicate pour une banque mais nous avons fait le pari de franchir ce cap tout en maintenant une bonne qualité de service pour nos clients en continuant notre croissance

Quelles sont vos ambitions à moyen et long termes en matière de développement tant en Côte d'Ivoire que dans la sous-région ?

Comme indiqué précédemment,

notre priorité, aujourd'hui, c'est de doter la banque d'une organisation et des outils innovants répondant aux besoins de notre clientèle. Parallèlement à cela, nous avons défini nos ambitions à moyen et long termes à travers notre Plan stratégique 2025-2029. La BICICI souhaite désormais reprendre une place prépondérante dans l'accompagnement de l'économie ivoirienne et le développement des champions nationaux. De par ses missions, la BICICI a toujours joué ce rôle et ambitionne de le faire encore plus, maintenant que les capitaux et les centres de décisions sont nationaux.

Pour y arriver, la banque travaillera sur les cinq prochaines années à renforcer sa croissance, à améliorer son service à travers l'innovation et la digitalisation et, à fournir une expérience client irréprochable à sa clientèle.

A moyen et long termes, la BICICI envisage effectivement une expansion externe à travers l'ouverture de filiales dans la sous-région.

Vous renouvelez votre participation à la CGECI ACADEMY. Quels objectifs visez-vous, quelle est votre cible et quelles sont vos offres ?

La BICICI est un partenaire de longue date de la CGECI ACADEMY, forum qui constitue aujourd'hui un événement de référence pour le secteur privé ivoirien. Depuis trois ans (3 ans), la BICICI y participe de façon active avec pour but non seulement de soutenir l'initiative mais aussi et

surtout de présenter continuellement des solutions et des offres adaptées aux besoins des participants. Pour cette édition, la BICICI va plus loin en se hissant au rang de Sponsor Gold. A travers cet engagement, c'est un signal fort que nous souhaitons donner à l'ensemble des partenaires économiques :

- D'abord à la CGECI, notre organisation patronale : la BICICI est engagée à prendre sa place dans l'écosystème du secteur privé local et à contribuer à toutes les initiatives qui sont de nature à promouvoir et à développer les entreprises en Côte d'Ivoire et en Afrique
- Ensuite aux entreprises (clientes et non clientes) ainsi qu'à leurs dirigeants et cadres : la BICICI est plus que jamais engagée pour accompagner leurs projets, en toute confiance.

Le thème du forum économique est intitulé : « Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ? ». Quelle importance accordez-vous aux services dans votre politique de financement des entreprises ?

L'industrie des services occupe une place prépondérante dans notre politique de financement des entreprises à l'instar de la place que ce secteur représente dans l'économie ivoirienne. Pour rappel, l'industrie des services représente plus de 50% de l'économie ivoirienne de même que la plupart des pays en Afrique.

A la BICICI, le secteur des services constitue plus de 60% de notre clientèle entreprise. Jusqu'en juillet 2024, environ 50% de nos financements ont été orientés vers ce secteur. Nous souhaitons accroître notre engagement vis-à-vis de ce secteur les prochaines années.

La conférencière invitée pour cette 12^{ème} édition est Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice Générale de l'Organisation mondiale du Commerce. Qu'espérez-vous de son message au moment où l'Afrique représente à peine 3% du commerce mondial ?

Les enjeux pour le commerce international sont cruciaux et l'Afrique, malgré ses immenses richesses naturelles, reste quasiment absente du rendez-vous des échanges internationaux. Pour résoudre ce

déficit, il revient à nos Etats africains la responsabilité de produire et de mettre à la disposition du marché mondial des biens et services à plus grandes valeurs ajoutées.

Ce que nous attendons de la Directrice Générale de l'OMC, c'est de nous partager des best practices de certaines parties du monde qui étaient très peu représentées sur le marché mondial et qui ont su inverser la tendance au fil des années. En plus de cela, nous souhaitons surtout que l'OMC explique comment elle peut accompagner les pays africains en général et la Côte d'Ivoire en particulier à prendre une place plus importante dans le commerce international.

Quels sont les défis majeurs que les entreprises africaines doivent relever pour une plus grande performance ?

En Afrique, les entreprises et plus particulièrement les PME (puisque le tissu des entreprises dans nos pays est constitué à plus de 80% de PME), et même des analystes, ont tendance à croire que le principal défi c'est le financement, ou alors les conditions qui accompagnent le financement. Cela n'est pas vrai (ou pas totalement vrai). En effet, en Côte d'Ivoire, 28 banques commerciales sont au quotidien à la recherche de projets à financer. Ces banques ne peuvent donc pas dans le même temps refuser de financer les PME. De notre avis, le problème est donc à rechercher ailleurs.

Pour nous, les défis majeurs pour la performance des entreprises africaines se situent à trois niveaux que nous allons citer par ordre de priorité :

- **Au niveau de l'entreprise elle-même :**

- Elle doit fournir une offre adaptée à un réel besoin du marché,
- Elle doit offrir une bonne qualité de service,
- Et doit surtout assurer une bonne gestion de son activité et ses finances.

- **Au niveau de l'Etat :**

- Il doit garantir un bon environnement des affaires et un cadre favorable au développement des entreprises locales,
- Il doit mettre en place les infrastructures pour faciliter l'activité économique.

- **Une fois que ces conditions sont**

réunies, le secteur financier devrait logiquement suivre :

- en ayant un bon niveau d'appétit au risque
- en améliorant sa qualité de services
- et apporter les financements adaptés aux projets des entreprises

La problématique de la durabilité est au cœur des politiques des entreprises et des Etats dans un contexte de lutte et d'adaptation aux effets du changement climatique. Quelle est votre politique en la matière y compris pour la finance climatique ?

La BICICI est très sensible à la question de la durabilité et s'intéresse particulièrement à la lutte et à l'adaptation aux effets du changement climatique parce que c'est un enjeu mondial dont les conséquences et répercussions sont de plus en plus perceptibles dans les pays tropicaux.

La BICICI a fait de la lutte et l'adaptation aux changements climatiques l'une de ses batailles à travers notamment :

- La lutte contre la déforestation : de 2020 à 2024, la BICICI a planté environ 2000 arbres / an ;

- Le financement de projets verts : La BICICI développe des produits nouveaux pour intensifier ses financements verts (financements dédiés à des projets relatifs aux énergies durables et autres). Nous pouvons déjà vous assurer que depuis plusieurs années, la BICICI est très attentive à l'impact environnemental des projets et clients qu'elle accompagne, ainsi que des partenaires et fournisseurs avec qui elle interagit ;

- La sensibilisation de nos équipes aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) afin de faire d'elles, de puissants ambassadeurs du sujet auprès de leurs communautés ;

- Les partenariats avec des structures de finance climatique : La BICICI noue également des partenariats stratégiques avec les structures nationales et internationales dont la mission est de promouvoir la finance climatique ainsi que les initiatives de lutte contre les effets et d'adaptation au changement climatique.

Ensemble, construire un monde plus juste et plus équilibré.



EY Côte d'Ivoire s'engage à accompagner les organisations publiques et privées face à leurs défis dans un environnement toujours plus complexe. Offrant une gamme de services interconnectés avec des outils de pointe, EY aide ses clients à se transformer, à respecter les réglementations, à informer les investisseurs et à satisfaire les attentes de leurs différentes parties prenantes.

Fort de plus de 300 experts et 9 Associés, le bureau d'Abidjan étend son expertise au-delà des frontières ivoiriennes, notamment dans d'autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Bénin, le Niger, le Mali et le Togo.

How do you go from impossible to unstoppable?

The better the question. The better the answer.
The better the world works.

Audit et Conseil Financier

Arielle-Ines Séri Bamba - Associée

Experte Comptable

arielle-ines.seri@ci.ey.com

Nawa Koné Avoa - Associée

Experte Comptable

nawa.avoa@ci.ey.com

Ibrahim Kanté - Associé

Expert Comptable

ibrahim.kante@ci.ey.com

Marcel Oulaï - Associé

Expert Comptable

marcel.oulai@ci.ey.com

Assistance Comptable (ACR)

Honoré Kouamé - Associé

Expert Comptable

honore.kouame@ci.ey.com

Juridique et Fiscalité

Eric N'Guessan - Associé

Country Managing Partner EY Côte d'Ivoire

Cluster Leader EY Afrique Francophone

eric.nguessan@ci.ey.com

Serge Messou - Associé

serge.messou@ci.ey.com

EY Consulting

Dramane Coulibaly - Associé

dramane.coulibaly@ci.ey.com

Strategy and Transactions

Alain Kété - Associé

alain.kete@ci.ey.com

EY Côte d'Ivoire

5 avenue Marchand, Abidjan - Plateau

01 BP 1222 - Abidjan 01

Tél. : (+225) 27 20 30 60 50

Email : eyci@ey.ci.com

Web : www.ey.com



"LE GROUPE SIFCA EST EN PLEINES RÉFLEXIONS POUR PROFITER DES OPPORTUNITÉS DE LA DEUXIÈME TRANSFORMATION DE L'HÉVÉA"

Groupe agro-industriel de notoriété par son ancienneté puisque créée en 1964, sa résilience aux crises, et ses performances économiques, vous faites la fierté de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique. L'état actuel de vos entreprises et vos résultats vous donnent-ils satisfaction ?

En soixante ans d'existence, SIFCA constitue aujourd'hui l'un des piliers forts de l'économie ivoirienne, avec un excellent modèle de transformation de l'agriculture, 33 000 employés, 13 filiales et 21 usines.

A travers ses quatre pôles d'activités (le caoutchouc naturel, le palmier à huile, le sucre de cannes et maintenant BOKALA, la dernière-née de ses filiales dédiée à la production d'énergie renouvelable, SIFCA reste un Groupe solidement implanté dans cinq pays, malgré des difficultés dues aux cours du marché.

Présent sur toute la chaîne de valeur, depuis l'exploitation des plantations industrielles jusqu'à la transformation et la commercialisation, de l'huile de palme, du caoutchouc naturel et du sucre de canne, SIFCA intègre parfaitement des pratiques durables afin de mieux répondre aux exigences des marchés internationaux ainsi qu'aux attentes en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Nous avons des raisons d'être satisfait de notre Groupe qui a marqué les esprits depuis 1964, en faisant le choix de mettre l'HUMAIN au cœur de sa stratégie pour bâtir un modèle de développement basé sur des VALEURS de : Responsabilité, Ethique et Qualité ? Un Groupe Leader de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest et le premier employeur après l'Etat de Côte

d'Ivoire.

Certes, de nombreux défis nous attendent, notamment le financement durable du développement des exploitations agricoles, la sécurisation du foncier rural, l'impact du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles, mais nous sommes fiers de notre parcours.

La spécificité de votre Groupe réside dans le fait que vous intervenez dans quatre activités ciblées (caoutchouc, sucre, huile de palme et énergie renouvelable,) et surtout dans toute la chaîne de valeur depuis les plantations jusqu'à la commercialisation en passant par la transformation. Existe-t-il une partie de la chaîne qui est insuffisamment mise en valeur ?

Les secteurs de l'huile de palme, du caoutchouc et du sucre connaissent chacun des dynamiques spécifiques et des défis propres, influencés par les tendances économiques mondiales, les régulations de l'écosystème et les attentes des consommateurs.

1. L'huile de palme : Ce secteur reste porteur, notamment en raison de la demande croissante de produits alimentaires, cosmétiques et biocarburants. Selon les experts du secteur, la consommation mondiale d'huile de palme devrait continuer à croître dans les prochaines années, bien que cette croissance varie en fonction de la demande par secteur et des régions. Selon les projections, la consommation mondiale devrait atteindre environ 85 à 90 millions de tonnes d'ici 2030 ; soit une augmentation d'environ 30 % par rapport aux niveaux actuels. Nos défis sont donc orientés

Leader de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest et 1er employeur après l'État de Côte d'Ivoire, le sponsor SIFCA accorde un intérêt particulier à la durabilité dans le processus de production et l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, le groupe s'engage dans des initiatives visant à obtenir des certifications internationales et à réduire son empreinte environnementale.

Réalisée par Paulin N. Zobo



vers l'accroissement continue des productions locales pour répondre en partie au déficit d'oléagineux en Afrique de l'Ouest, estimé à environ 2,5 millions de tonnes par an.

2. Le caoutchouc : Ce secteur est également en pleine croissance, avec une demande soutenue de l'industrie automobile et de diverses industries manufacturières. La Côte d'Ivoire est devenue un acteur majeur de la production de caoutchouc dans le monde avec plus de 1,7 million de tonnes en 2023 et 3^{ème} producteur mondial derrière la Thaïlande et l'Indonésie.

Cependant, le secteur est sensible aux fluctuations des prix mondiaux ; ce qui nécessite une gestion prudente et une diversification pour limiter les impacts des baisses de prix. Une réflexion profonde et des choix rigoureux sur les opportunités de croissance notamment au niveau de la seconde transformation pourraient constituer des relais de croissance pertinents pour l'avenir de ce secteur.

3. Le sucre : Une des priorités des industries sucrières en Côte d'Ivoire est d'assurer l'approvisionnement régulier du marché domestique en sucre d'une qualité irréprochable et à un prix accessible. Dans ce cadre et conformément aux engagements pris avec les pouvoirs publics, des investissements importants ont été faits pour améliorer l'outil de production et booster les performances industrielles afin de tenir cet objectif prioritaire.

La stratégie de SIFCA dans ce secteur implique des investissements pour moderniser les plantations de canne à sucre et optimiser les procédés de production afin de rester compétitif et aller plus loin dans la valorisation des sous-produits issus de l'industrie sucrière.

4. La centrale à biomasse s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions national des énergies renouvelables 2014-2030 de la Côte d'Ivoire qui a l'ambition d'atteindre 45% de son mix énergétique issus des énergies renouvelables à l'horizon 2030 et répondre aux besoins en électricité d'1,7 million de personnes par an.

Cette centrale va générer au moins 500 emplois locaux. En revanche, pendant toute la période d'exploitation, ce sont plus de 1 000 équivalents temps plein locaux qui seront créés directement, avec à la clé des retombées économiques importantes et la création de nombreux emplois indirects stables.

Comme vous le voyez, tous nos secteurs d'activités sont prometteurs et en pleine croissance.

Pourquoi la filière du caoutchouc en Afrique n'arrive-t-elle pas à aller à la transformation complète y compris la production de pneumatique ?

En considérant que le marché local concerne tous les pays d'Afrique de l'Ouest dans lequel le Groupe SIFCA est implanté, 100% du chiffre d'affaires du secteur de caoutchouc est réalisé à l'export. Ce qui représente environ 55% du chiffre d'affaires consolidé. Ce volume est suffisamment impressionnant pour interpeller les consciences sur la nécessité d'aller à la deuxième transformation de notre matière première. Cependant, cela est aussi une question de volonté politique. Et au Groupe SIFCA nous sommes en pleine réflexions pour saisir cette opportunité afin de réorienter nos activités.

Sponsor de la 12^{ème} édition du forum économique annuel de la CGECI Academy, que vous inspire le thème de cette année : « Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ? ».

En outre, les pays invités d'honneur sont Singapour et l'Île Maurice. Qu'est-ce qui fait leur succès et quelles politiques doivent mettre en œuvre les Etats africains et les entrepreneurs pour atteindre le niveau de performance de ces deux pays?

Trois facteurs importants peuvent expliquer le succès des économies singapourienne et mauricienne : des politiques gouvernementales stratégiques favorisant notamment l'attraction des investissements étrangers, la stabilité politique ainsi qu'une forte capacité d'adaptation aux changements économiques mondiaux.

Depuis plusieurs années déjà, Singapour s'est imposée comme un hub commercial et financier grâce à sa position géographique stratégique, une réglementation pro-business et des investissements massifs dans l'éducation et l'innovation. Le pays a su diversifier ses secteurs, allant de l'électronique à la finance, en créant un environnement attractif pour les entreprises internationales.

Quant à l'Île Maurice, elle a su passer d'une économie agricole centrée sur le sucre à une économie diversifiée, intégrant le tourisme, les services financiers et les technologies de l'information. La bonne gouvernance et les accords commerciaux régionaux ont joué un rôle clé dans cette transition. Atteindre un niveau de performance similaire implique une simplification de nos réglementations ainsi que la promotion de technologies et industries durables.

Dans le cadre de la diversification de vos activités et de votre engagement pour le développement durable et la transition énergétique, vous construisez la centrale à biomasse BOKALA. Le projet est-il à la hauteur de votre rêve ?

C'est l'aboutissement, je l'ai dit, du Plan d'actions national des énergies renouvelables 2014-2030 de la Côte d'Ivoire qui a l'ambition d'atteindre 45% de son mix énergétique issus d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 et va répondre aux besoins en électricité d'1,7 million de personnes par an. Ce rêve est même partagé par tous les ménages. Car l'achat de la biomasse nécessaire au fonctionnement de cette centrale générera des revenus additionnels à près de 12 000 planteurs de la région pendant 25 ans, et va contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Cette centrale en cours de construction dans la commune d'Aboisso, à environ 100 km à l'Est d'Abidjan est dotée d'une puissance de 46 MW qui sera alimentée par environ 520 000 tonnes de déchets de palmiers, fournis par PALMCI, filiale du Groupe SIFCA. C'est un modèle d'économie circulaire avec des retombées sociales fortes qui va générer au moins, d'ici fin 2025, 500 emplois locaux. En revanche, pendant toute la période d'exploitation, ce sont plus de

1 000 équivalents temps plein locaux qui seront créés directement, avec à la clé des retombées économiques importantes et la création de nombreux emplois indirects stables. Véritable innovation technologique et industrielle, BIOVEA permettra ainsi d'éviter 4,5 millions de tonnes de CO2 sur les 25 ans d'exploitation et de fiabiliser le système électrique ivoirien.

Le recours à ces matières confirme l'engagement de SIFCA à répondre aux défis environnementaux de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique.

Présent dans cinq pays de la sous-région, quelles sont vos ambitions futures et les défis que vous devrez relever pour assurer une plus forte croissance du Groupe tout en préservant la biodiversité surtout les forêts à l'ère de la lutte contre le changement climatique ?

SIFCA a pour ambition de consolider sa position de leader dans ses secteurs

d'activité, tout en poursuivant ses initiatives visant à renforcer sa durabilité, son innovation, et son impact social. Nous continuerons à investir pour l'expansion, la modernisation des capacités de production et l'amélioration des chaînes de transformation, notamment en Côte d'Ivoire, au Liberia et au Ghana.

La durabilité est une priorité pour SIFCA. Le Groupe s'engage dans des initiatives visant à obtenir des certifications internationales et à réduire son empreinte environnementale.

Un accent majeur sera porté sur l'innovation et la transformation digitale afin de renforcer la digitalisation de ses processus agricoles et industriels pour améliorer la traçabilité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la transparence.

Le Groupe SIFCA entend poursuivre, chaque fois que cela est possible, l'exploration de nouvelles

opportunités pour étendre son activité dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et renforcer sa présence sur les marchés régionaux afin de réduire les risques liés aux fluctuations des prix mondiaux, au changement climatique et bien entendu continuer à contribuer de manière significative à la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Toujours au centre de ses priorités, l'amélioration des conditions de travail et développement communautaire et son engagement ferme, le Groupe va investir dans le bien-être de ses employés ainsi que dans les communautés locales environnantes de nos sites d'implantation. Des projets en matière de formation, de santé, et d'éducation sont en cours pour renforcer l'impact social du groupe. SIFCA déploie également des programmes avec des agriculteurs locaux pour les aider à améliorer leurs pratiques et booster leurs revenus ; contribuant ainsi au développement des zones rurales.

N-SOCITECH
ENTREPRISE DE SERVICES

CGECI **Academy** 2024
12^e édition

Smartbuilding

DES BÂTIMENTS INTELLIGENTS POUR
OPTIMISER VOS CHARGES ET RÉDUIRE
VOTRE EMPREINTE CARBONE

25-26
Novembre
Sofitel Hôtel Ivoire

+225 27 22 52 85 10
info.commercial@socitech.com
www.socitech.com



PIONNIER D'UN AVENIR PROSPÈRE

PÉTROLE ET GAZ
MINES
BANQUE ET SERVICES FINANCIERS
TÉLÉCOMS
IMMOBILIER
AGRO-INDUSTRIE
ÉDUCATION
MÉDIAS
SERVICES.



BRANDON & MCAIN





La notoriété de la Guest speaker et l'expérience des pays invités d'honneur constituent des atouts dont devront profiter les entrepreneurs africains pour développer les économies de leurs pays.

Réalisée par Paulin N. Zobo / Irène Bath

« IL EST TEMPS POUR LES PAYS AFRICAINS DE POUSSER L'INDUSTRIE DES SERVICES AFIN D'ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE LEURS ÉCONOMIES »

Le thème de la 12^{ème} édition du Forum CGECI ACADEMY est libellé comme suit: « *Quelle industrie des services pour stimuler la performance des économies africaines ?* ». **Qu'est-ce qui a motivé le choix d'un tel thème ?**

Ce thème trouve sa justification dans la situation générale des économies des pays africains et notamment celle de la Côte d'Ivoire. En effet, la plupart de nos États ont des économies qui reposent sur l'agriculture et accessoirement pour quelques-uns sur l'extraction des produits du sous-sol. Tous essaient depuis plusieurs années de pousser l'industrie transformatrice pour valoriser leurs productions agricoles, minières ou minéralières, afin d'en améliorer la valeur ajoutée dans leur économie. Mais la plupart n'y sont pas encore véritablement parvenus. Parallèlement, ces pays africains essaient également de développer le secteur des services mais ils sont encore à un stade embryonnaire en dehors des télécoms et des services financiers de base. Or, au regard de l'évolution de l'économie mondiale, nous voyons chaque jour, la

portée et la puissance des services dans l'économie des grands pays. Nous avons donc pensé à juste titre qu'il était temps pour les pays africains de pousser l'industrie des services afin d'accélérer la transformation structurelle de leurs économies.

Une fois n'est pas coutume, la Guest speaker est une dame, une Africaine, Directrice générale de l'OMC, Mme Ngozi OKONJO-IWEALA. Quelle signification et quel atout représente-t-elle ?

Après avoir occupé de très hautes fonctions dans son pays d'origine pendant plusieurs années et à la Banque mondiale, le Dr Ngozi OKONJO-IWEALA a été désignée en 2021, en qualité de directrice générale de l'Organisation Mondiale du Commerce - OMC. Elle est la première femme, mais également et surtout la première Africaine à occuper ce poste prestigieux. A ce titre, le Dr Ngozi OKONJO-IWEALA est un exemple qu'il convient de célébrer. Mais au-delà de cette perspective, elle est une autorité mondiale et un grand atout pour



Le participant qui vient à la CGECI ACADEMY peut en tirer profit d'une multitude de manières qu'il me serait fastidieux d'énumérer”

le continent dans sa marche vers le développement de l'industrie des services. Car comme vous le savez, le commerce et tous les services qui s'ont liés notamment la logistique, le transport, la distribution, etc... représentent un pan important de l'industrie des services et constituent un pilier important pour le développement des industries transformatrices. C'est donc un atout considérable pour l'Academy 2024 d'avoir un guest speaker de cette qualité car tous les pays africains ont des défis importants à relever au niveau du commerce. C'est d'ailleurs la raison principale de la création de la Zlecaf, le principal instrument pour booster le commerce et les échanges entre les pays africains.

Quelles leçons les entrepreneurs ivoiriens et africains peuvent-ils tirer des modèles économiques et de développement des pays invités d'honneur ?

Les pays invités d'honneur notamment Singapour et Maurice sont connus pour la place des services dans leurs économies. Ils ont aujourd'hui relégué l'agriculture et l'industrie au second plan, et le développement des services leur a permis de se positionner sur le plan mondial et de figurer à de bons rangs dans de nombreux classements internationaux. Sur la base de ces considérations, ces deux pays peuvent donc être source d'inspiration et de benchmark aussi bien pour les entrepreneurs que pour les pays d'Afrique sub-saharienne.

La 12^{ème} édition de la CGECI Academy est articulée autour de sessions plénières, douze panels de haut niveau, six masters class, une plateforme de rencontres B to B pour les jeunes entrepreneurs (speed networking). Comment un participant peut-il tirer profit d'un tel rendez-vous ?

Le participant qui vient à la CGECI ACADEMY peut tirer profit d'une multitude de manières qu'il me serait fastidieux d'énumérer ici. Alors pour faire simple, je vous dirais que la participation à la Cgeci Academy est bénéfique pour les participants à tous les niveaux. En effet les sessions sont enrichissantes en termes d'apprentissages. C'est également une plateforme de rencontres et d'échanges des opérateurs économiques. C'est donc une occasion de belles rencontres, d'identifier des opportunités d'affaires pour le développement de nos activités.

Qu'est-ce qui fera la spécificité de cette 12^{ème} édition ?

Cette 12^e édition est particulière à plusieurs titres. D'abord les participants pourront cette année assister à un plus grand nombre de sessions durant ces deux jours car nous avons revu la structuration et l'organisation de la partie scientifique. Le nombre de sessions par palier de tranche horaire a été réduit et les paliers ont été augmentés. Cette nouvelle structuration des sessions permettra à chaque participant de prendre part à beaucoup plus de sessions comparativement aux années antérieures. Ensuite, les sessions ont été regroupées dans une même zone

géographique. Cela facilite ainsi les déplacements et réduit les temps d'accès aux salles ce qui est un gros avantage pour être présent en début de session. Enfin, nous avons réservé des espaces pour les rencontres BtoB et programmé des cocktails de rencontre en fin de journée, une demande expresse des participants ces dernières années.

Quelle exploitation a été faite des résolutions du précédent forum et qu'en sera-t-il du présent ?

Les résolutions des précédentes CGECI ACADEMY sont reversées chaque année à la CGECI dont les services de plaidoyer en assurent la prise en charge et le traitement, notamment dans le cadre de leur activités en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires en vue de lever tous les défis identifiés avec l'appui des autorités ivoiriennes qui ont résolument placé le secteur privé au cœur du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Cette année, les résolutions suivront la même voie. Toutefois, il est important de souligner que le thème de cette année comprend un volet Innovation et développement de nouvelles opportunités d'affaires à explorer dans le secteur de l'industrie des services. Il serait donc avantageux pour les participants de saisir ces opportunités. Il leur revient d'explorer ces nouveaux business de l'industrie des services et d'y orienter les investissements car les services restent l'avenir de l'économie mondiale, donc de l'économie ivoirienne.



**Credit
Access**

NE RATEZ PLUS AUCUN MARCHÉ !

Bénéficiez d'une avance
allant jusqu'à

300 000 000 F CFA

- Bons de commande
- Factures
- Traités
- Chèques
- Découvert

Adapté par
SOCAL MEDIA

FONDEMENTS ET RESSORTS DE L'ÉCONOMIE EN AFRIQUE



Le Président Alassane Ouattara à un sommet de l'Union Africaine. DR

L'Afrique, riche de ses ressources naturelles et de son potentiel humain, aspire à une transformation industrielle profonde. Mais, cette ambition, bien que prometteuse, se heurte à de nombreux obstacles que les États du continent doivent se donner les moyens de surmonter.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) présente une feuille de route pour faire de l'Afrique une puissance en vue de l'atteinte d'un développement inclusif et durable. Pour réaliser cet objectif, l'Afrique qui ne représentait que 1,6 % de la valeur ajoutée manufacturière mondiale en 2014, doit surmonter de nombreux défis. Cela est surtout vrai pour l'Afrique subsaharienne qui fait partie des régions les moins industrialisées du monde.

Tous les États africains élaborent des stratégies d'industrialisation et de développement économique. Cependant, ces efforts se heurtent à divers obstacles, tels que le manque d'infrastructures, de capitaux et de technologies, ainsi qu'un climat politico-économique instable.

Les récents problèmes d'approvisionnement rencontrés par le milliardaire nigérian Aliko Dangote et sa raffinerie de pétrole, révélés

avec fracas en août dernier, illustrent la complexité liée à la disponibilité des ressources locales et posent la question de l'efficacité des systèmes de production. Ces difficultés mettent en lumière les défis auxquels les entreprises africaines même les plus grandes font face ; ce qui compromet, du coup, leur efficacité et les fait courir le risque d'échec.

Ces difficultés qui paraissent comme une absurdité dans le pays le plus peuplé d'Afrique – premier producteur africain de pétrole mais en butte à des pénuries de carburant – montrent l'incongruité des problématiques auxquelles les entreprises peuvent être confrontées dans leur marche vers l'industrialisation. Alors qu'il a engagé plus de 20 milliards de dollars dans la construction d'une méga raffinerie capable d'assurer l'autosuffisance en carburant de toute l'Afrique de l'Ouest, le riche homme d'affaires nigérian peine à s'approvisionner localement en pétrole brut.

Par Manu AKANI



Avec une population majoritairement jeune, l'Afrique subsaharienne

dispose d'une main-d'œuvre potentielle importante."

Début septembre 2024, sur ordre du gouvernement fédéral du Nigeria, un accord a été trouvé avec la Compagnie pétrolière nationale du Nigeria (NNPC), qui s'est engagée à fournir 385 000 barils de brut par jour à la raffinerie de Dankote. Le pire a donc été évité. Cependant, la polémique suscitée par cette affaire sonne comme une mauvaise publicité pour les États africains qui multiplient les appels aux investisseurs, allant même jusqu'à modifier leurs codes d'investissement pour les attirer.

DES RESSOURCES ÉNORMES ET DES EFFORTS D'INDUSTRIALISATION

Cette histoire soulève la problématique de l'accès des entreprises aux ressources naturelles locales alors qu'elles existent et sont capables de les exploiter ou de les transformer. Ces ressources peuvent être agricoles (cacao, hévéa, vivriers, etc.), halieutiques (poissons), animales (ovins, bovins, etc.), minières (fer, cuivre, or, phosphate, pierres précieuses, etc.), énergétiques (pétrole, gaz, aluminium, uranium, charbon etc.), énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, etc.), ou environnementales (faune, flore, bois, lacs, fleuves, etc.).

L'Afrique subsaharienne dispose de plusieurs atouts pour son développement industriel et économique. Le continent est, en outre, riche en ressources naturelles telles que les minéraux, le pétrole, le gaz, et les terres arables. L'Afrique possède environ 30 % des réserves mondiales de pétrole, de gaz et de minéraux. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, plus de la moitié des exportations provient de ces ressources naturelles. De nombreux pays dépendent fortement du pétrole ;

jusqu'à environ 90 %.

Par exemple, la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao avec une production de plus de deux millions de tonnes de fèves par an depuis la campagne de commercialisation 2020-2021. Elle est aujourd'hui le premier broyeur de fèves de cacao devant les Pays-Bas, et ambitionne de continuer sur des segments plus créateurs de richesses et d'emplois ; notamment à travers le chocolat.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, a annoncé, dans ce sens, l'inauguration dans les prochaines semaines, d'une usine de broyage de fèves de cacao d'une capacité installée de 50.000 tonnes par an. Cette capacité pourrait doubler dans un délai relativement court, dans l'espoir de voir s'accroître la part de revenus tirés de la chaîne de valeur du cacao, qui se situe aujourd'hui en deçà de 6%.

Le pays est également le troisième producteur mondial de caoutchouc naturel, derrière la Thaïlande et l'Indonésie et devant le Vietnam, avec une production de 1,6 million de tonnes en 2023 ; soit 12 % de la production mondiale. Cela lui permet de consolider sa position de premier producteur africain. La Côte d'Ivoire est également le premier transformateur de caoutchouc naturel en Afrique, avec 55 % de sa récolte de latex. Le pays ambitionne de porter ce taux à 100 % d'ici quelques années. Il possède également un sous-sol riche en minerais (fer, manganèse, bauxite). La plupart de ces minerais restent inexploités.

Un autre pays africain, la République Démocratique du Congo (RDC), possède d'importantes réserves minières (or, diamant, cobalt, cuivre etc). Ces ressources offrent au pays un potentiel énorme pour le développement industriel et l'exportation. Cependant, le pays ne tire pas de grands revenus de ces ressources car elles sont exportées sous forme de matières premières brutes ; contrairement à des pays comme la Chine qui transforment leurs métaux rares à partir desquels ils

fabriquent des batteries pour véhicules électriques. Bien que considérée comme un scandale géologique, la RDC ne capte même pas 1 % de la chaîne de valeur de son potentiel minier.

Cependant, pour se développer, d'autres types de ressources, dont certaines immatérielles, sont nécessaires. Il s'agit notamment des ressources humaines, c'est-à-dire la main-d'œuvre disponible et qualifiée pour les activités économiques, l'éducation et la formation professionnelle, et la capacité à innover et à créer des entreprises.

Avec une population majoritairement jeune, l'Afrique subsaharienne dispose d'une main-d'œuvre potentielle importante. Cette jeunesse peut être un atout majeur si elle est bien formée et intégrée dans le marché du travail. Des initiatives comme le programme "Skills Initiative for Africa" visent à améliorer les compétences des jeunes. En investissant dans l'éducation, la formation professionnelle et l'innovation, et en assurant une gestion durable des ressources naturelles, l'Afrique subsaharienne peut s'ouvrir la voie à une croissance inclusive et durable. Bien que des défis subsistent, des progrès notables sont enregistrés dans le développement des infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports. Des projets comme le Grand Barrage de la Renaissance en Éthiopie et les corridors de transport régionaux en sont des exemples tangibles.

D'INNOMBRABLES DÉFIS LIÉS AU SYSTÈME DE PRODUCTION

L'industrialisation des États africains est une question complexe nécessitant une approche multidimensionnelle. Bien que le continent regorge de ressources naturelles et fournisse au reste du monde de nombreuses matières premières, il est temps que les États africains se donnent les moyens de produire, d'exploiter et de transformer surtout ces biens sur place. Cela est essentiel pour créer une plus-value et s'octroyer une part plus importante de la chaîne de valeur de ces matières premières ; qu'elles soient agricoles, minières, énergétiques ou autres.



Concernant l'intégration, le commerce intra-africain reste limité ; ce qui empêche les économies d'échelle et la diversification des marchés. Les stratégies d'industrialisation varient d'un pays à l'autre, mais une approche coordonnée au niveau régional pourrait être la solution."

Pour résoudre cette équation, chaque État doit disposer d'un outil de production moderne et adapté aux besoins de transformation structurelle de son économie, en utilisant ses ressources naturelles.

Cela revient à parler du système de production, qui se définit comme l'ensemble des éléments matériels et immatériels nécessaires à la production des biens ou des services. Il inclut la manière dont les facteurs de production (comme le travail, le capital et les ressources naturelles) sont utilisés et combinés pour transformer des matières premières en produits finis.

En d'autres termes, c'est un processus complexe qui coordonne les ressources, les machines et les travailleurs pour produire des biens ou des services en quantité, de qualité et au coût abordable pour les populations africaines.

L'amélioration du système de production en Afrique est confrontée à plusieurs défis majeurs : infrastructures inadéquates, manque de technologies avancées, capacités humaines limitées, problèmes de gouvernance, corruption, accès limité au financement, défis environnementaux et une intégration régionale timide car pas encore à hauteur de souhait.

Le manque d'infrastructures adéquates et de technologies avancées constitue un obstacle majeur. Les infrastructures de transport (routes, chemins de fer, ports), d'énergie et de communication sont souvent insuffisantes ; ce qui entrave la croissance industrielle et limite la capacité de production et de distribution.

Cependant, l'espoir est permis grâce à l'innovation de plus en plus présente dans presque tous les secteurs d'activités et de l'entrepreneuriat des jeunes, notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Des hubs technologiques émergent dans des villes comme Nairobi (Kenya), Lagos (Nigeria), Accra (Ghana) etc., favorisant la création de start-ups et le progrès de l'innovation locale.

TECHNOLOGIES, FINANCEMENT, ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ETC

Il faut néanmoins admettre que l'adoption de nouvelles technologies reste faible pour l'instant sur le continent ; ce qui réduit l'efficacité et la compétitivité des industries locales. De nombreux pays africains ont connu ces dernières années une croissance économique soutenue, créant des opportunités pour l'investissement et le développement des infrastructures. En ce qui concerne les ressources humaines, elles restent confrontées à un manque de compétences techniques et de formation professionnelle adéquate pour soutenir les industries modernes. Mais pour pallier ces insuffisances, des gouvernements déploient des efforts afin de résoudre cette équation qui met en lumière la problématique de l'inadéquation formation-emploi.

L'accès limité aux capitaux et aux financements est un autre défi. Les entreprises africaines, en général et les PME, en particulier ont souvent du mal à obtenir les fonds ou crédits nécessaires auprès des banques pour se développer, innover, moderniser leurs équipements et augmenter, in fine, leurs capacités de production.

Par ailleurs, l'instabilité politique et même économique n'est pas de nature à encourager ou inciter les investissements étrangers et locaux à investir car l'argent, dit-on, n'aime pas le bruit. En outre, la corruption, les conflits et autres rébellions sont des facteurs qui peuvent freiner le développement industriel dans un climat des affaires parfois inapproprié pour les entreprises.

Concernant l'intégration, le commerce intra-africain reste limité ; ce qui empêche les économies d'échelle et la diversification des marchés. Les stratégies d'industrialisation varient d'un pays à un autre, mais une approche coordonnée au niveau régional pourrait être la solution. C'est pourquoi, il faut saluer l'avènement de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine) dont l'un des objectifs majeurs est d'atteindre l'intégration économique africaine en créant des opportunités pour une croissance industrielle plus harmonisée des États.

Malgré ces défis, il existe des bases solides sur lesquelles l'Afrique subsaharienne peut s'appuyer pour atteindre ses objectifs de développement inclusif et durable. Cette partie du continent bénéficie, en effet, de partenariats internationaux et de programmes d'aide au développement qui soutiennent ses projets économiques et sociaux.

GPMCI, PARTENAIRE CLÉ DU GOUVERNEMENT POUR UN SECTEUR MINIER PERFORMANT ET DURABLE

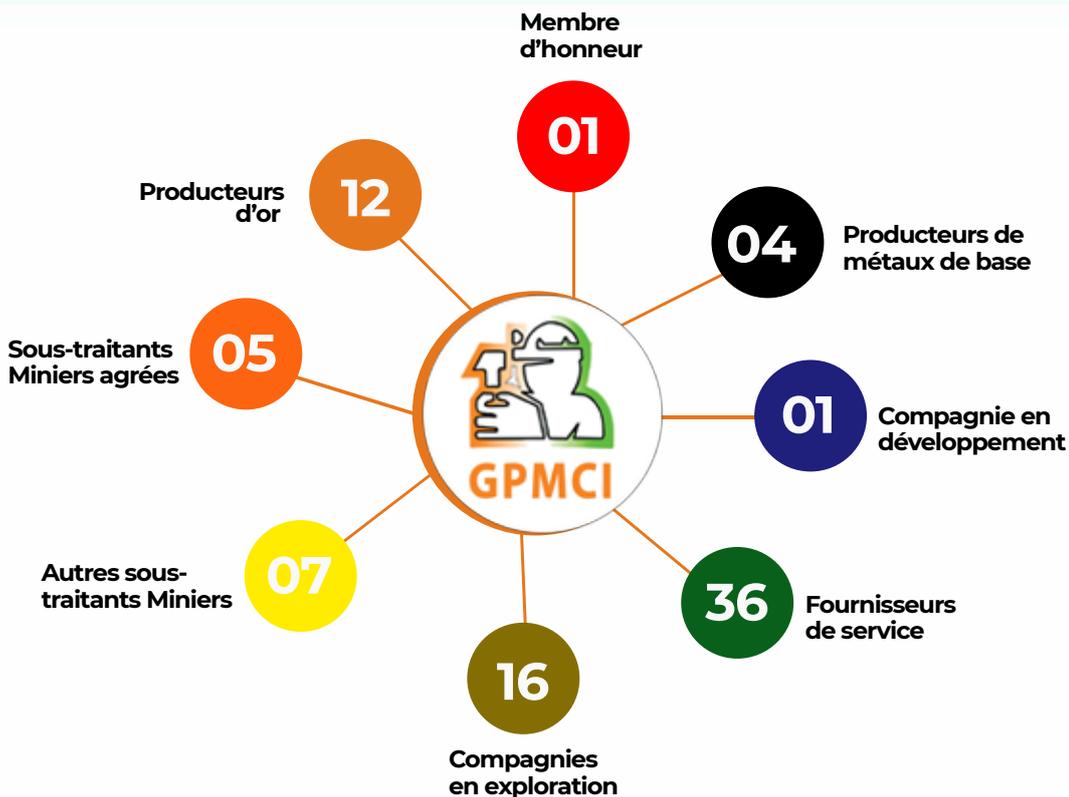


- Influence sur l'environnement des affaires
- Visibilité sectorielle / institutionnelle
- Bonne Gouvernance

Principale organisation patronale des opérateurs miniers privés de Côte d'Ivoire, le Groupement Professionnel des Miners de Côte d'Ivoire (GPMCI) regroupe toute personne morale, légalement constituée en Côte d'Ivoire pour rechercher et exploiter des substances minérales autres que les hydrocarbures ou fournir des prestations aux activités y afférentes.

82

MEMBRES



Notre Poids _____

Nous comptons **82** membres dont 14 sur 15 des mines industrielles du pays, et représentons plus de **90%** du chiffre d'affaires du secteur minier, avec une contribution de **4,1%** au PIB de la Côte d'Ivoire.

Activités Phares _____

- 1- Symposium Mines Côte d'Ivoire
- 2- Mining Olympiades
- 3- Mining Business Club
- 4- Journée Mine Verte
- 5- Mining Happy Hour

Adhésion _____



Scannez le QR code pour télécharger le dossier d'adhésion !



FONDEMENTS ET CLIMAT DES AFFAIRES DE LA CÔTE D'IVOIRE

Disponibilité des ressources et systèmes de production en Afrique

Un modèle économique en mutation : performances et contraintes

Environnement des affaires en Côte d'Ivoire :
quel degré d'attractivité ?

Dr Ouattara Kanigui , PCA de la FIPME

« L'approche inclusive et participative des PME adoptée par l'Etat contribue à améliorer le climat des affaires en Côte d'Ivoire »

Fadiga Fofana Mariam, Secrétaire Exécutive du Comité de Concertation État-Secteur privé

"Voici les trois acquis du dialogue État-Secteur privé"

Environnement des affaires en Côte d'Ivoire :
Rôle et regard de quelques acteurs

Touré Faman, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire

« L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est l'un des plus favorables en Afrique »

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE EN MUTATION

PERFORMANCES ET CONTRAINTES



Le ministre des Finances et du Budget de Côte d'Ivoire, Adama Coulibaly. DR



Le succès de ce pays repose sur l'agriculture. » C'est la chute d'un film institutionnel de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), qui présentait les performances économiques et les atouts de la Côte d'Ivoire.

Conscient des atouts naturels de la Côte d'Ivoire, le premier Président de la République, feu Félix Houphouët-Boigny, a au lendemain de l'accession à la souveraineté nationale et internationale, en 1960, axé le développement du pays sur la mise en valeur des potentialités agricoles, notamment sur le binôme café-cacao et l'exploitation forestière. S'agissant de cette économie verte, selon des données disponibles sur le site <https://www.fao.org/>, l'exploitation forestière a débuté en Côte d'Ivoire en 1880 et porté pendant des décennies, la création d'une industrie dynamique d'exportation et de transformation locale du bois de grume dans le sud forestier avec une kyrielle de scieries pourvoyeuses d'emplois. Notamment autour de l'embryon portuaire de San Pedro ; à travers l'Aménagement de la région du sud-ouest (Arso).

L'économie forestière s'est développée durant la période coloniale et la production de bois d'œuvre et d'ébénisterie a connu un grand essor

de l'indépendance jusqu'à fin des années 1980. Elle atteint son niveau le plus élevé en 1977 avec 5 321 000 m³ avant de décroître à 2 millions de m³, aujourd'hui.

Le décret n° 94-368 du 1er juillet 1994 a porté réforme et amélioration de la gestion de l'exploitation forestière, valorisation de la ressource ligneuse par une transformation plus poussée du bois, réhabilitation du couvert forestier par des activités de reboisement et d'assainissement de la profession d'exploitant forestier. L'exploitation forestière se pratique désormais en dessous du 8^{ème} parallèle par le biais de périmètres d'exploitation forestière, d'une superficie minimale de 25 000 ha.

LE DÉVELOPPEMENT DU BINÔME CAFÉ-CACAO

La stratégie payante mise en œuvre par le Père-fondateur a permis à la Côte d'Ivoire de devenir très rapidement le premier producteur mondial de cacao, détrônant ainsi le Ghana voisin. Depuis lors, elle garde jalousement ce statut.

En 2023, la production ivoirienne a été d'environ deux millions de tonnes. Selon <https://www.business-humanrights.org/>, avec une telle production annuelle, la Côte d'Ivoire est le premier producteur de fèves de cacao ; avec 45% de la production mondiale. Le cacao constitue un pilier



Il convient de souligner que ce nouveau gisement, Calao,

beaucoup plus riche en gaz naturel, permettra, à terme, de répondre aux besoins du pays pour la production d'électricité."

essentiel de l'économie ivoirienne, générant 40% des recettes d'exportation et contribuant entre 15 et 20% au PIB national. Cette filière emploie près de 600 000 planteurs et assure les moyens de subsistance à plus de 6 millions de personnes.

Quid du café ? La production ivoirienne est, selon des sources crédibles, de plus de 60 mille tonnes. En plus de ces deux spéculations, la Côte d'Ivoire a opté pour la diversification de son agriculture avec le palmier à huile, l'hévéa, le coton et l'anacarde, etc.

DES AVANCÉES NOTABLES DANS PLUSIEURS FILIÈRES AGRICOLES

Leader dans la production du cacao, la Côte d'Ivoire s'est engagée à développer toutes ses filières agricoles grâce à ses potentialités énormes et opportunités diverses. L'objectif est de capter toutes les ressources issues des différentes chaînes de valeur et d'apporter une valeur ajoutée à la production nationale, améliorer les revenus des producteurs et de créer des emplois décents et durables pour la jeunesse. Le pays est le 2ème producteur africain et 9ème mondial pour le palmier à huile, avec une hausse de la production de régime traité de 1,6 million de tonnes en 2011 à 2,4 millions de tonnes en 2022 ; soit une progression de plus de 50%.

Concernant le caoutchouc naturel, le pays est le 1er producteur africain et 4e producteur mondial, avec une production passant de 239 mille tonnes en 2011 à 955 mille tonnes en 2022.

Pour la noix brute de cajou, le pays est le premier producteur mondial avec une production qui est passée de 400 mille



Le Président Alassane Ouattara félicite M. Claudio Descalzi, PDG du Groupe ENI après la découverte pétrolière. DR

tonnes en 2011 à plus d'un million de tonnes en 2022 ; soit une progression de plus de 150%. Avec ces acquis, le pays a mis le cap sur la transformation locale de ses produits agricoles, pour développer une véritable agro-industrie (**voir encadré 1**)

RECHERCHE ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ET MINIÈRES

En plus de la diversification de l'agriculture, les autorités d'alors, sous l'impulsion du Président Félix Houphouët-Boigny, ont très vite mis le cap sur la recherche et le développement du secteur minier. Cette volonté politique s'est traduite par la création de la Société du développement minier (Sodemi) en mettant l'accent sur l'exploration pétrolière. La recherche pétrolière en Côte d'Ivoire a débuté depuis 1950 par les premiers forages réalisés par la Société africaine de pétrole (SAP).

Ainsi, les études d'exploration ont abouti à la découverte du premier champ pétrolier ivoirien en 1974 baptisé «Bélier ». Cette découverte a été faite par la Petroci grâce à un investissement de 200 millions de Fcfa

qui a permis de réaliser 50 forages. En 1974, Houphouët-Boigny a promis qu'il prendrait sa première coupe de champagne si son pays venait à découvrir l'or noir. Le 18 octobre 1977, à l'annonce de la bonne nouvelle (la découverte du pétrole), il a tenu parole en sablant une coupe de champagne. Malgré des fortunes diverses, la recherche et l'exploration pétrolières ont continué ; avec aussi bien une promotion tous azimuts du bassin sédimentaire ivoirien portée par la Société nationale d'opération pétrolière en Côte d'Ivoire (Petroci) qu'avec la recherche et le développement miniers avec la Sodemi.

Ainsi, courant 2022, dame nature a véritablement commencé à être généreuse avec la Côte d'Ivoire. En témoignent les découvertes de classe mondiale de gisements de pétrole en eaux profondes.

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a annoncé, en effet, dans un communiqué, le jeudi 07 mars 2024, une nouvelle découverte majeure d'hydrocarbures dans le bassin sédimentaire ivoirien par Eni Côte

... un
gisement
aurifère
a été découvert
dans l'ouest de
la Côte d'Ivoire,
constituant le
plus grand du
pays à ce jour,
a annoncé le
président du
groupe minier
canadien
Montage Gold."



Mamadou Sangalowa-Coulibaly, ministre des Mines du Pétrole et de l'Énergie à l'inauguration de la Mine d'or de Séguéla. DR

d'Ivoire et son partenaire la Société nationale d'opérations pétrolières en Côte d'Ivoire (Petroci) sur le bloc CI-205 dénommé gisement Baleine.

Le Groupe pétrolier italien Eni, en partenariat avec Petroci Holding, a réalisé, début mars 2024, une nouvelle découverte majeure d'hydrocarbures, dénommée *Calao*, sur le bloc pétrolier CI-205. Situé à environ 45 kilomètres au large des côtes, et à 120 km à l'ouest du gisement Baleine, *Calao* est la deuxième plus importante découverte en Côte d'Ivoire. Cette nouvelle découverte fait suite au forage du puits Murène-IX, d'une profondeur de 2 800 mètres à partir du fond marin, dans une tranche d'eau de 2 200 m ; soit une profondeur totale de 5 000 m.

Le puits a rencontré du pétrole léger, du gaz naturel et des condensats. Les estimations indiquent, pour le moment, des ressources de l'ordre d'1 à 1,5 milliard de barils équivalent pétrole.

Très riche en gaz naturel, *Calao* permettra, à terme, de répondre aux besoins du pays pour la production nationale d'électricité. Avant cette découverte, dans le champ *Baleine*, avait été réalisée la plus grande découverte de pétrole et de gaz en Côte d'Ivoire. Précisément sur le bloc CI-101 en septembre 2021, avec un potentiel situé entre 1,5 et 2 milliards de barils pour le pétrole brut et, à environ 1800 à 2 400 milliards de pieds cube de gaz associé. Ce gisement est situé aux larges d'Adiaké, au Sud-Est du pays.

CE N'EST PAS TOUT !

S'agissant de l'exploration aurifère, le plus grand gisement d'or du pays a été découvert, récemment, dans les départements de Kani et Dianra, situés dans le district du Woroba.

Les ressources du site sont évaluées à 155,5 tonnes d'or dont l'exploitation devrait générer 4 500 emplois directs et indirects. Selon une note officielle de la Présidence publiée le 03 mai 2024, le plus grand gisement aurifère du pays a été découvert à l'ouest ; annonce faite par le président du groupe minier canadien Montage Gold.

« *Les ressources minérales de ce gisement, la plus grande mine dans le pays à ce jour, sont évaluées, selon M. Martino de Ciccio, à 5 millions d'onces ; soit 155,5 tonnes d'or avec une teneur moyenne de 0,72 g/t* », a ajouté dans la mouvance, une note de la Présidence de la République.

Selon un ancien Directeur général des mines et de la géologie, « *ces annonces ne sont qu'une goutte d'eau dans les découvertes qui seront progressivement faites par les hautes autorités ivoiriennes.* »

L'exploitation du fer du mont Klahoyo, dans l'ouest du pays, par exemple, est l'un des projets les plus prometteurs en termes de revenus pour l'État et de retombées pour les populations locales. Le gisement contient 670 millions de tonnes d'un minerai à 36 % de teneur en fer. Des sources officielles dont le site www.gouv.ci citant en 2012 M. Marcus Reston, directeur des opérations de PAN AFRICAN MINERALS, (une entreprise anglaise) indiquent que sa société envisage de créer plus de 2 000 emplois au profit des populations.

TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS AGRICOLES : UN GRAND CHALLENGE POUR LA CÔTE D'IVOIRE

Le développement de la Côte d'Ivoire devra reposer sur une agriculture innovante, avec une place de choix à une agro-industrie qui prend en compte outre la transformation locale du cacao et du café, celle du caoutchouc, du coton graine et de la noix de cajou, entre autres. En ce qui concerne cette dernière spéculation, son taux de transformation est passé de 6,22% en 2016 à 21% en 2023.

Les statistiques de la Direction générale du Conseil du coton et de l'anacarde indiquent que la Côte d'Ivoire a transformé 265 863 tonnes de noix brutes en 2023 contre 40 383 tonnes en 2016. En juin 2024, la quantité achetée par les transformateurs avait déjà dépassé les 300 000 tonnes. La Côte d'Ivoire, deuxième exportateur de noix de cajou et troisième pays transformateur au monde, ambitionne de transformer 50% de la production en 2027.

En ce qui concerne le coton, le pays a produit 347 922 tonnes de coton graine au terme de la campagne cotonnière 2023/2024 ; soit une hausse de 47% par rapport à la production de 236 000 tonnes réalisée un an plus tôt.

Au-delà de cette production qui a repris de l'élan, la transformation locale plus accrue avec la relance de l'industrie textile demeure un grand défi à relever sous la férule du nouveau Directeur général Berté Mamadou.

En effet, les produits obtenus, à savoir la graine et la fibre de coton, sont livrés, pour le premier, entièrement aux entreprises locales de trituration et, pour le second, à plus de 95% aux marchés internationaux, principalement du Pakistan et du Bangladesh.

En ce qui concerne le cacao, la capacité de broyage du pays est estimée à 972 000 tonnes avec un taux de transformation effectif de 35%. L'ambition étant de porter cette capacité de broyage à 1 176 040 tonnes avec plusieurs usines en construction. Depuis quelques années, le gouvernement a pris l'engagement de transformer sur place au moins 50% de sa production de cacao d'ici 2025. Pour l'atteinte de cet objectif, la Côte d'Ivoire multiplie les initiatives et s'ouvre à des investisseurs étrangers.

Quant au caoutchouc naturel, sa production augmente de 24% à 1,7 million de tonnes en 2023. C'est ce qu'indique la plateforme spécialisée WhatNext Rubber Media International. Ce stock affiche une hausse de 24,3% ; soit environ 350 000 tonnes de plus que celle de l'année dernière (1,35 million de tonnes). La Côte d'Ivoire, après la maîtrise au niveau de la première transformation, s'active à passer au stade de la seconde transformation. Un élan contrarié par la pandémie de la Covid-19. Avec le Conseil hévéa-palmier à huile (Chph), dirigé par l'ingénieur

agroéconomiste Fournigué Edmond Coulibaly, la filière hévéa palmier à huile avance bien et sans bruit majeur.

Au sein dudit Conseil, se retrouvent décideurs, usiniers et producteurs pour suivre la régulation et redynamiser aussi bien la production de caoutchouc et d'huile de palme que pour consolider véritablement une transformation locale bien engagée. Surtout en ce qui concerne l'huile de palme, on peut le dire sans se tromper, que la transformation locale en produits semi-finis et finis est une réalité.

En ce qui concerne les prévisions pour 2024, la production de caoutchouc naturel attendue est de 12% à 1,88 million de tonnes. Sur le plan mondial, l'offre devrait rebondir de 4% pour s'établir à 14,6 millions de tonnes.

« Une hausse potentielle importante des prix peut inciter les agriculteurs à augmenter la fréquence des récoltes et à adopter diverses mesures à court terme conduisant à une production plus élevée qu'en 2023 », souligne WhatNext Rubber Media International.

En dépit de grandes transformations et mutations en cours, la pandémie de la Covid-19 a montré aux acteurs qu'il faut poursuivre les efforts pour produire beaucoup, conserver sur le long terme en interne et mettre à marché aussi bien localement qu'à l'international. Ce qui suppose l'accroissement des capacités de stockage.

Selon N'Guessan K. Edouard, ancien Directeur général du Conseil du café-cacao et auteur de livre : « Réforme de la filière cacao en Côte d'Ivoire, évolutions institutionnelles, incitations fiscales et financières à l'industrie », « là où le Cocoa Board du Ghana dispose d'une capacité de stockage de 500 mille tonnes, la Côte d'Ivoire, elle, a une capacité d'un million de tonnes qui sert à stocker plusieurs produits dont l'anacarde et le café. Le cacao à lui seul occupe 500 mille tonnes. Il faut donc renforcer notre capacité de stockage », a-t-il recommandé. L'objectif étant que les cours des produits de base dépendent moins des yoyos du marché international. Avec environ 17% du PIB et plus de 60% des emplois durables en 2022, le secteur agricole occupe une place essentielle dans le tissu économique et social du pays. Raison pour laquelle il est au cœur de la vision 2030 du Chef de l'État.

En somme, en plus de la consolidation des acquis au niveau de la transformation agro-industrielle, tout est mis en œuvre par les pouvoirs publics, pour tirer grands profits de la vulgarisation des Tics aussi bien au niveau de l'administration publique que du secteur privé ; depuis une décennie.

Choisir Pétro Ivoire, c'est choisir l'Excellence



Acteur important dans la distribution des produits pétroliers, depuis 1994, Pétro Ivoire s'engage à fournir à ses clients des produits et des services de qualité, dans le respect des normes de sécurité et d'environnement.

Avec un réseau de plus 90 stations-service couvrant l'ensemble du territoire, des ateliers Point S pour l'entretien automobile, des contrats d'assurance automobile, des lubrifiants certifiés pour optimiser la performance de vos moteurs, et du gaz emballé pour les foyers, nous répondons à tous vos besoins énergétiques. Nos boutiques CHEZNOU, dédiées à la promotion de l'artisanat local, reflètent également notre engagement envers le savoir-faire ivoirien.

Conscient des enjeux environnementaux, nous nous engageons également vers des solutions énergiques plus propre avec l'installation des bornes électriques à charge rapide sur certaines de nos stations.

En 2024, notre engagement a été récompensé par le **Prix National d'Excellence du secteur des Hydrocarbures**, soulignant notre dévouement à l'innovation et à la qualité. Cette reconnaissance s'ajoute à notre triple certification ISO, témoignant de notre respect des normes internationales en matière de qualité, de sécurité et d'environnement.

Choisir Pétro Ivoire, c'est opter pour **une entreprise citoyenne et innovante**, dédiée à l'excellence et au service de la Côte d'Ivoire. ■

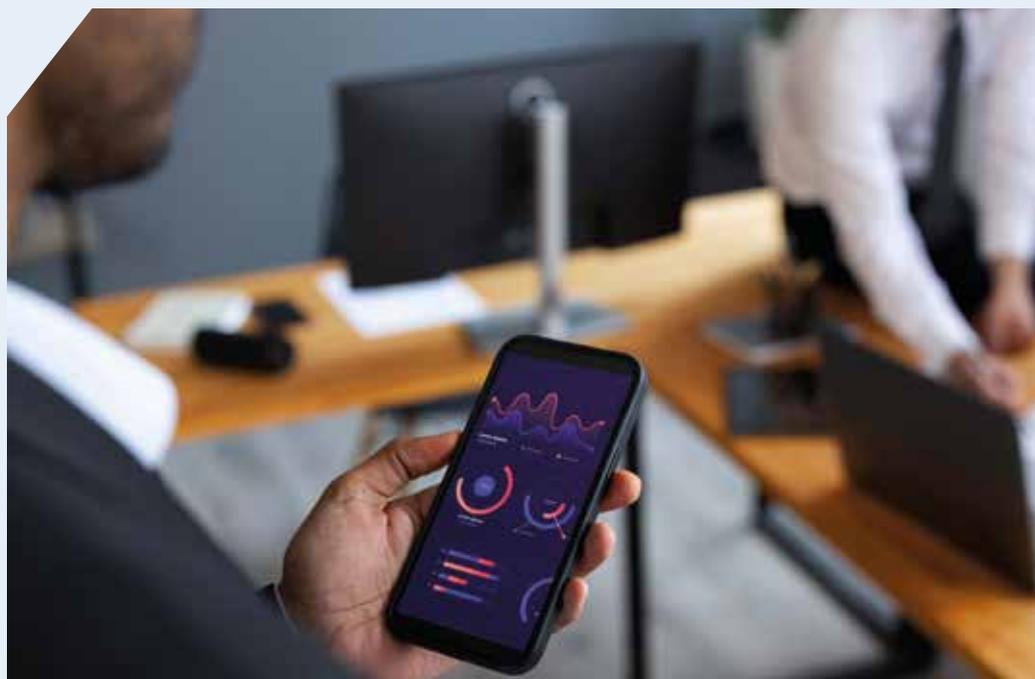


**Prix d'Excellence 2024,
Secteur Hydrocarbures**



30 ANS QUE NOUS FAISONS ROUTE ENSEMBLE

Pétro Ivoire



LE SECTEUR NUMÉRIQUE, VECTEUR D'UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE

Les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire sont bonnes, malgré un contexte économique global difficile. Le pays a la capacité de renforcer sa résilience, selon les conclusions d'un nouveau Rapport sur la situation économique publié par la Banque mondiale en juillet 2023. Par ailleurs, il pourra accélérer sa marche vers son objectif de développement à moyen terme ; à savoir réduire de moitié la pauvreté et atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030, en renforçant ses investissements dans la transformation numérique.

Selon l'étude intitulée « *Le secteur numérique, vecteur d'une économie émergente* », la Côte d'Ivoire a atteint un taux de croissance de 7 % en 2021, en dépit des chocs de la pandémie de COVID-19 et de la crise énergétique ; grâce aux secteurs des services et de l'industrie ainsi qu'à une demande intérieure forte.

Pour y parvenir, elle peut compter sur l'économie numérique qui pourrait rapporter plus de 5,5 milliards de dollars d'ici 2025 et plus de 20 milliards de dollars d'ici 2050. Ces gains pourraient être plus importants, à condition que les pouvoirs publics ainsi que le secteur privé renforcent les investissements dans les cinq piliers fondamentaux du numérique que sont les infrastructures, les plateformes, les services

financiers, l'entrepreneuriat et les compétences.

M. Yohou Hermann, auteur principal dudit Rapport, note : « *La place du numérique dans l'économie ivoirienne progresse rapidement. En 10 ans, le nombre d'utilisateurs d'internet est passé de 9% à 34% de la population. Le secteur des services de télécommunications a généré un chiffre d'affaires de 1 139 milliards de francs CFA en 2021 ; soit près de 2 milliards de dollars ; ce qui représente 3% du PIB, près de 3 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects créés. Le nombre de cartes SIM a doublé pour atteindre 40 millions. Tout ceci illustre bien la montée en puissance du numérique en Côte d'Ivoire.* »

Pour accroître le niveau des impôts et taxes collectés, d'une part, et faciliter la tâche aux acteurs du secteur privé ivoirien, d'autre part, une plateforme dite e-impôt a été créée depuis fin 2016 à l'effet de payer les impôts en ligne. Elle est accessible sur le lien : <https://e-impots.gouv.ci>.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur la digitalisation des procédures administratives, qui permet de réduire les lourdeurs et de créer plus de célérité dans la délivrance des actes administratifs.

Par Bamba M.

Le Fonds d'Entretien Routier (FER) a pour mission principale de FINANCER LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER EN COTE D'IVOIRE.



Nos Services

ENTRETIEN
ROUTIER

PÉAGES

PESAGES

AIRE DE
STATIONNEMENT

Notre ambition, votre confort routier.



Solange Amichia, Directrice générale du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) en conférence de presse annonçant un progrès remarquable entre 2021 et 2024. DR

L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE QUEL DEGRÉ D'ATTRACTIVITÉ ?

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une stabilité sociopolitique et mieux, d'un certain rayonnement à l'échelle internationale. En témoigne l'organisation d'événements internationaux dans le pays. Ce contexte favorable est à mettre sur le compte des nombreuses et d'importantes réformes économiques et structurelles qui ont accru, de façon significative, le degré d'attractivité de l'économie ivoirienne. Faut-il pour autant parler d'embellie ? Analyse.

LES ATOUTS DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

Une croissance économique dynamique

La Côte d'Ivoire affiche une économie solide depuis la décennie 2010-2020, avec un taux de croissance annuel moyen parmi les plus élevés en Afrique. Cette croissance soutenue est de nature à rassurer les investisseurs nationaux et étrangers.

Pour que cela soit possible, il a fallu que le pays maintienne sa solidité économique qui a toujours eu pour socle l'agriculture. Le pays est un leader mondial dans plusieurs matières premières agricoles telles que le cacao, la noix de cajou, le café, le caoutchouc qui sont autant d'opportunités dans les secteurs agro-industriels et les chaînes de valeur associées. « La Côte d'Ivoire enregistre l'un des taux de croissance économique les plus rapides et soutenus en Afrique subsaharienne depuis plus de dix ans. Avec une croissance du PIB réel de 8,2% en moyenne sur la période 2012-2019, elle a réussi à contenir la pandémie de COVID-19 et garder une croissance positive en 2020 à 2%. En 2021, le pays a renoué avec sa trajectoire de forte croissance et continue

Par Hervé Gobou

Le gouvernement ivoirien a mis en œuvre d'importantes réformes à cet effet, telles que la simplification des procédures d'enregistrement des entreprises et la réduction des formalités administratives”

de jouer un rôle central en tant que hub économique régional et terre d'accueil pour de nombreux ressortissants des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest », explique la Banque mondiale dans son rapport du 6 mai 2024.

- Des réformes institutionnelles majeures pour la facilitation des investissements

L'État de Côte d'Ivoire a créé des conditions pour une amélioration du climat des affaires et engagé d'importantes réformes visant la simplification des procédures d'enregistrement des entreprises et la réduction des formalités administratives. L'objectif étant la facilitation des investissements. La création du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire

(CEPICI), dirigé aujourd'hui par Mme Solange Amichia, s'inscrit dans cette dynamique. Dans sa mission régaliennne, le CEPICI s'évertue à promouvoir les investissements étrangers et optimiser la création d'entreprises. Cet organisme fait depuis lors, un impressionnant lobbying pour la promotion de la destination Côte d'Ivoire. Au-delà de la promotion ou de la valorisation du potentiel économique du pays, le CEPICI se veut du reste un accompagnateur, un conseiller et un assistant crédible et efficace pour toute personne ou entreprise désirant investir dans le pays.

L'État ivoirien n'a donc pas lésiné sur les moyens pour favoriser un climat des affaires moderne, modèle et compétitif.

Le Dr Kanigui Ouattara, président de la Fédération ivoirienne des Petites et moyennes entreprises (FIPME), en atteste : « *Plusieurs dispositifs institutionnels ont été mis en place par l'État de Côte d'Ivoire pour mieux encadrer et améliorer l'environnement des investissements en Côte d'Ivoire. On peut citer, entre autres : le Guichet unique de développement des entreprises (GUDE) et ses filiales que sont la Société d'État Côte d'Ivoire PME et la Société de garantie des PME. À côté d'elles, il y a l'Agence Côte d'Ivoire Export, chargée de l'assistance des entreprises à l'export, pour permettre à la Côte d'Ivoire d'être présente partout dans le monde tout en donnant une plus grande visibilité aux entreprises et aux produits Made in Côte d'Ivoire,*

le nouveau Code des marchés publics etc. On peut également citer l'aide à la création d'entreprises matérialisée par l'Identifiant unique (IDU) etc. Le projet de Politique d'amélioration du climat des affaires (PACACI) sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget et auquel nous participons comme membre permanent est aussi une initiative majeure qui consacre l'approche inclusive et participative de l'État etc. ».

- Le Dialogue permanent État-secteur privé

Pour mieux adresser ses problèmes, l'État ivoirien a décidé d'établir un dialogue permanent avec le secteur privé, par la création du Comité de concertation État-secteur privé (CCESP) dirigé par Mme Mariam Fadiga Fofana, qui en assure le Secrétariat Exécutif. (...) Le Dialogue public-privé (DPP), selon les prérogatives du CCESP, recouvre toute forme d'interaction entre les deux parties dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des réformes économiques, qu'il s'agisse de politiques macro-économiques, de compétitivité, de régulation sectorielle ou encore et surtout d'amélioration de l'environnement ou climat des affaires.

La Journée nationale du partenariat public-privé (JNPPP), tribune annuelle de réflexion et d'échanges entre l'État et le secteur privé autour des grandes orientations du développement économique du pays, s'inscrit dans cette dynamique. L'objectif est de marquer une pause pour mettre en relief le bilan des réformes engagées et des activités du secteur privé. C'est également une occasion de recueillir la perception du secteur privé à la lumière des réformes et des attentes des parties en vue de dégager les perspectives d'un dialogue public-privé inclusif au service de l'économie ivoirienne pour ensemble passer d'une Concertation durable, c'est-à-dire de la Concertation stratégique pour arriver à la transformation structurelle de l'économie.

En outre, le secteur privé avait salué à sa juste valeur, l'initiative du Séminaire gouvernemental qui implique la participation directe du



Le premier Ministre Robert Beugré Mambé (au centre) préside une activité de la Cgeci sur la finance s'engage. DR



Signature d'accord de partenariat avec le Maire et ministre des Transports, Amadou Koné (au centre) à l'occasion du Forum Invest in Bouaké en marge de la CAN 2023. DR

Patronat dans les décisions de l'État. Si les opérateurs économiques ont apprécié cette démarche inclusive et participative, ils souhaitent, par contre, que cela s'inscrive dans une perspective permanente en vue d'un suivi efficace des problématiques et des recommandations liées à l'optimisation du climat des affaires en Côte d'Ivoire.

- Des investissements importants dans les infrastructures de développement

Le pays investit massivement dans les infrastructures, notamment les routes, les ports et les zones industrielles afin d'améliorer la connectivité et de faciliter les opérations commerciales. Ces vingt dernières années, la Côte d'Ivoire a fait un bond significatif dans la construction des infrastructures, notamment routières. On peut citer, entre autres, les 3^e, 4^e, 5^e ponts, la Y4, l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, l'échangeur sur l'ex-Boulevard Valéry Giscard d'Estaing, la réhabilitation de la Côtière reliant les ports d'Abidjan et de San Pedro, les axes Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa, Ferkessédougou-Ouangolo, l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou... Les grandes villes telles qu'Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Daloa, Korhogo, Ferkessédougou etc. ont, aujourd'hui, fière allure. L'électrification, qui est en passe de couvrir tout le territoire, constitue aussi un atout majeur qui rassure les éventuels investisseurs.

Quel est cependant l'impact de cette croissance économique et des réformes institutionnelles sur les Investissements

directs étrangers (IDE) ? L'étude (2020) de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur le stock des Investissements directs étrangers répond : « *Les IDE en Côte d'Ivoire ont été multipliés par 5 en vingt ans, passant de 2,5 milliards USD en 2000 à près de 12,3 en 2020. Ils représentent 30% du total de l'UEMOA et font de la Côte d'Ivoire le premier de la zone franc ouest-africaine, le 3^e de la CEDEAO en la matière* », lit-on dans ledit rapport de la CNUCED.

Pour mesurer l'ampleur du flux des investissements, l'Institut national de la statistique (INS) (2022) publie un rapport qui mentionne : « *La politique de développement actuelle du pays est retracée dans le Plan national de développement (PND) 2021-2025, évaluée à 59 000 milliards de FCFA. La contribution attendue du secteur privé représente 43 660 milliards de FCFA ; soit 74% du total dudit PND. La Côte d'Ivoire a enregistré une croissance moyenne soutenue de flux entrants d'IDE de 26% entre 2015 et 2021. Ainsi, le flux entrant des IDE a plus que doublé sur la période pour atteindre 772,1 milliards de FCFA en 2021. Avec près de 30% du stock d'IDE total de l'UEMOA, le pays est le premier de la zone franc ouest-africaine, et le 3^e de la CEDEAO après le Nigeria et le Ghana. Les investissements agréés ont plus que triplé en une décennie ; passant de 219 milliards en 2012 à 714 milliards en 2022* », indique l'INS, en collaboration avec la Direction générale de l'économie (DGE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

En dépit de ces résultats probants, de nombreux défis restent à relever pour accroître la compétitivité du climat des affaires en Côte d'Ivoire.

LES DÉFIS À SURMONTER

L'environnement réglementaire, bureaucratique et fiscal

Les opérateurs économiques continuent de se plaindre de la complexité administrative. Malgré les réformes, la bureaucratie et la complexité administrative peuvent contrarier les Petites et moyennes entreprises (PME) locales et même les investisseurs étrangers dans leur volonté de chercher à booster l'économie voire les ressources du pays. Au niveau fiscal, pendant que les Petites entreprises revendiquent un allègement fiscal, les Grandes Entreprises demandent l'élargissement de l'Assiette fiscale, pour le paiement d'un impôt juste et équitable, parce qu'elles estiment que la Côte d'Ivoire est d'autant sous-fiscalisée que 20% des entreprises (les Grandes) payent 80% des impôts.

Au niveau du système judiciaire, quand bien même il importerait de saluer le rapprochement des services de justice aux populations à travers la construction de nouveaux tribunaux, il faut tout de même faire en sorte que les procédures d'obtention de documents administratifs soient allégées et accélérées.

Il se pose, en outre, la problématique de la bonne conduite des réformes et autres régulations car l'application incohérente des régulations et la corruption sont des problèmes persistants qui peuvent nuire à la transparence et à l'équité du climat des affaires.

Le développement du capital humain est crucial pour soutenir la croissance économique.”



Capital humain pour la performance des entreprises. DR



- Le Développement du capital humain

Le développement du capital humain est crucial pour soutenir la croissance économique. Cependant, les lacunes dans la formation et les compétences peuvent limiter l'efficacité des entreprises et leur capacité à innover. Ceci est, par conséquent, un réel défi à relever si la Côte d'Ivoire veut progresser dans l'amélioration de sa compétitivité économique.

- L'Instabilité politique et régionale

Des risques politiques ne sont pas à exclure, surtout pendant la période électorale. Bien que le pays ait connu une stabilité ces 15 dernières années, des tensions politiques et des conflits vécus ont parfois créé un climat d'incertitude. Les investisseurs doivent tenir compte de ces risques pour leurs opérations à long terme. On peut également évoquer la Sécurité régionale : les préoccupations de sécurité (terrorisme, djihadisme, coups d'État militaires) liées aux conflits dans les pays voisins (Cf. Association des États du Sahel, AES) peuvent par la même occasion affecter l'attractivité de la Côte d'Ivoire comme destination d'investissement.

LES PERSPECTIVES

- Les opportunités d'expansion

La diversification économique est un atout capital pour le pays. La Côte d'Ivoire offre des opportunités dans des secteurs émergents comme les

technologies de l'information, les énergies renouvelables et le tourisme.

L'intégration régionale constitue aussi un capital important. Le pays bénéficie de son appartenance à plusieurs organisations régionales telles que la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui lui permettent de renforcer son attractivité en tant que hub commercial. Cependant, l'avènement de l'Alliance des États du Sahel (AES), si elle venait à s'inscrire dans la durée, peut constituer un point gênant dans le processus d'intégration économique sous-régionale et réduire certaines parts de marchés des pays leaders comme la Côte d'Ivoire, notamment au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui est forte de huit pays et dont elle détient 40% de la masse monétaire.

- La nécessité de continuer le processus des améliorations

La continuation des réformes pour simplifier les procédures administratives et renforcer la transparence est essentielle pour l'attractivité. En outre, les efforts pour moderniser les infrastructures et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat seront déterminants pour attirer de nouveaux investissements.

- Gestion des risques

La gestion proactive des risques politiques et de sécurité est nécessaire pour créer un environnement plus

prévisible et sûr pour les affaires.

- Renforcement du capital humain

Investir dans l'éducation et la formation pour développer des compétences locales répondant aux besoins du marché est crucial et incontournable pour soutenir la croissance économique à long terme.

En définitive, l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire présente un degré d'attractivité significatif grâce à une croissance économique robuste, des réformes institutionnelles favorables et des investissements dans les infrastructures. Cependant, des défis tels l'instabilité politique, la lourdeur de la bureaucratie et le développement du capital humain nécessitent des solutions continues et efficaces. Les perspectives restent positives avec des opportunités de diversification et des améliorations possibles dans les réformes et les infrastructures ; à condition que les risques soient bien gérés.





BRANDON & MCCAIN

PIONNIER D'UN
AVENIR PROSPÈRE



PÉTROLE ET GAZ ◦ MINES ◦ BANQUE ET SERVICES FINANCIERS
TÉLÉCOMS ◦ IMMOBILIER ◦ AGRO-INDUSTRIE
ÉDUCATION ◦ MÉDIAS ◦ SERVICES.

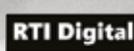


SUPRÊME
COMMUNICATION

LA RÉGIE
PROCHE DE VOTRE
marque.

☎ 27.22.40.12.50

🌐 commercial@rti.ci





Le Dr Ouattara Kanigui, Président du Conseil d'Administration de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME), jette un regard sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire. Tout en saluant les nombreuses initiatives de l'État ivoirien pour son amélioration, il énumère les efforts supplémentaires attendus en vue d'un plein épanouissement du tissu économique privé ivoirien. Entretien.

« L'APPROCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE DES PME ADOPTÉE PAR L'ÉTAT CONTRIBUE À AMÉLIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE »

Que représente aujourd'hui la FIPME ?

La FIPME est en réalité une confédération, parce qu'elle regroupe en son sein, des associations, des fédérations et des organisations professionnelles. Aujourd'hui, la FIPME, ce sont 55 organisations et fédérations professionnelles (...) qui couvrent plus de 30 secteurs d'activités, allant de la santé, des services, aux secteurs de l'hôtellerie, du tourisme, de la boulangerie, du BTP, de la formation des auto-écoles, des artisans tels que les garagistes, les couturiers (...).

Son rôle est de fédérer ces organisations et de pouvoir les aider dans le cadre de leurs activités. Au-delà de ces 55 organisations, la FIPME regroupe 33 à 35 000 PME.

Notre mission, c'est d'apporter assistance à ces PME dans le cadre de l'information, la formation, la communication (...) et c'est aussi de faire redescendre toutes les politiques qui sont mises en place par l'Etat de Côte d'Ivoire à la disposition de ces PME, pour leur permettre d'être plus résilientes, à la pointe de la formation et effectivement défendre leurs droits et intérêts vis-à-vis des tiers.

Depuis 2021, la FIPME a décidé d'être beaucoup plus proche de toutes les PME, y compris celles de l'intérieur du pays. Très souvent, les PME de l'intérieur sont laissées pour compte. C'est pourquoi nous avons mis en place une organisation si bien que la FIPME est représentée dans les 14 Districts et 31 régions que compte la Côte d'Ivoire, soit 45 représentations régionales et des Districts, pour permettre à la FIPME d'être proche de ces PME.

L'actualité de la FIPME, c'est la 10^e édition des Journées nationales promotionnelles des PME (JNPPME), l'activité phare que nous organisons

cette année ; précisément en novembre.

Ces journées sont organisées en collaboration avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie, qui en assure d'ailleurs la présidence du Comité scientifique. Le thème retenu cette année pour ces journées est « *Financements alternatifs : leviers de stimulation, de développement et de la performance des PME* ». Cette 10^e édition aura lieu à Sofitel Hôtel Ivoire.

Quel est votre regard sur le climat des affaires en Côte d'Ivoire ?

L'Etat de Côte d'Ivoire, à travers un certain nombre de mesures, a décidé de mettre en place un dispositif qui permet une amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire.

C'est vrai que nous en demandons plus, beaucoup plus de mesures qui soient prises en faveur des entreprises en général et des PME en particulier, notamment dans le domaine de la fiscalité. L'Etat de Côte d'Ivoire a pris quand même un certain nombre de dispositions qui permettent aujourd'hui de faire les affaires en toute sérénité. Entre autres, il s'agit du dispositif général mis en place par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers des structures telles que le Guichet unique de développement des entreprises (GUDE), et ses filiales, dont la société d'Etat Côte d'Ivoire PME, et la société de garantie des PME.

A côté du GUDE, il y a de l'Agence Côte d'Ivoire Export, qui est chargée de l'assistance aux entreprises à l'export, pour leur permettre d'être présentes au niveau régional, sous-régional et même international, et donner une plus grande visibilité des produits **Made in Côte d'Ivoire**.

Autre mesure assez importante qui a été prise, dans le cadre des PME, c'est le nouveau Code des marchés publics. Aujourd'hui, l'Etat de Côte



d'Ivoire reste le principal fournisseur et nous en tant qu'entreprises, nous participons justement à la création de richesse de ce pays. En contrepartie, les entreprises doivent pouvoir compétir de façon loyale et transparente pour l'obtention des marchés de l'Etat de Côte d'Ivoire. Les mesures au bénéfice des PME en ce qui les marchés publics sont :

Premièrement, la réservation de la priorité des parts de marchés aux PME, selon l'article 19 du Code des marchés publics. Et cette part est passée de 20 à 30% pour l'ensemble des autorités contractantes. Ce qui est quelque chose de très important.

Deuxièmement, nous avons la suppression de fourniture de l'Attestation de régularité fiscale et l'Attestation de régularité sociale à l'ouverture des offres. Cela ne se fait plus à l'ouverture des offres, mais à l'approbation des marchés. Nous avons fait comprendre à l'Etat de Côte d'Ivoire que le fait de fournir ces deux types de documents était un frein à la participation des PME aux marchés publics. Il nous a écoutés et ces documents ne soient exigibles que

lorsque le marché a été approuvé, et que vous êtes adjudicataire.

Troisièmement, le Code des marchés publics qui favorise l'accès des PME aux marchés publics, c'est la réduction du taux de garantie, de soumission et de bonne exécution. Le taux de garantie de soumission était compris entre 1 et 3% du montant du marché prévisionnel, mais aujourd'hui il est à 1 et 1,5%. Quand bien même nous souhaiterions que le premier chiffre d'entrée (I) soit ramené à 0,5%...Concernant la garantie de bonne exécution, on a eu une bonne réduction. Elle est passée de 5-6% à 3% du marché. C'est quelque chose d'assez important également. On a eu aussi dans le Code des marchés publics, l'institution de la Déclaration de Garantie qui remplace la Garantie de soumission. Or maintenant, c'est juste une déclaration qui est faite. Et cela concerne les marchés dont les montants sont inférieurs à 300 millions de FCFA. Ça, c'est pour les marchés des ministères, les sociétés d'Etat et qui sont inférieurs à 100 millions de FCFA pour les marchés des collectivités. (...) Ça concerne surtout le marché artisanal ; ce qui est assez intéressant.

Deux autres mesures très importantes sont celles qui ont favorisé la compétitivité des PME. C'est le cas de l'introduction de procédures concurrentielles simplifiées. La règle, dans les marchés publics, ce sont les appels d'offres ouverts (...). Mais aujourd'hui, l'Etat a mis en place des procédures concurrentielles simplifiées, telles que les procédures d'entente directe (pour les crédits inférieurs à 10 millions de FCFA) ... Cela dépend du montant du marché. On a d'abord les PSC (Procédures simplifiée

de cotation), pour les marchés compris entre 10 et 30 millions de FCFA ; ensuite pour les PSL (Procédures simplifiée à compétition limitée), entre 30 et 50 millions de FCFA et enfin les PSO (Procédures simplifiées ouvertes), entre 50 et 100 millions de FCFA. Tous les marchés inférieurs à 100 millions de FCFA bénéficient de procédures simplifiées, pour permettre effectivement d'améliorer la productivité des PME.

Il y a, en outre, la préférence, en cas de sous-traitance, avec une PME. La marge de préférence est à 15%. Cela veut dire qu'une grande entreprise aujourd'hui qui a soumissionné à un marché public par exemple, lorsque vous associez une PME avec vous, en lui faisant une sous-traitance d'une partie du marché, vous avez une marge de préférence de 15%. Ce qui veut dire que si vous arrivez à égalité avec un autre soumissionnaire qui n'a pas de sous-traitance, vous êtes privilégié. C'est-à-dire qu'on dévalue son offre de 15% pour la comparer à la vôtre.

Des préférences spécifiques ont été également mises au profit des artisans. Ça concerne surtout les marchés des collectivités locales.

Les dispositifs du Cepici qui permettent de nous aider dans la création des entreprises avec l'institution de l'IDU (Identifiant unique) et le Code des investissements qui permet d'avoir certaines facilités et autres faveurs dans le cadre de l'investissement. Et la création des Groupes de travail techniques auxquels nous participons généralement dans le cadre de l'indice « B-Ready » de la Banque mondiale. Ce dispositif a remplacé le Doing Business. Il y a également l'appui des Partenaires Techniques et Financiers en faveur du secteur privé.

Le Chef de l'Etat, dans son adresse à la nation, a parlé également des paiements de la dette intérieure. C'est une mesure qui soulage l'ensemble des PME.

Il y a, par ailleurs le PACACI qui est le Projet de la Politique d'Amélioration du Climat des Affaires, sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget, dans lequel nous participons en tant que membre permanent. Le PACACI permet de prendre des dispositifs pour améliorer le climat des affaires.

Autre avantage, dans le Code des marchés publics, c'est l'institution de la Déclaration de Garantie qui remplace la Garantie de soumission”

Toutefois, l'Etat doit impliquer beaucoup plus le secteur privé dans certaines organisations, sociétés, directions et autres autorités, pour que nous puissions y apporter nos différentes idées en amont, plutôt qu'en aval. Et pour les PME spécifiquement la nouvelle loi d'orientation des PME encore en projet mais qui est presque terminée va permettre d'améliorer leurs activités sur toute l'étendue du territoire national.

En tout état de cause, beaucoup d'efforts ont été faits par l'Etat pour l'amélioration du climat des affaires. Nous les apprécions effectivement à leur juste valeur.

Mais nous en tant qu'entrepreneurs, demandons toujours plus. Donc, au plan fiscal, des efforts ont été faits, mais nous demandons à l'Etat d'aller encore plus loin en ce qui concerne la fiscalité, notamment pour l'élargissement de l'Assiette fiscale. Malheureusement, aujourd'hui, encore beaucoup passent entre les mailles du filet. Une étude de l'Etat a montré que 18% des contribuables payent 80% des impôts. Il faut que cette tendance soit améliorée pour atteindre l'ensemble des contribuables, notamment ceux du secteur informel.

Généralement, on dit que la Côte d'Ivoire est sous-fiscalisée. Au niveau macroéconomique. Mais au niveau microéconomique, l'impôt sur chaque entreprise est largement supérieur à ce qu'elle devrait payer. Pour nous, beaucoup doit être fait encore dans ce sens. Nous, entrepreneurs, ne prôtons pas l'incivisme fiscal. Au contraire, on veut payer l'impôt juste à la bonne caisse. Que tout le monde assujetti puisse payer l'impôt.

Nous voulons féliciter l'Etat de Côte d'Ivoire qui a adopté aujourd'hui une attitude participative et inclusive qui permet d'associer toutes les parties prenantes bien que nos avis ne soient pas toujours pris en compte...Et cela a été matérialisé par l'institution du Séminaire gouvernemental auquel le secteur privé participe. Depuis 2021. C'est une très bonne chose. Malheureusement en 2023, il n'y a pas eu de Séminaire gouvernemental. Nous espérons qu'avant la fin de l'année il y en aura pour faire ressortir des solutions. Aujourd'hui, nous, en tant que secteur privé, sommes partenaires de l'Etat, chaque partie doit comprendre cela et chacun doit jouer sa partition. Nous demandons aux pouvoirs publics de

tout mettre en œuvre pour que nous, entrepreneurs, puissions exercer dans de meilleures conditions.

Et la dernière chose que je veux indiquer, c'est au niveau de la Justice. C'est vrai que nous sommes dans un pays où les pouvoirs sont séparés, mais nous souhaitons qu'à ce niveau, beaucoup d'efforts soient faits. Nous saluons l'ouverture des tribunaux dont celui de Bingerville. Cela va permettre aux uns et autres, de pouvoir traiter les dossiers avec célérité et permettre une bonne déconcentration.

Il y a également le Tribunal du Commerce où nous secteur privé siégeons. Des membres du secteur privé, qui ne sont même pas des magistrats y siègent, ainsi qu'à la Cour d'appel du Commerce. c'est une avancée notable

Nous avons aussi salué la création de la CACI, la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire qui permet de régler les choses assez facilement. On souhaite que les Tribunaux du commerce soient multipliés sur l'étendue du territoire national, pour que justement les affaires puissent être réglées assez rapidement. Cela va encore donner confiance non seulement à nous les entrepreneurs ivoiriens, mais aussi à ceux de l'extérieur, de venir investir dans le pays.

Nous sommes certes assez satisfaits du climat des affaires, mais nous souhaitons qu'on puisse continuer dans ce dynamisme de l'amélioration de ce climat-là. Ce qui sera très important pour chacun et chacune d'entre nous.



Notre souhait est que les tribunaux du commerce soient multipliés sur l'étendue du territoire national, pour que justement les affaires puissent être réglées assez rapidement”

Dernière chose. Dans le cadre des marchés publics, l'Etat a souhaité aller vers la dématérialisation de toutes les opérations de marchés publics. Partout où il y a moins d'interventions humaines, mieux c'est. Nous disons merci à l'Etat qui est en train d'aller vers ce processus-là. A cela s'ajoute la mise en œuvre du e-fournisseur, qui permet à chaque structure fournisseur de l'Etat, de pouvoir suivre en temps réel, le processus d'engagement de ses factures jusqu'au paiement. Ce sont des outils qui sont de nature à donner confiance aux entrepreneurs que nous sommes.



Dr Ouattara Kanigui au centre en compagnie du Président Ahmed Cissé et du Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie. DR



Lutte contre le désordre urbain dans le District d'Abidjan par le Gouverneur Ibrahim Cissé Baongo. DR

Dans le cadre de la lutte contre le désordre urbain, on assiste à la destruction d'installations de certains artisans, donc de vos membres. Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

C'est une réalité couplée avec un accès difficile aux locaux professionnels dans certains secteurs d'activité. Nous avons eu des retours quand même assez négatifs sur les désagréments causés à des membres de notre faïtière par les opérations en cours aujourd'hui.

A ce niveau, nous demandons à l'Etat de faciliter l'accès aux locaux professionnels. Sinon en tant que citoyens, nous ne sommes pas contre le développement, l'évolution de nos différentes sociétés. On appelle cela de nos vœux. C'est quelque chose qui va permettre l'amélioration du cadre environnemental dans lequel nous vivons, de même que la cadre sécuritaire.

Seulement que l'Etat de Côte d'Ivoire trouve des solutions de recasement assez rapidement pour nos vaillants artisans qui du jour au lendemain, voient leurs exploitations réduites à néant et leurs investissements disparaître.

En Asie et dans des pays africains en général et voisins en particulier, l'artisanat est mis en avant. Dans ces Etats, les conditions ont été créées pour mettre ces artisans, dans les meilleures conditions de travail. Nous avons salué le CASA qui a été rénové. Quand on y va, on est fier et content. Nos artisans y sont. Il faut encourager et multiplier ce genre d'initiatives sur l'étendue du territoire national. Faire en sorte que dans chaque région de la Côte d'Ivoire, ait un village des artisans. Il faut des espaces dédiés, dans des communes, pour leur permettre de pouvoir exercer leur art.

Dans la commune de Koumassi, un ex-maire a trouvé des espaces pour recaser les uns et les autres. Là-bas la question ne se pose plus où trouver telle ou telle pièce détachée. Tout est sur place au même endroit. C'est ce que nous souhaitons.

Il faut trouver des solutions avant, si possible, de déguerpir les uns et les autres.

Votre message concernant l'environnement des affaires à l'endroit de l'Etat, des PME et de vos partenaires...

En guise de recommandation, c'est d'abord un appel à tous nos membres et au-delà à l'ensemble des entreprises et plus spécifiquement, des PME. Je voudrais leur dire tout simplement que la gestion d'une entreprise obéit à certaines règles.

Quand on veut se lancer dans l'entrepreneuriat, la gestion d'une entreprise, d'une entité, d'un patrimoine, il faut apprendre d'abord.

C'est très important. C'est pourquoi à notre accession à la présidence de la FIPME, nous avons mis l'accent sur la formation de nos membres, pour les aider dans la structuration de leur entreprise. Souvent, on aime dire que les PME ont un problème de financement. Oui, mais, pour nous, le problème de financement n'est que la conséquence de quelque chose. Mais la cause, la plupart du temps, c'est le manque de formation, de structuration, d'information.

C'est pourquoi nous avons mis notre mandat sous le signe de la formation et de l'information des PME, pour les aider à se structurer, pour que lorsqu'elles arrivent devant une banque

ou un établissement financier, qu'elles présentent un dossier qui soit solide, défendable afin d'avoir un financement.

J'invite les PME à venir à la Fédération aux fins d'informations et d'orientations. D'où la nécessité d'être beaucoup plus proches des PME. Aujourd'hui, nous sommes en train d'accueillir une concession (...) à Bouaké, où nous allons créer un centre d'incubation, de formation, de structuration, d'information pour les PME. Le projet a déjà commencé. Il y aura une partie à Abidjan.

A l'Etat, nous voulons dire merci pour avoir adopté une attitude inclusive et participative du secteur privé à travers toutes ces initiatives. En tant que moteur de l'économie, que le gouvernement nous fasse confiance et nous rende toute la place qui nous revient.

Nous voulons jouer notre rôle pour que la Côte d'Ivoire soit un pays développé. Et cela rejoint la vision 2030 du Président de la République, la vision Côte d'Ivoire solidaire ; que le secteur privé soit mis au centre de ce processus.

À la justice, que la raison revienne à celui qui a raison et le tort à celui qui a tort.

Il faut faire en sorte que cette année, le Séminaire gouvernemental qui a commencé il y a 3 ans, puisse avoir lieu en 2024, puisque le tout premier et le deuxième ont eu des résultats probants qui sont en train d'être mis en œuvre. Donc nous pensons que celui de cette année va permettre de faire le point sur les mesures qui ont été arrêtées de commun accord.

Voici l'appel que je voudrais lancer aux uns et aux autres.

PLUS DE 20 MARQUES AMBIANCENT NOTRE QUOTIDIEN



- Interim
- Emploi
- Recrutement

Gagnez en
Productivité,
on s'occupe de
votre personnel.



+225 27 20 28 79 28

+225 27 21 27 26 28



info@prestimex.com



prestimex.ci



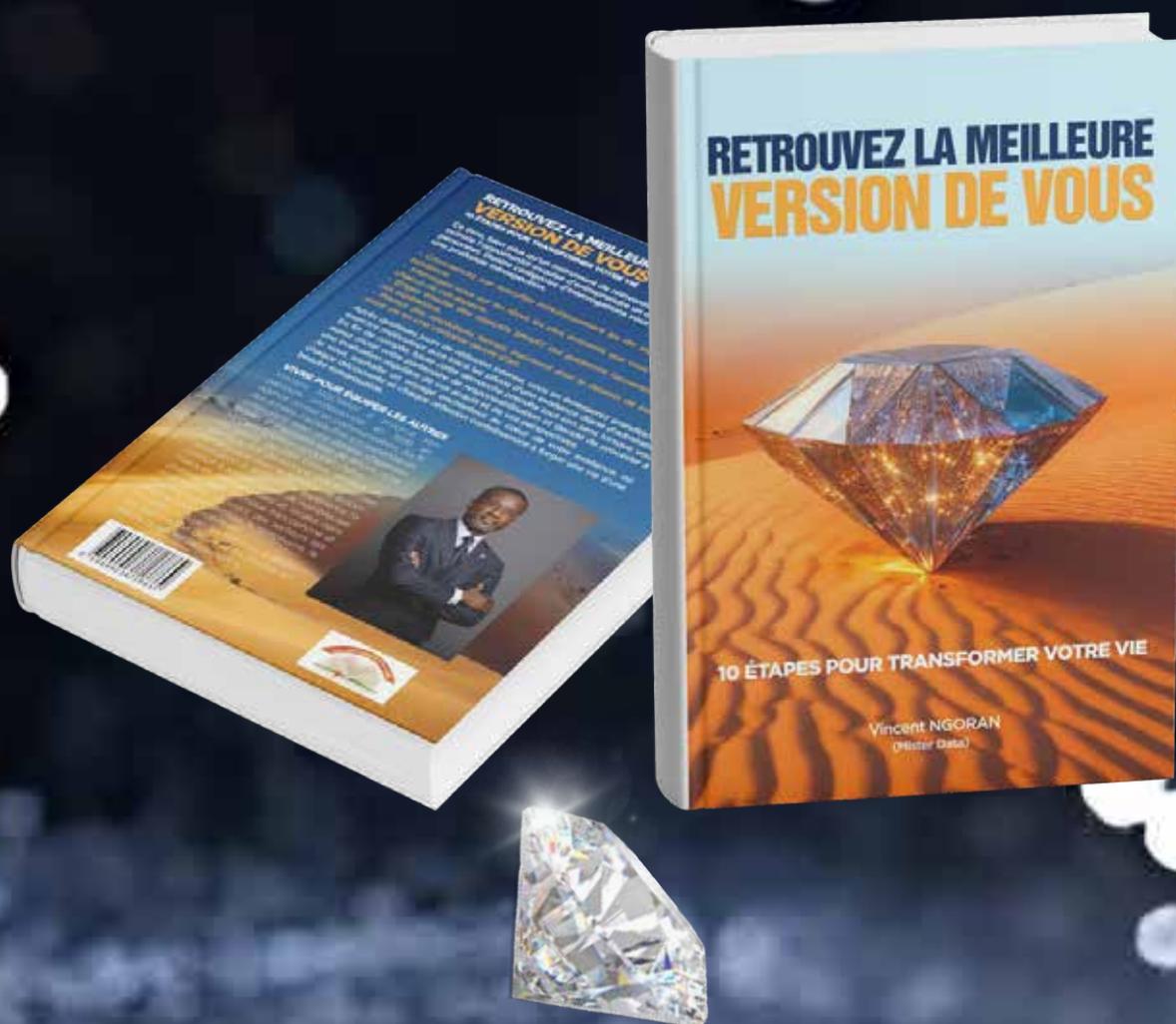
Le professionnel du travail temporaire

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



10 ETAPES POUR TRANSFORMER VOTRE VIE



VOUS REVEZ DE TRANSFORMER VOTRE VIE, D'EN REVELER TOUT LE POTENTIEL ?

"Retrouvez la meilleure version de vous" est le livre qu'il vous faut. Plus qu'un simple guide, il vous invite à une exploration intime et stratégique de vous-même. Imaginez une vie où chaque décision vous rapproche de l'accomplissement personnel et professionnel !

N'attendez plus pour devenir la meilleure version de vous-même. Procurez-vous "Retrouvez la meilleure version de vous" dès aujourd'hui, et commencez votre voyage vers une vie pleine de sens et de réussite.

**Contactez-nous au
+225 07 58 42 92 50 / 07 07 19 73 37**



L'objectif visé étant d'instaurer un climat de confiance entre l'Etat et le secteur privé propice au déroulement harmonieux des activités économiques, et à une contribution accrue du Secteur Privé dans la mise en oeuvre des Plans Nationaux de Développement.

Réalisée par Hervé Gobou

"VOICI LES TROIS ACQUIS DU DIALOGUE ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ"

Quelles sont les prérogatives et missions du CCESP ?

La mise en place du CCESP sous la haute autorité du Premier Ministre et la tutelle technique du ministre des Finances et du Budget, résulte de la volonté du Gouvernement d'être à l'écoute permanente du secteur privé.

L'objectif visé étant d'instaurer un climat de confiance entre l'Etat et le secteur privé propice au déroulement harmonieux des activités économiques, et à une contribution accrue du secteur privé à la mise en œuvre des Plans Nationaux de Développement.

Les missions sont conférées par le décret n°2013 - 462 du 19 juin 2013 et s'articulent autour de la médiation sur les préoccupations du Secteur privé, de l'animation du Dialogue État-Secteur Privé, de la contribution à la politique de développement du secteur privé et la visibilité sur les activités du cadre et la diffusion de l'information économique.

Quelles sont les activités majeures menées jusque-là ?

Sous la supervision de nos autorités, le Secrétariat Exécutif du CCESP œuvre à consolider la structuration du cadre de concertation en déployant des outils opérationnels qui lui permettent de couvrir toutes les trois dimensions de la concertation État-Secteur privé, à savoir : centrale, sectorielles et locales.

Pour y arriver, il était important en liaison avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de doter notre pays d'une Stratégie Nationale de Dialogue publique-privé qui fixe les grands axes de notre action.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, des instruments majeurs ont été proposés ; notamment l'institution de la Journée nationale de partenariat Etat-Secteur privé pour renforcer les organes statutaires au niveau central dans l'animation du

dialogue.

Au niveau sectoriel, l'organisation des « *Rencontres sectorielles* », pour le traitement des préoccupations spécifiques aux secteurs d'activité, qui a permis de visiter, en collaboration avec les ministères du Tourisme, du Pétrole et Energie, de la Construction et de l'Urbanisme et de l'Agriculture et des Transports, pour de meilleurs résultats économiques.

Au niveau local, l'important chantier des plateformes locales de Dialogue Public-Privé dans les pôles économiques régionaux afin de prendre en compte les préoccupations des entreprises hors d'Abidjan.

À cela s'ajoute, la mise en place du Réseau des Points focaux au sein des administrations, des organisations du secteur privé non membres statutaires, de la Presse et des missions économiques des pays étrangers en Côte d'Ivoire en réponse au besoin de collecte et de relais de l'information économique et de veille sur l'environnement des affaires.

Les questions récurrentes de l'appropriation des mesures en faveur du secteur privé, des éclairages sur les politiques économiques ont incité le SE-CCESP à créer le magazine d'informations économiques « *Twins* » et à instaurer les Tribunes d'échanges interactifs « *Twins Time* » et « *Zoom Sur* ».

La synergie avec les initiatives de dialogue État-Secteur Privé en Côte d'Ivoire implémentées par le Secteur privé et les départements ministériels fait également partie intégrante de notre action.

Cette performance est reconnue au-delà de nos frontières avec un partage de l'expérience ivoirienne de Dialogue État-Secteur privé régulièrement sollicitée par les pays de la sous-région et mise en avant comme modèle par des Institutions de références telles que la Banque mondiale.

Quel est l'état actuel du dialogue État/ Secteur privé ?

Avec la stabilité retrouvée en 2012, et conformément à son objectif de transformation structurelle de l'Économie à travers un secteur productif dynamique, la relation du Gouvernement avec le Secteur privé s'est considérablement renforcée. En témoignent, la contribution sans cesse croissante attendue du Secteur aux différents Plans Nationaux de Développement et les réformes d'amélioration du climat des affaires.

En dépit des avancées significatives, les rencontres statutaires du CCESP, que les Groupes de Travail mis en place dans le cadre du séminaire gouvernementale et les stratégies sectorielles permettent d'identifier les défis qui font l'objet d'une feuille de route conjointe notamment l'amélioration du système juridique, l'optimisation de la fiscalité en lien avec la mobilisation des ressources intérieures, l'accès au financement, le développement des PME, le contenu local et les champions nationaux...

Quel sens donnez-vous à la Journée du partenariat public-privé ?

La Journée Nationale du Partenariat État-Secteur privé (JNP) est une tribune bi-annuelle dédiée au renforcement de la vision complémentaire entre l'État et le Secteur privé dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de développement socio-économique de la Côte d'Ivoire.

L'organisation des Journées Nationales du Partenariat répond à la nécessité de faire le point sur les actions multiformes des relations entre l'État et le Secteur Privé et définir les perspectives suivant un agenda conjoint entre les deux parties.

Elle est aussi l'occasion pour elles d'accorder leurs violons sur une problématique clé du développement du Secteur privé, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque africaine de Développement et le Groupe de la Banque mondiale.

Les cinq (06) éditions, organisées entre 2015 et 2023 ont enregistré un franc succès, au regard de l'ouverture de nombreux chantiers en lien avec les thématiques abordées. Il s'agit de :

- l'élaboration de la Stratégie Nationale de Dialogue Public Privé en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale en vue de relever les défis inhérents au DPP en Côte d'Ivoire ;
- la promotion du Dialogue Public-privé à l'échelle sous régionale, avec l'élaboration d'une Stratégie Régionale de Dialogue Public-Privé en liaison avec la Commission de l'UEMOA ;
- la mise en place d'une Stratégie Nationale de Transition vers l'Économie Formelle avec l'appui du Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD).
- et la formulation d'une feuille de route nationale de promotion d'une Responsabilité Sociétale des Entreprises plus adaptée au contexte local.

Le Secteur Privé a un grand rôle à jouer et pourra toujours compter sur le Comité de Concertation État-Secteur Privé pour maintenir un dialogue franc et constructif avec le Gouvernement”

Quels sont les acquis du Ccesp pour l'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire ?

Comme évoqué, la mise en place du CCESP répondait à l'impérieuse nécessité pour l'État de Côte d'Ivoire d'être à l'écoute permanente du Secteur privé, « le moteur de la croissance » pour instaurer un climat de confiance propice à la formulation des réformes et au déroulement

harmonieux de l'activité économique.

Trois principaux acquis sont à relever. Le premier acquis de cette concertation redynamisée entre l'État et le Secteur privé, par le biais du décret de création et d'organisation en date du 19 juin 2013, qui est de toute évidence cette perception désormais ancrée au niveau du Secteur Privé, partenaire stratégique, régulièrement consulté lors de l'élaboration des politiques publiques, des documents stratégiques et prospectifs de développement. Ainsi, il n'est plus surprenant de nos jours de noter la présence de représentants du Secteur Privé dans des cadres stratégiques gouvernementaux de haut niveau. À titre d'illustration, outre les cadres de préparation des Plans Nationaux de Développement, une session spéciale est désormais réservée au Secteur privé lors des séminaires gouvernementaux annuels depuis 2021.

Le deuxième acquis est en rapport avec le défi de l'inclusivité de l'ensemble des parties prenantes du Dialogue Public Privé.

Ce défi a été adressé à travers trois processus menés successivement celui du :

- maillage des acteurs de l'écosystème du dialogue à travers le Réseau des Points focaux du CCESP qui compte à ce jour plus de 200 acteurs de l'Administration publique, du secteur privé, et des missions économiques en Côte d'Ivoire ;
- dialogue sur la compétitivité des secteurs à travers les Rencontres sectorielles dans plusieurs secteurs de l'économie (tourisme, construction, agriculture, transports et cette année pétrole, mines et énergie);
- Et enfin, celui de la décentralisation des activités pour accompagner les opérateurs et les entreprises établis hors d'Abidjan à travers les Comités Locaux de Concertation État-Secteur Privé à San Pedro, Bouaké et Korhogo en 2023.

Le troisième acquis, enfin, de ce processus de Dialogue public-privé renforcé, est l'efficacité avec lequel ont été conduits les travaux de la concertation État-Secteur privé qui ont produit des résultats concrets.

Notre action a consisté à cet effet à rapprocher les points de vue entre les parties public et privé, pour mieux cibler les interventions et adopter des mesures consensuelles, pragmatiques et propices à l'essor des entreprises.

Ainsi, les travaux de la plateforme avec le concours des Ministères sectoriels ont été marqués par des résultats significatifs en ce qui concerne : les accords sur les redevances de terrains industriels, le suivi et la gestion de la dette intérieure fournisseur, la fluidité du processus de remboursement des crédits de TVA; le réaménagement de la mesure d'interdiction des sachets plastiques, l'interdiction de l'exportation de la ferraille pour l'approvisionnement de l'industrie sidérurgique locale; le préfinancement de la commande publique à travers une convention cadre; la révision des tarifs de remorquage des véhicules au niveau du District d'Abidjan ; les mesures dérogatoires pour assurer la compétitivité du prix du sucre pour les industries agro-alimentaires,

l'accompagnement des entreprises durant la crise de la Covid entre 2020-2021 etc.

Un message aux opérateurs économiques relatif aux perspectives de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire ?

Cette question nous offre l'occasion d'apprécier humblement le chemin parcouru dans l'animation du Dialogue Public privé de notre pays, ces dernières années. Ces efforts continus de renforcement du partenariat Etat- Secteur privé explique en partie la confiance du secteur privé qui poursuit ses investissements dans l'économie nationale. Le taux d'investissement est passé de moins de 9% en 2011 à plus de 25% en 2023.

Certes, de nombreux défis restent encore à être relevés, en rapport avec l'accélération de l'industrialisation et de la diversification de notre économie, la réduction du poids de l'informel, l'amélioration de la

productivité des entreprises, l'accès au financement, l'accélération de la transition numérique et vers des modes de production plus durables et le renforcement du capital humain. Cependant, les réponses à ces défis requièrent l'engagement plus croissant de notre Secteur productif à travers une contribution plus affirmée des faitières du Secteur privé au Dialogue Public-privé national.

Le Secteur privé a un grand rôle à jouer et pourra toujours compter sur le Comité de Concertation État-Secteur Privé pour maintenir un dialogue franc et constructif avec le Gouvernement. Notre devoir commun est d'instaurer un climat de confiance et de consolider l'élan de réformes et d'amélioration du climat des affaires.

J'ai la ferme conviction que nous arriverons ensemble, État et Secteur privé, à opérer les mutations nécessaires, pour l'amélioration de la compétitivité de notre économie.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le FDFP gère conjointement :

- **La Taxe additionnelle à la Formation Professionnelle Continue (TFPC) et la Taxe d'Apprentissage (TA).**

Ces taxes sont dédiées au financement des actions de formation continue des salariés d'entreprises, à la Formation Professionnelle initiale, à la Formation par apprentissage et aux études ayant trait à la planification de la Formation Professionnelle.

Le FDFP, faisant du Développement du capital humain le fer de lance de ses actions, se positionne comme un instrument au service de l'Etat en matière :

- **d'amélioration des performances économiques des entreprises, par une meilleure qualification de leurs salariés ;**
- **d'accroissement du niveau de compétences des travailleurs ;**
- **de création et de développement d'activités économiques ainsi que la valorisation et la promotion des ressources humaines.**

FDFP, le leader du Développement des compétences.



M. N'GUESSAN KOFFI, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE ET Dr PHILIPPE K. N'DRI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FDFP



LANCLEMENT D'UN PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE 120 GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE 60 ENTREPRISES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DES RH



PROJET D'INSERTION DE 200 JEUNES DANS LE METIER DE PLOMBERIE SANITAIRE



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

RÔLE ET REGARD DE QUELQUES ACTEURS

L'environnement des affaires est encadré, géré et animé en Côte d'Ivoire, par plusieurs structures administratives, parapubliques et privées et des institutions.

Comment fonctionnent ces entités et quel est le regard de quelques acteurs sur la question du climat des affaires ?

Dossier.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) : informations, aide à la création, accompagnement et promotion

C'est la porte d'entrée de la création des entreprises en Côte d'Ivoire. Avec son Guichet unique de création d'entreprises et d'investissements, le CEPICI aide à la naissance des entreprises, mais aussi joue un rôle de conseil et d'accompagnement technique dans la croissance des entreprises.

Par ailleurs, ce Centre d'accueil et d'informations est chargé de faire la promotion de la destination Côte d'Ivoire à l'extérieur. Créé en 1993, ce CEPICI joue un rôle capital dans le management de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire. Il est dirigé par Mme Solange Amichia.

Le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) : une vitrine des investissements directs étrangers

Lancé depuis le 1^{er} juillet 2013, le Guichet unique du commerce extérieur a pour mission de regrouper progressivement toutes les informations relatives au commerce extérieur en un portail transactionnel unique, pour permettre à tout individu désirant de faire du commerce vers ou à partir de la Côte d'Ivoire, d'obtenir la procédure claire à suivre, ainsi qu'un soutien adéquat, afin de mener à bien ses opérations commerciales en ligne. Il est dirigé par M. Kitifolo Kignaman Soro.

Par Hervé Cobou



Comme on peut le constater à travers le panel diversifié

d'intervenants, l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est au beau fixe. Plusieurs instruments structurels et opérationnels de facilitation ont été mis en place par l'État à cet effet"

Le Guichet unique du développement des entreprises (GUDE-PME) : une initiative saluée par les dirigeants de Pme et les partenaires au développement

Dans l'ambitieuse Vision 2030 du Président de la République, Alassane Ouattara, dénommée « *Une Côte d'Ivoire solidaire* », l'État ivoirien vise la transformation structurelle de l'économie nationale. Dans ce programme, le secteur privé est un allié qui se positionne comme le fer de lance du développement économique et social d'une Côte d'Ivoire prospère et solidaire. Pour y parvenir, les initiatives en faveur d'un secteur privé compétitif, créateur de richesses et d'emplois aux niveaux national et international se multiplient. La dernière en date, le Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME), lancé le lundi 19 décembre 2022. Considéré comme la porte d'entrée des entreprises, le GUDE-PME est destiné au

financement et à l'accompagnement des entreprises, principalement des PME. Il vise à accélérer leur processus de développement. Le GUDE-PME est dirigé par Yaya Ouattara.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : un appui constant aux entreprises

Interface entre les pouvoirs publics et le secteur privé, la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire est une institution d'appui aux entreprises. Dirigée par M. Touré Faman, la CCI-CI mène de nombreuses activités visant à accompagner l'évolution positive du secteur privé en vue du développement économique de la Côte d'Ivoire.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire est une institution publique gérée par le secteur privé à travers un collège de 102 membres élus des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Elle est dotée d'une autonomie financière et de la responsabilité civile. Elle a quatre missions: la représentation de l'intérêt des entreprises, la formation des hommes et des femmes au métier du commerce, la délivrance de services multiformes aux entreprises pour les aider à se créer, à se développer et à disparaître (s'il le faut), et la création et la gestion des infrastructures et services d'intérêt collectif.

La Société de gestion du développement industriel (SOGEDI) : pour réguler et optimiser l'environnement du secteur industriel

Pour un meilleur développement du secteur industriel, l'État ivoirien a jugé utile de créer, par décret du 30 mars 2022, la Société de gestion et de développement industriel (SOGEDI). Dirigée par M. Diomandé Mamadou, cette société a pour mission de planifier, de promouvoir, de financer, de concevoir, de réaliser, de réhabiliter, de gérer ou de faire gérer les infrastructures industrielles, soit directement, soit par le biais des opérateurs...

Résultante de la vision du Chef de l'État, SEM Alassane Ouattara, visant la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation, elle envisage, à travers les missions qui lui sont assignées, de faire des grandes régions de la Côte d'Ivoire, de véritables pôles industriels.

Elle est aujourd'hui présente à Yamoussoukro, à San Pedro et à Korhogo, et bientôt à Bouaké et à Daloa. « *Il ne peut pas exister d'industries performantes sans infrastructures de pointe. Donc l'une des volontés affichées aujourd'hui par la SOGEDI à travers le cadre stratégique tracé par le gouvernement, est de favoriser une diversification de l'offre, de faire en sorte que nos dispositifs puissent intégrer tous les investissements qui s'offrent à nous et également relever les standards de nos zones, faire en sorte qu'elles soient au standard international et aussi diversifier les sources de financement pour pouvoir capter le maximum d'investissements étrangers.*

Cela nous amène donc à privilégier le financement PPP comme les B.O.T alors qu'initialement la structure précédente était seulement adossée à des financements publics. Ensuite, il y a un concept qui est beaucoup plus général, qui est le passage de la perception des zones industrielles pures à de véritables villes industrielles », indique M. Diomandé Mamadou, Directeur Général de la SOGEDI.



Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie. DR

Le Comité de concertation Etat-secteur privé (CCESP) : pour pérenniser le dialogue et le partenariat Etat-secteur privé

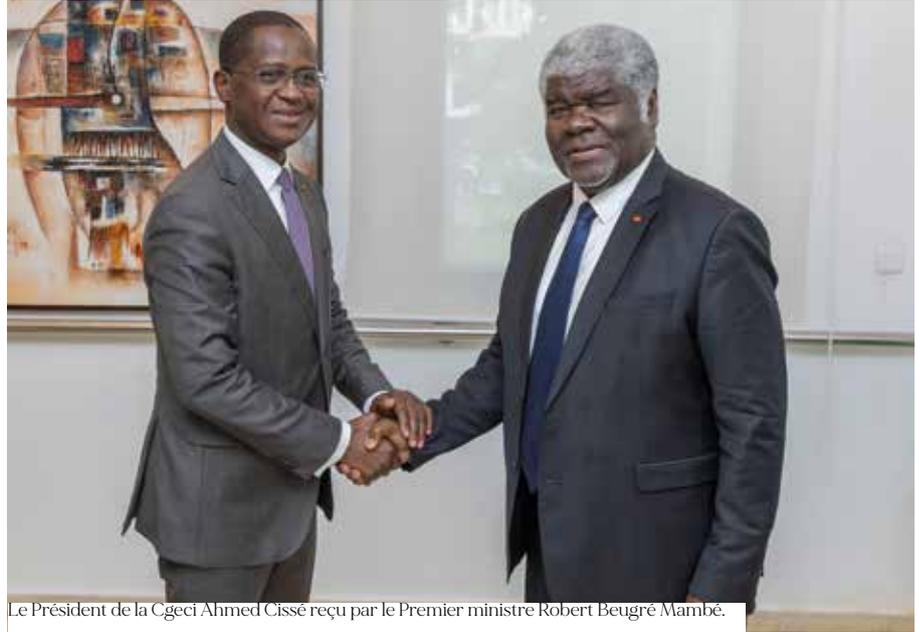
Redynamisé par le décret N°2013-462 du 19 juin 2013, le Comité de concertation Etat-Secteur privé met en œuvre toute action pour favoriser le dynamisme de l'activité économique, de contribuer à assurer l'application et le suivi des mesures gouvernementales touchant le secteur privé. La mise en place du CCESP a permis d'accroître l'interaction entre l'Etat et le secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques macro-économiques, de compétitivité, de régulation sectorielle ou encore et surtout d'amélioration de l'environnement des affaires. La Journée nationale du Partenariat, qui se tient annuellement, permet de faire le point sur les avancées dans le dialogue entre les deux entités. Le CCESP est dirigé par Mme Mariam Fadiga Fofana, qui en est la Secrétaire Exécutive.

Sanogo Tahirou, PDG de Food's Co :
« *Le climat des affaires est favorable en Côte d'Ivoire, mais un allègement fiscal serait nécessaire* »

Selon l'opérateur économique Sanogo Tahirou, PDG de Food's Co, évoluant dans le secteur de la transformation de l'anacarde, l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire se porte bien. « *L'Etat a pris d'importantes mesures dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires. Aussi, les entreprises souhaitent-elles un certain allègement au niveau fiscal pour permettre leur développement rapide et une contribution encore plus grande pour le pays. Sinon, globalement, le climat des affaires est favorable en Côte d'Ivoire* », note-t-il.

La Cellule nationale de traitement de l'information financière (CENTIF) : un instrument de salubrité économique et financière au service de la bonne gouvernance

La Cellule nationale de traitement de l'information financière est un instrument de gouvernance accepté par tous pour accroître, sécuriser et pérenniser la richesse nationale. C'est une institution forte de salubrité économique et financière au service de la gouvernance de la Côte d'Ivoire. Il vise la création d'un environnement sain pour l'investissement. Avec comme arme principale les enquêtes



Le Président de la Cgeci Ahmed Cissé reçu par le Premier ministre Robert Beugré Mambé.

financières, le CENTIF contribue à l'amélioration du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme (LBC/FT).

Sa mission consiste, entre autres, à disposer d'un rapport sur l'environnement économique, financier et sécuritaire auquel le système financier ivoirien est exposé. C'est également un outil moderne de gestion des informations financières et économiques en vue d'un meilleur traitement des déclarations d'opérations suspectes. Il s'agit donc d'une lutte acharnée contre la criminalité financière. Membre du Groupe Egmont, le CENTIF agit pour la création d'un environnement économique et financier propice en ramenant à zéro le taux de rendement des activités de blanchiment de capitaux. Il est dirigé par Adama Coulibaly.

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance : pour un assainissement de l'activité économique

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance est un organe chargé de la prévention et de la répression des actes de corruption et des infractions assimilées, créé par l'Ordonnance n°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, telle que modifiée par les ordonnances n°2013-805 du 22 novembre 2013 et n°2015-176 du 24 mars 2015. La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance est une autorité administrative indépendante, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance a compétence sur toute



Zorro Bi Epiphane Ballo, Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance. DR

l'étendue du territoire national. Elle fait partie des instruments mis en place par le gouvernement dans le cadre de son plan national de lutte contre la corruption. La HABG est présidée par le magistrat Zorro Bi Epiphane Ballo. Entre autres activités visant à assainir le climat des affaires en Côte d'Ivoire, la HAGB a signé, le 18 octobre 2024, à Paris, un Memorandum of Understanding (MoU) avec l'Agence française anti-corruption (AFA). Cet accord marque le renforcement de la coopération entre les deux institutions dans le cadre de la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance. Au cours de

... la Côte d'Ivoire est aujourd'hui l'un des pays les plus attractifs du continent et continue d'afficher des perspectives robustes à long-terme”

la cérémonie, le président de la HABG a souligné l'importance de ce partenariat dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption, adoptée par la Côte d'Ivoire en juin 2024. Ce MoU permettra d'échanger des bonnes pratiques et de renforcer les dispositifs de conformité au sein des entreprises publiques et privées, ainsi que dans les collectivités territoriales et l'administration centrale.

L'objectif est de rendre les institutions plus performantes et attractives pour les investissements internationaux. Isabelle Jéguzo, directrice de l'AFA, s'est réjouie de cet accord, affirmant que la coopération entre la France et la Côte d'Ivoire dans la lutte contre les atteintes à la probité est plus que jamais essentielle. Elle a souligné l'engagement des deux autorités à travailler ensemble pour renforcer les mécanismes d'intégrité tant dans le secteur public que privé. L'ambassadeur de la Côte d'Ivoire en France, Maurice Bandama, a assisté à la signature de ce partenariat stratégique. Ce MoU représente une étape clé dans le renforcement des capacités des deux pays à lutter efficacement contre la corruption.

Le regards des agences de notation financières : Standard & Poor's réhausse la note de la Côte d'Ivoire de BB- à BB

Le 18 octobre 2024, l'agence de notation internationale Standard & Poor's a décidé de réhausser la notation de crédit de la République de Côte d'Ivoire, de BB- (Perspective Positive) à BB



Formation effectuée par Toouré Fariman Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire. DR

(Perspective Stable).

La Côte d'Ivoire renforce sa position de deuxième meilleur crédit d'Afrique subsaharienne, derrière le Botswana (noté BBB+, perspective stable), et rejoint la même catégorie de notation de pays comme le Brésil. Cette décision, qui matérialise la perspective positive octroyée il y a tout juste 5 mois, en mai 2024, reflète l'appréciation par Standard & Poor's des excellents progrès réalisés par la Côte d'Ivoire au cours des dernières années sur les plans économique et budgétaire, la très forte confiance de l'agence dans les perspectives de croissance et de réduction du déficit à court et moyen terme. Standard & Poor's a salué plusieurs facteurs clés dans sa décision :

- La résilience de l'économie ivoirienne malgré les chocs externes successifs, avec une croissance moyenne de 5,6% durant la période 2019-2024, et marquée par une diversification grandissante, notamment sur les secteurs agroalimentaire et pétrolier. Cette forte croissance devrait se maintenir sur les prochaines années, tirée notamment par l'augmentation de la production d'hydrocarbures permise par l'exploitation du gisement Baleine depuis août 2023 et la récente découverte du gisement Calao.
- Les excellents progrès réalisés en matière de consolidation budgétaire et la crédibilité des mesures prévues en vue de l'atteinte de l'objectif de déficit fiscal à 3% du PIB dès 2025.
- La résilience monétaire de l'UEMOA incarnée par les mesures prises par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) entre 2019 et 2024, qui ont supporté les économies des États membres et assuré l'accès aux marchés de capitaux locaux, malgré les chocs externes successifs, tout en garantissant

la stabilité des prix et ainsi qu'un niveau adéquat des réserves dans la zone.

Résolument engagée sur la voie de l'émergence, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui l'un des pays les plus attractifs du continent et continue d'afficher des perspectives robustes à long-terme, sous l'impulsion du Plan National de Développement 2021-2025.

Le niveau de sécurité : un indice important du climat des affaires

Le niveau de sécurité a positivement évolué en Côte d'Ivoire. On note une stabilité depuis ces vingt dernières années. Toute chose qui contribue à favoriser les investissements et le développement des affaires en Côte d'Ivoire. L'indice de sécurité est passé de 6,8 en 2012 à 1,2 en janvier 2024, selon le Chef de l'État ivoirien, SEM Alassane Ouattara dans son discours à la nation le 18 juin 2024 devant le Parlement réuni en congrès. « Grâce à l'engagement continu de nos forces de défense et de sécurité, l'indice de sécurité est passé de 6,8 en 2012 à 1,2 en janvier 2024, c'est-à-dire le niveau de toutes les grandes villes mondiales. Et ce, malgré la situation sécuritaire difficile dans la sous-région », avait-il déclaré.

Comme on peut le constater à travers le panel diversifié d'intervenants, l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est au beau fixe. Plusieurs instruments structurels et opérationnels de facilitation ont été mis en place par l'Etat pour favoriser cet état de fait. Toute chose qui fait de la Côte d'Ivoire l'une des destinations les plus attractives en Afrique, voire à l'échelle internationale.



CANALBOX
BUSINESS

**FIBRE,
FIABLE,
FLUIDE ET
RAPIDE.**

OFFRE BUSINESS :

DES SOLUTIONS COUVRANT TOUS LES
BESOINS EN CONNECTIVITÉ DES ENTREPRISES



Le Directeur général présente les missions de sa structure, issue de la fusion de deux sociétés publiques : l'Agence de gestion et de développement industriel (AGEDI) et le Fonds de développement industriel (FODI).

« LA SOGEDI FAVORISE UN MEILLEUR DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL »

Une idée de la présentation de la SOGEDI...

La SOGEDI est une société d'État, créée par décret du 30 mars 2022. La société a pour mission de planifier, de promouvoir, de financer, de concevoir, de réaliser, de réhabiliter, de gérer ou de faire gérer les infrastructures industrielles, soit directement, soit par le biais des opérateurs etc. Ce sont les missions principales de la société.

Peut-on savoir quelle était la vision du Président de la République quand il créait la SOGEDI ?

La SOGEDI est la résultante d'une vision du Chef de l'État visant la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et cette volonté a été formalisée dans le PND 2021-2025. Elle a abouti en 2022 à l'adoption d'un cadre stratégique par le gouvernement de Côte d'Ivoire.

Quelles sont les dispositions prises par l'État pour le développement du secteur industriel ?

Il faut noter que bien que la SOGEDI ait été créée le 30 mars 2022, elle n'a véritablement commencé son opérationnalisation qu'en janvier 2023 et cela dit, elle-même est issue d'une fusion de deux sociétés publiques : l'Agence de gestion et de développement industriel (AGEDI) et le Fonds de développement industriel (FODI). Donc cette approche découle de la volonté de la mise en cohérence des structures, la création d'une structure unique, avec des missions élargies et les champs de compétences nationales. Ce qui conduit aujourd'hui la SOGEDI à se déployer sur tout le territoire national à travers des missions régionales. Parce qu'elle envisage, à travers les missions qui lui sont assignées, de faire de nos grandes régions, de véritables pôles industriels. Nous sommes aujourd'hui présents à Yamoussoukro, à San

Pedro et à Korhogo. Et bientôt à Bouaké et à Daloa.

Quel est le degré d'amélioration de l'environnement des affaires au niveau industriel, pour les entreprises industrielles qui, par exemple, veulent s'installer en Côte d'Ivoire ?

Il faut comprendre qu'il ne peut pas exister d'industries performantes sans infrastructures de pointe. Donc l'une des volontés affichées aujourd'hui par la SOGEDI à travers le cadre stratégique tracé par le gouvernement, est de favoriser une diversification de l'offre, de faire en sorte que nos dispositifs puissent intégrer tous les investissements qui s'offrent à nous et également relever les standards de nos zones, faire en sorte qu'elles soient au standard international et aussi diversifier les sources de financement pour pouvoir capter le maximum d'investissements étrangers. Cela nous amène donc à privilégier le financement PPP comme les B.O.T alors qu'initialement la structure précédente était également adossée à des financements publics. Ensuite, il y a un concept qui est beaucoup plus général, qui est le passage de la perception des zones industrielles pures à de véritables villes industrielles. Parce qu'avant on considérait les zones industrielles comme des entités, je dirais vouées uniquement à la production purement industrielle, mais on comprend de plus en plus qu'une institution ne peut pas fonctionner de façon isolée, elle est en interaction permanente avec d'autres acteurs qui ne sont pas des acteurs industriels, mais qui sont des acteurs de services. Si ces acteurs de services sont éloignés des espaces industriels, les coûts de production sont élevés et les délais de réactivité de ces unités industrielles deviennent plus longs.



Travaux de réhabilitation des zone industrielle de Koumassi et Vridi lancé par le DG de le Sogedi. DR

Donc aujourd'hui selon les benchmarks (diagnostics) que nous avons pu faire, on constate que les petites zones industrielles de quelques centaines d'hectares fonctionnent difficilement, c'est pourquoi on va faire de grands ensembles qui vont fonctionner un peu comme des villes à l'intérieur desquelles il y a les espaces industriels à proprement parler mais à côté de ces espaces industriels, il y a tout ce qui se passe, des services, espaces de logistique, espaces de stockage, de station d'essence, des centres commerciaux etc.

Il faut reconstituer tout un espace de vie, tout un écosystème. Et même des habitations parce qu'il est difficilement imaginable que des zones industrielles soient situées à 55 km de la ville et que le personnel travaille en ville. Imaginez quelqu'un qui doit quitter Port-Bouët pour aller travailler dans une zone située sur l'autoroute. La déperdition en termes de temps, d'énergie est énorme. Donc aujourd'hui, on conçoit véritablement nos espaces comme de véritables villes ou quelqu'un peut passer une bonne partie de son temps sans avoir besoin de revenir à la grande ville. Et donc nous sommes un peu dans ces concepts dans la nouvelle vision qui se pose à nous par le fait de la mondialisation.

En cas de situation particulière, comment saisit la SOGEDI ?

Normalement, dans le dispositif qui est en place actuellement quand quelqu'un veut faire un investissement industriel, il monte un dossier qu'il transmet au CEPICI, le CEPICI le transmet à la SOGEDI qui va analyser le dossier et si l'analyse est concluante, la SOGEDI

va installer ces nouveaux investisseurs dans un espace équipé pour qu'il puisse réaliser son investissement. Mais le dispositif lui-même est également en pleine réforme, parce que nous allons vers la création d'un véritable guichet unique dans lequel un opérateur peut trouver tous les services parce que dans le dispositif qu'on a actuellement, démarre par le CEPICI puis la SOGEDI.

La SOGEDI va traiter, attribuer et produire des actes qui vont être signés par le Ministre en charge de l'Industrie et après, quand l'opérateur a besoin de construire ses bâtiments, ses usines, il va s'adresser au Ministère de la Construction et quand il veut faire son hypothèque, il a encore plusieurs interlocuteurs. Donc aujourd'hui ce sont des schémas qui ne sont pas assez prisés à l'international. On va faire des modèles où il y a un Guichet unique pour que l'opérateur vienne dans ce Guichet et ils font toutes leurs opérations depuis le dépôt de son dossier jusqu'à l'attribution du terrain, jusqu'à la validation de son permis de construire ainsi de suite, jusqu'à son hypothèque, c'est vers cela que nous tendons.

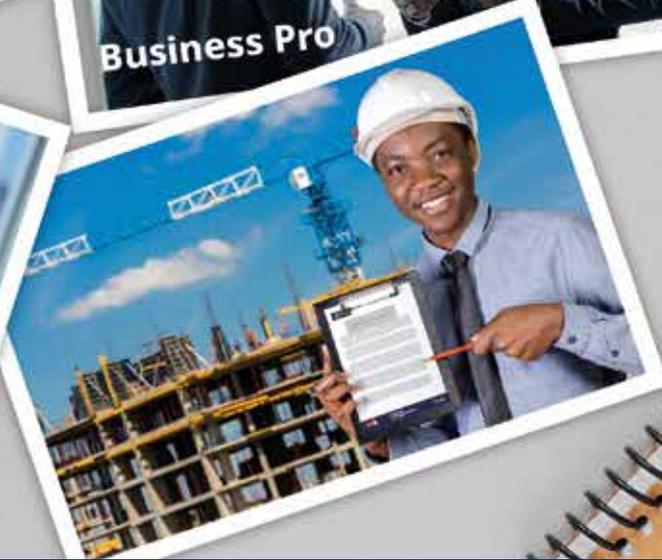
Quelles sont les perspectives pour la SOGEDI ?

La SOGEDI entend de jouer pleinement sa mission, d'abord en réussissant à doter Abidjan d'une véritable ville industrielle dans sa périphérie. Le projet qui est initié à ce jour est prévu pour être réalisé à Pk 50 sur 1500 hectares et normalement sur ce projet, on devrait pouvoir trouver toutes les composantes dont je vous ai parlé avec des zones de vie, des zones de services et des espaces industriels. La SOGEDI

va également essayer de réaliser des espaces industriels à l'intérieur, dans les grandes capitales des régions où zones industrielles, seront des zones industrielles spécialisées. Elles auront pour vocation de valoriser les atouts de la région. Par conséquent, ça peut être des zones industrielles purement alimentaires, des zones industrielles orientées par exemple vers le cajou, l'anacarde, des zones industrielles pharmaceutiques par exemple, ainsi de suite. Donc ce sont des organismes spécialisés et on pourra avoir comme les grandes zones industrielles dans les périphéries d'Abidjan qui pourront être des zones mixtes.

Il y a la volonté d'avoir une gestion digitale de nos zones, donc nous avons initié un Programme national d'identification des opérateurs industriels et de monographies, qui va nous permettre non seulement d'avoir une liste exhaustive de l'ensemble des industriels du pays avec leurs unités industrielles qui leur sont attachées, mais d'avoir surtout une identification géolocalisée, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'on identifie une unité industrielle, on peut vous dire quelles sont les coordonnées de l'espace de cette unité. Ceci nous sert à avoir un suivi plus personnalisé, toute chose qui constitue un atout pour pouvoir mettre à jour régulièrement nos données mais en même temps cela nous est utile surtout même à partir de nos bureaux, pour avoir accès à toutes les zones en vue de disposer d'une visibilité sur toutes les zones.

En interne, nous nous sommes dotés, pour ce faire, d'équipements de dernière génération pour pouvoir non seulement prendre une part active dans la mise en place de ce nouveau système mais également de se donner les moyens humains et matériels pour gérer la suite. Aujourd'hui, la SOGEDI a un département d'assiette foncière qui n'existait pas avant et ce département d'assiette foncière est vraiment bien équipé. Nous avons des drones, des appareils topographiques de dernière génération pour asseoir une certaine autonomie de gestion.



PACKS

Entreprises

Les meilleures solutions pour développer les entreprises

Nos packages de services financiers et non financiers pour soutenir votre activité et améliorer votre rentabilité.

Rendez-vous dans nos agences pour souscrire.

Touré Faman

Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Côte d'Ivoire



Il présente les missions de l'institution et les atouts de la Côte d'Ivoire en matière d'investissements.

« L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE EST L'UN DES PLUS FAVORABLES EN AFRIQUE »

Quelles sont les prérogatives et les activités de la CCI-CI ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire est une institution publique gérée par le secteur privé à travers un collège de 102 membres élus des secteurs du commerce, de l'industrie et des services. Elle est dotée d'une autonomie financière et de la responsabilité civile. Elle a quatre missions que sont : la représentation de l'intérêt des entreprises, la formation des hommes et des femmes au métier du commerce, la délivrance de services multiformes aux entreprises pour les aider à se créer, à se développer et à disparaître s'il le faut, et la création et la gestion des infrastructures et services d'intérêt collectif.

Quelle analyse faites-vous de l'environnement des affaires aujourd'hui en Côte d'Ivoire ?

L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est l'un des plus favorables en Afrique voire dans le monde. J'en veux pour preuve les efforts du gouvernement pour son amélioration continue. Ces efforts sont matérialisés par le développement des infrastructures (routes, ponts, ports, aéroports, électricité, téléphonie mobile, etc.), la planification stratégique de l'économie, l'institution d'un Tribunal de commerce pour traiter des différends commerciaux, la signature de plusieurs accords internationaux, la création d'un cadre permanent d'échanges entre le Gouvernement et le secteur privé, et j'en passe.

Quel est le degré d'attractivité de l'économie ivoirienne en 2024 ?

L'économie ivoirienne demeure attrayante grâce au concours de plusieurs facteurs. Je pourrais citer la

croissance forte et soutenue depuis 2012 de l'ordre de 6% par an. Le niveau de production agricole dans plusieurs spéculations dont la Côte d'Ivoire est première ou deuxième productrice mondiale ou africaine comme le cacao, la noix de cajou, le palmier à huile, l'hévéa, la mangue, etc. rendant le pays compétitif pour l'agro-industrie. En plus de cela, l'environnement des affaires et le climat social caractérisé par l'hospitalité et la sécurité facilitent la conduite des affaires en Côte d'Ivoire.

Quels sont les atouts de l'économie ivoirienne qui pourraient constituer sa solidité et sa résilience à toute épreuve ?

L'abondance des matières premières notamment agricoles et minières est le premier atout de l'économie ivoirienne. Le deuxième atout est le management efficace de l'économie par les autorités publiques qui en font une priorité et mettent tout en œuvre pour permettre l'exploitation des différentes opportunités qu'offre le pays. Le troisième atout est la stabilité sociale, la sécurité et la paix qui facilitent l'implantation des entreprises étrangères en Côte d'Ivoire.

Quel message pouvez-vous lancer aux investisseurs relativement à la destination Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire est une terre d'opportunités dans tous les domaines. J'appelle les investisseurs à s'y intéresser pour en profiter dans une relation gagnant-gagnant avec le secteur privé ivoirien.



FAIRE DE VOUS DES CHAMPIONS DANS LE MONDE DES AFFAIRES.

Nous vous apportons des solutions adaptées pour favoriser la croissance de vos affaires. L'expertise et l'accompagnement de la banque contribueront à faire de vous des champions.



27 20 24 24 24
serviceclients.bicici@bicici.ci



BICICI

La banque en toute confiance

f y x in www.bicici.ci



LES SERVICES COMME NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Les services financiers :

le mix entre les modèles traditionnels et la FinTech

Tourisme :

Un autre levier de croissance pour la Côte d'Ivoire

Éducation-Formation :

Une mission de formation des talents, de révélation des génies et d'attraction des cerveaux

Secteur de la santé en Afrique :

Plus que du social, une véritable économie

Logistique et transport:

Des équipements de pointe pour un commerce compétitif en Afrique

Tic :

Faire des pas de géant sur des décennies de retard

Énergie :

Quelles énergies pour des services efficaces et efficients ?

Changement climatique :

Résilience et stratégies de mobilisation des ressources dans le cadre de l'adaptation climatique

Rôle des organisations régionales et des institutions de développement

Contribution de MARCEL GBAGUIDI, Représentant Résident, Directeur général du Système Ouest Africain d'Accréditation SOAC

Repenser l'industrialisation par les services :

le rôle du Système ouest-africain d'accréditation (SOAC)



Service financier. DR

LES SERVICES FINANCIERS

LE MIX ENTRE LES MODÈLES TRADITIONNELS ET LA FINTECH

Le mix entre les services financiers classiques et les Fintechs permet de combiner le meilleur des deux mondes : l'innovation et l'agilité des Fintech avec la solidité et la fiabilité des banques traditionnelles. Cette collaboration représente une évolution significative dans le secteur financier.

Le monde de la finance est en pleine mutation avec l'émergence rapide des Fintech, qui enrichissent l'écosystème financier en apportant des réponses aux besoins de plus en plus exigeants du marché. Ces entreprises bouleversent les modèles traditionnels de la banque et révolutionnent la manière dont les services financiers sont conçus, livrés et consommés.

La dématérialisation des services financiers et de la monnaie est ainsi devenue la norme, au point qu'il est désormais impossible de parler de la banque et de ses métiers sans évoquer l'influence de la technologie financière et de la transformation numérique des services financiers.

Mais en dépit de ces progrès technologiques indéniables qui transforment le paysage financier, les services financiers traditionnels et les Fintechs peuvent-ils coexister et se compléter dans la durée ? Quels sont les défis et les opportunités de l'intégration des FinTech dans les services financiers traditionnels ? Quel avenir pour les services financiers face à l'essor des FinTech ?

« Le mélange entre les modèles traditionnels et les fintechs transforme profondément le paysage financier. Cette convergence permet une innovation rapide et une amélioration de l'efficacité des services financiers, tout en posant des défis en matière de régulation, de sécurité et d'inclusion. »

Par E. Akani



Service financier. DR

En dehors des banques, la transformation numérique du système financier ivoirien a également touché l'administration financière et économique, qui a digitalisé la gestion des flux de recettes et dépenses de l'État."

La clé sera de trouver un équilibre qui maximise les bénéfices tout en minimisant les risques », affirme le directeur exécutif de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEFCI), Serge Kouamelan.

Ce qui paraissait comme une menace sérieuse pour l'activité bancaire, avec la rude concurrence qui semblait poindre entre banques et Fintechs, s'est transformé en opportunités de collaboration. Les parties prenantes ont su s'appuyer sur des points de complémentarité, au bénéfice des consommateurs. Les banques ont été amenées, surtout poussées par la crise de la COVID-19, à innover pour

maintenir leurs activités et survivre. Le développement des activités digitales est devenu une nécessité et, sur certains segments, dont celui du paiement, elles peuvent compter sur les Fintech pour mettre à leur disposition des solutions via des plateformes proposant des services plus simples et plus rapides.

Cette mutation numérique impose parfois aux banques de repenser leur modèle d'affaires, d'accélérer leur démarche de transformation numérique et de s'engager dans des collaborations avec des start-up Fintech ne disposant d'aucun agrément pour offrir des services dans le secteur bancaire si stratégique. Mais aujourd'hui, la situation a beaucoup évolué, avec une instruction de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le régulateur, qui introduit dans le paysage financier un nouvel acteur qu'on appelle établissement du paiement. Il est question, bien évidemment, des Fintech, des solutions de paiement.

À l'aune du paysage bancaire ivoirien

Au 31 décembre 2023, le système bancaire ivoirien comptait 32 établissements de crédit agréés, soit 28 banques (15 internationales et 13 sous-régionales) et 4 établissements financiers à caractère bancaire. Ce système se divise en trois niveaux selon les besoins et la pénétration du numérique.

Le premier groupe comprend les banques traditionnelles, dont les services sont principalement physiques. Bien que certains domaines soient influencés par les Fintechs, leur modèle économique reste inchangé. Ces banques, souvent spécialisées dans les segments corporate, s'adressent à un public très sélect. « *Si l'on se positionne sur le segment des grandes entreprises, notre cœur de métier est sur ces entreprises qui ne sont pas légion. Pourquoi donc aller vers la digitalisation ?* », s'interroge un banquier. Ces entreprises, déjà habituées à collaborer avec les banques, sont parfois réticentes à adopter la digitalisation pour des raisons de sécurité.

Le deuxième groupe est constitué des banques en transition numérique, combinant des services traditionnels et digitaux. Progressivement, elles digitalisent leurs services, intégrant des solutions technologiques dans leur core banking pour prendre en charge divers services comme l'ouverture de compte, l'assurance, l'épargne et l'affacturage. Mais il y a des services qui ne sont pas encore pris en charge dans le core banking et pour lesquels la pratique manuelle et traditionnelle prévaut toujours.

Enfin, le troisième groupe est composé de banques essentiellement en ligne, comme Orange Banque et Standard Chartered Bank (marché particulier).

Ces néo-banques, entièrement digitales, se distinguent des banques traditionnelles en étant accessibles via un site internet et/ou une application mobile. Elles contribuent à l'inclusion financière en permettant aux clients bancarisés et non bancarisés de disposer d'un compte permanent et de bénéficier de produits de prêt et d'épargne actifs et disponibles instantanément, selon l'Agence d'inclusion financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI) dans son rapport annuel de 2022.

En dehors des banques, la transformation numérique du système financier ivoirien a également touché l'administration financière et économique, qui a digitalisé la gestion des flux de recettes et dépenses de l'État. Cela inclut la plateforme Trésor Pay, pour dématérialiser les flux de dépenses et de recettes, et Trésor Money, le portefeuille électronique de paiement du Trésor public, adossé à la Banque de dépôt du Trésor public (ACCD). « *Trésor Pay favorise l'inclusion financière en permettant à la population de disposer d'un compte virtuel et aux usagers des services publics de réaliser leurs opérations financières avec le Trésor public* », selon l'APIF.

Ce que les Fintech apportent au secteur bancaire

Les Fintech transforment profondément le secteur bancaire en apportant des solutions digitales adaptées aux besoins des banques et des usagers. Des éditeurs comme Amplitude et Oryon collaborent avec les banques pour digitaliser les services manuels. Les clients sont sensibilisés à l'adoption de ces produits, leur permettant d'accéder à leurs comptes et de réaliser des opérations depuis leurs portables.

Les Fintech révolutionnent les produits financiers, les modes de paiement, les modèles économiques et la structure du marché. Elles apportent au système financier agilité et dynamisme, créant des opportunités pour des services plus inclusifs et efficaces. Reconnues comme établissements de paiement par la BCEAO, elles développent des plateformes intégrant le core banking (API) et des wallets, qui sont des agrégateurs de paiement. Ces solutions permettent aux banques de digitaliser des services comme l'épargne.

« *Les wallets permettent aux banques*

de dicter la transaction et d'aller dans le système de la banque pour faire des prélèvements pour les clients. On va progressivement vers cela. Mais il existe encore des banques qui n'ont pas encore d'API ni de wallet », explique un banquier.

La collaboration désormais encadrée par le régulateur

Pour profiter des innovations, les banques signaient des contrats avec des Fintech, mais ces collaborations étaient souvent minées par des incompréhensions et des difficultés de mise en œuvre. Avant que la BCEAO n'accorde des agréments aux Fintechs pour les paiements, celles-ci étaient en marge du système financier. Ce qui compliquait les collaborations avec les banques.

Cependant, ces difficultés n'ont pas freiné la marche des systèmes financiers vers la digitalisation, avec la dématérialisation de services comme l'affacturage. À mesure que la population adopte ces produits, les banques s'y mettent pour leur proposer de tels services.

Les banques accélèrent la digitalisation de leurs services, mais cela a un coût et des implications sur les métiers traditionnels. Certains métiers physiques vont progressivement disparaître, remplacés par d'autres métiers plus techniques. Les emplois dans la programmation et l'implémentation de nouvelles solutions sont notamment plus sécurisés.

Dans ce processus, des banques créent ou rachètent des Fintech pour offrir de nouveaux services à leurs clients. Si une banque estime qu'une Fintech propose des solutions bénéfiques et souhaite en avoir l'exclusivité, elle procède à son rachat. Cette forme de collaboration est illustrée par le partenariat entre Banque Atlantique et Wizall Money. « *Banque Atlantique vous propose l'application Wizall Money, un service Bank to Wallet pour transférer et retirer de l'argent de votre compte bancaire vers votre Wallet et vice-versa, quel que soit votre opérateur mobile* », lit-on sur le site de la banque.

En dehors de ces acquisitions, les banques organisent parfois des hackathons sur divers sujets. Les lauréats de ces concours sont ensuite intégrés dans la banque pour

implémenter leurs solutions. « *Les banques traditionnelles s'associent avec les Fintechs pour accéder à de nouvelles technologies et améliorer leur efficacité. Ces collaborations permettent aux parties prenantes de bénéficier de l'agilité des Fintech et de la stabilité des banques établies* », admet Serge Kouamelan.

Chaque banque à son rythme vers la digitalisation

Avant de s'engager dans la transformation numérique, les banques et établissements financiers évaluent la rentabilité de la digitalisation en fonction du segment de marché visé : particuliers, titres ou entreprises. Généralement, la digitalisation concerne davantage le marché des particuliers. Selon leur cœur de cible, les banques adoptent la digitalisation à des degrés divers, ce qui rend le processus non uniforme.

Certaines banques, comme AFG Bank, ont nommé des directeurs généraux spécialisés en informatique pour accélérer leur transformation numérique. La réglementation a également évolué, imposant la création de sous-comités informatiques au sein des comités d'audit et l'intégration des risques informatiques avec les questions de développement durable et d'environnement au niveau stratégique.

Globalement, la digitalisation, accélérée par la COVID-19 et le travail à distance, progresse dans les groupes bancaires. Cependant, certains secteurs d'activité avancent plus rapidement que d'autres, obligeant les banques à suivre le rythme de leurs marchés respectifs. Par exemple, Stanbic Bank, axée sur le corporate, n'a pas les mêmes réalités de marché que Banque Atlantique ou NSIA Bank, qui ciblent les particuliers. Ainsi, Stanbic Bank suit un rythme différent, comparable à celui de Standard Chartered Bank ou GT Bank. Même au sein du segment corporate, par exemple, il y a des banques qui adressent principalement les PME et pour lesquelles le niveau de maturité des PME est un élément clé pour déterminer les actions à mener. Ceci dit, la banque réagit en fonction des besoins de son marché et si elle est sur un marché où les usagers sont à un certain niveau de digitalisation, elle a obligation de les suivre.

LE MIX SE CONSTRUIT LENTEMENT MAIS INEXORABLEMENT



Moussa Mamadou,
Secrétaire Exécutif de l'Observatoire de
la Qualité des Services Financiers de Côte
d'Ivoire

Par B. E. Akani

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI), Moussa Mamadou, affirme qu'à l'échelle du continent africain, en moyenne, le mix « *classiques-fintechs* » se construit lentement mais inexorablement, et la Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette tendance. « *Le rééquilibrage tant espéré en faveur des Fintech tient à de nombreuses contraintes (réglementation, financement, infrastructures, innovation et dynamique du marché etc.) et devrait s'inscrire dans la durée* », a-t-il ajouté.

Moussa Mamadou explique qu'au stade actuel de maturation du secteur financier ivoirien, qui reste fortement dominé par les acteurs bancaires et assimilés, évaluer le niveau de prégnance des Fintech serait prématuré. Toutefois, en termes de potentiel, des études, enquêtes et analyses crédibles leur prédisent d'importantes marges de progression.

Nonobstant d'appréciables avancées, le potentiel d'innovations et d'opportunités, lié notamment à l'intelligence artificielle, à la chaîne de blocs (« *blockchain* »), à « *l'infonuagique* » (« *cloud* »), au partage d'API, voire à « *l'AssurTech* », tarde à être mobilisé, soutient-il. Les Fintech ne répondent pas toujours de manière adéquate aux besoins identifiés et visés. « *Cela reste encore un défi majeur, parmi d'autres, que d'adresser la problématique de l'offre de services financiers et de canaux de distribution adaptés et appropriés. Cette problématique renvoie à celle, plus globale, de l'innovation et des dynamiques du marché* », interpelle le secrétaire exécutif de l'OQSF-CI.

Comparativement à celles du Kenya, du Nigeria ou de l'Égypte, entre autres, les fintech ivoiriennes restent encore confinées à « *l'argent mobile* », aux paiements à distance et, dans une certaine mesure, à la biométrie. Cela est sans commune mesure avec l'empreinte hégémonique des acteurs classiques, notamment bancaires.

Moussa Mamadou assure qu'avec l'essor de la « *finance responsable* », les paradigmes de l'industrie financière et surtout les comportements du client s'accommoderont de moins en moins de la « *domination* » d'un seul modèle d'affaires.

4 ACTIONS FORTES PRÉCONISÉES POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION

Opérationnel depuis le 25 avril 2019, l'OQSF-CI se place au cœur de la relation entre fournisseurs et consommateurs de services financiers. Ses principales missions tiennent à l'amélioration de la qualité des services financiers, à la protection du consommateur desdits services et à la diffusion de la culture financière.

Sans être exhaustif et en se gardant de contrarier les logiques concurrentielles, le secrétaire exécutif de l'observatoire, M. Moussa Mamadou préconise un certain nombre d'actions en vue d'une meilleure adéquation et complémentarité entre les modèles traditionnels et les Fintech. Il met l'accent sur quatre actions dont trois relèvent des banques et/ou Fintech, à savoir : instaurer un cadre de partenariat entre les acteurs bancaires et les Fintech ; mettre en place des modalités de financement adaptées aux activités des Fintech ; et envisager des approches de type « *bac-à-sable* »

au profit de Fintech labellisées. Le quatrième point, qui incombe au régulateur (BCEAO), porte sur l'instauration d'un cadre d'échange entre les acteurs de la chaîne de l'innovation (intelligence artificielle, e-commerce, « *open banking* »...).

M. Moussa Mamadou juge que les droits des consommateurs ne sont pas toujours respectés dans le cadre des services financiers fournis par les Fintech et les banques traditionnelles. « *Absolument pas !* » Insiste-t-il. Le « *commerce* » de services financiers, via les modèles classiques et les Fintech, emportant forcément des risques de plus en plus complexes et dynamiques, la problématique de la protection du consommateur est des plus capitales. A ce titre, l'OQSF-CI offre un dispositif de « *médiation financière* », qui aide fournisseurs et consommateurs de services financiers à trouver des accords, en vue de la résolution amiable de leurs différends éventuels.

Par Edouard Amichia

DES ACCÉLÉRATEURS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE



Serge Kouamelan,
Secrétaire Exécutif de l'Association
Professionnelle des Banques et
Établissements Financier de Côte d'Ivoire

Par E. Akani

Une Fintech est une entreprise financière utilisant des technologies disruptives comme l'intelligence artificielle et la blockchain pour offrir des solutions innovantes. Selon M. Serge Kouamelan, secrétaire exécutif de l' Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financier de Côte d'Ivoire (APBEFCI), ces entreprises jouent un rôle crucial dans l'extension des services financiers aux populations non bancarisées. Elles simplifient les processus de paiement et réduisent les coûts de transaction, comme l'a démontré Wave en Côte d'Ivoire.

Dans l'écosystème des Fintech, le paiement mobile est très en vogue, ayant permis de relever quelques défis par rapport à l'inclusion financière dans de nombreux pays en développement. Cela leur vaut d'être considérées comme des facilitateurs d'accès aux services bancaires.

Cependant, cette approche est réductrice par rapport à tout ce que couvre la Fintech en termes de domaines d'activités. Bien plus que les paiements et les néo-banques, elle englobe également les crypto-actifs, la blockchain, la RegTech (gestion des processus réglementaires) et l'InsurTech (gestion des polices d'assurance et amélioration de l'expérience client).



Booster votre Performance par l'Executive Education

Découvrez l'excellence en matière de formation en management et entrepreneuriat. MDE Business School vous offre un accès privilégié à des programmes internationaux de haut niveau, spécialement conçus pour former des dirigeants d'exception et stimuler la compétitivité de votre entreprise.

+1700 Alumni
issus de divers secteurs économiques

Ecoles associées



ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE



LAGOS
BUSINESS
SCHOOL
PAN ATLANTIC UNIVERSITY

05 PROGRAMMES
DE STANDARDS
INTERNATIONAUX

AMP	Advanced Management Program
PMD	Program for Management Development
PLD	Program for Leadership Development
PUBLIC-AMP	Public Advanced Management Program
PUBLIC-ASD	Public Administration Skills Development

02 PROGRAMMES
DÉDIÉS AUX CONSEILS
D'ADMINISTRATION

PCA	Conseils d'Administration Créateurs de Valeur
CA	Conseils d'Administration Performants

DES PROGRAMMES
COURTS POUR LES
ORGANISATIONS
PRIVÉS ET PUBLIQUES

HRBP	Human Resources Business Partners Program
	Parcours de Formation sur mesure

@ programmes@mde.ci

04 BP 633 Abidjan 04
Côte d'Ivoire

www.mde.ci

(+225) 01 52 20 20 20
01 52 19 19 19

Abidjan Cocody Riviera
Ivoire Golf Club



MDE Business School MDEBSchool



Grand-Béréby, sud-ouest de la Côte d'Ivoire. DR

TOURISME :

UN AUTRE LEVIER DE CROISSANCE POUR LA CÔTE D'IVOIRE



Siandou Fofana, Ministre du Tourisme. DR

Par Bamba Mafoungbé
et Elvis Kodjo

Le tourisme s'affirme de plus en plus comme un levier avec lequel il faudra compter dans l'économie des pays d'Afrique, en général et de la Côte d'Ivoire en particulier.

En 2017, le pays a enregistré près de quatre millions de touristes, générant une manne de 1100 milliards de francs CFA; en hausse de 2,2 % par rapport à la période 2012-2017. Le tourisme de loisirs a constitué 62% de cette manne contre 38 % pour le tourisme d'affaires 38%. Ce qui place la Côte d'Ivoire au troisième rang en Afrique.

NICHE D'EMPLOIS INSOUÇONNÉE,

Le tourisme a généré plus de 270 000 emplois au cours de l'année 2017.

Au regard des potentialités révélées, le gouvernement ivoirien a décidé de faire de ce secteur un levier additionnel de son économie. Une stratégie touristique baptisée «Sublime Côte d'Ivoire» a été élaborée à cet effet. Elle repose sur quatre piliers. Primo: faire de la Côte d'Ivoire le co-leader africain du tourisme d'affaires. Deuxio: devenir la base de divertissement domestique et de la sous-région. Tertio: capter un tourisme international avide de dépaysement authentique. Quatro: développer l'entreprenariat social et territorial ivoirien.

Loin de relever de la chimère, cette ambition prend appui sur des vérités concrètes, dont la forte croissance du tourisme, avec un doublement du poids dans l'économie nationale entre 2012 et 2016 et un potentiel inexploité, loin de la moyenne mondiale de 10% du Produit intérieur brut. Le tourisme d'affaires qui occupe la deuxième place du secteur en Afrique

avec un potentiel de développement plus élevé est, par ailleurs, un atout qui va certainement booster le tourisme domestique de loisirs. Il constitue la portion congrue du secteur touristique avec seulement 22% des visites en 2016 et 8% des revenus.

Le tourisme international de loisirs génère d'importants revenus et devrait faire l'objet d'une approche ciblée afin d'accroître son potentiel de développement, estime le Ministère du Tourisme et des Loisirs, concepteur de la stratégie «Sublime Côte d'Ivoire».

Cette stratégie est portée par le tourisme domestique et les pays de l'Afrique de l'ouest qui constituent un marché de près de 390 millions d'habitants, assure-t-on. La part majoritaire des touristes sous-régionaux est, de fait, représentée par six pays: Burkina Faso, Nigéria, Sénégal, Mali, Bénin, Togo.

En 2025, la stratégie Tourisme Côte d'Ivoire consistera à couvrir les différentes opportunités de marché pour le pays en mettant en œuvre des stratégies dont le pilier central sera de faire de la capitale économique, Abidjan, une place forte du tourisme, des congrès et des conférences en Afrique et en faire le hub médical de la sous-région.

DES POTENTIALITÉS ÉNORMES SUR LE CONTINENT AFRICAIN

LAfrique regorge d'immenses potentialités touristiques. C'est un truisme que de le dire. Reste à les booster pour promouvoir la destination Afrique ailleurs dans le monde. Avec ses atouts naturels et ses infrastructures, le continent africain devrait pouvoir capter une bonne partie des ressources générées chaque année, dans le monde, par le tourisme. En 2023, l'Afrique a engrangé 38 milliards de dollars de recettes touristiques et enregistré 87 millions d'arrivées internationales, s'affirmant parmi les régions à s'être rétablies avec célérité au lendemain de la pandémie de Covid-19.

L'Égypte avec ses pyramides et le Maroc avec son artisanat constituent les destinations privilégiées des vacanciers.

En Afrique noire, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Kenya, le Zimbabwe

et la Tanzanie offrent également des possibilités d'évasions particulières qui, avec des Festivals ou des salons, qui à travers des réserves naturelles vierges et des parcs naturels, véritables coins de paradis sur terre. Promouvoir ces potentialités touristiques

En la matière, les recettes et initiatives ne manquent pas. Parmi les plus récentes, on peut citer ce Forum de l'ONU consacré au tourisme gastronomique organisé en juillet 2023 au Zimbabwe. La Côte d'Ivoire, sur ce sujet, semble avoir pris une longueur d'avance avec deux festivals devenus des institutions: le Festival de la cuisine ivoirienne qui met en exergue les mets et la gastronomie du pays. Au-delà de ces opérations de séduction, il apparaît indispensable de développer le transport aérien afin de développer le tourisme dans tous ses aspects sur le continent africain.

Par Bamba Maïfoungbé
et Elvis Kodjo



The New KAERA of Beauty

Découvrez KAERA

Une nouvelle ère de beauté incarnée par des marques d'excellence





Des élèves en pleine exercice pratique. DR

ÉDUCATION-FORMATION :

UNE MISSION DE FORMATION DES TALENTS, DE RÉVÉLATION DES GÉNIES ET D'ATTRACTION DES CERVEAUX

Aussi indissociables qu'elles soient, l'éducation et la formation demeurent des défis majeurs pour toute nation soucieuse de parvenir au développement durable. Elles représentent, en effet, les clés pour accéder au savoir et à la connaissance ; creuset par excellence pour constituer l'élite intellectuelle et les compétences.

Bien que considérées comme le miroir de la société, leurs missions de former des talents, de révéler des surdoués et d'attirer des cerveaux semblent malheureusement ne pas faire l'unanimité dans bon nombre de pays africains qui sont souvent confrontés aux échecs scolaires et à l'inadéquation formation-emploi ; ce qui accentue le chômage. Les différents systèmes éducatifs mis en œuvre posent dès lors le problème de leur efficacité. D'où la nécessité de créer un système éducatif approprié pour mettre en valeur les compétences et intelligences des uns et des autres.

Par B. YAO KAN

UNE MISSION DE FORMATION ET DE VALORISATION DES COMPÉTENCES

L'éducation est un droit fondamental incluant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Elle a une triple dimension traduite par l'instruction, la qualification et la socialisation. L'école est le lieu par excellence où elle s'exerce.

Les talents y sont souvent décelés, exprimés librement et nourris. Les apprenants y cultivent leur potentiel, tout en développant un esprit critique et de créativité. Parmi eux, émergent des doués et des talentueux. Les premiers sont dotés de capacités exceptionnelles tandis que les seconds disposent de capacités extraordinaires qui leur permettent d'exceller dans les œuvres artistiques (musique, théâtre, danse, etc.) ou l'éducation physique et sportive.

La formation assure, elle, la continuité de l'éducation, en se focalisant plus sur l'acquisition de compétences en vue d'une insertion socio-professionnelle des apprenants.

L'INADÉQUATION ENTRE FORMATION ET
BESOINS DU MARCHÉ :
POUR QUEL AVENIR ?

Par B. YAO KAN

La question de l'inadéquation formation-emploi se pose avec acuité dans de nombreux pays africains. Les contenus des programmes de formation et les syllabus sont en déphasage avec les besoins d'un marché en constante mutation en fonction du niveau de développement des États et des entreprises. En outre, l'absence d'experts ou de formateurs spécialisés ne permet pas de consolider les curricula de formations. Après plusieurs années d'étude, les apprenants n'ayant pas reçu de formation adéquate ou appropriée ne peuvent être opérationnels, sont limités dans les offres d'emploi et leur intégration socio-professionnelle devient, par conséquent, difficile. Ils sont donc contraints d'exercer des emplois pour lesquels ils ne sont pas formés. Malheureusement, par conséquent, la relève ne peut être assurée de manière durable et efficiente ; occasionnant des taux de chômage soutenus dans de nombreux pays en développement.

**FUITE DES CERVEAUX AFRICAINS :
COMMENT INVER-
SER LA TENDANCE
FACE À CETTE PLAIE
PROFONDE ?**

Par B. YAO KAN

Le continent africain reste impuissant face à la fuite de ses cerveaux. Les États africains se vident de plus en plus de leurs élites intellectuelles et professionnelles. Pour ne citer que les ingénieurs, étudiants, informaticiens, spécialistes de la finance, médecins et professionnels de la santé, les pays développés sont quotidiennement envahis par les travailleurs africains hautement qualifiés. L'instabilité politique, la dévaluation de la monnaie, l'inflation galopante dans les pays d'origine à l'opposé de la qualité de l'éducation dans les économies développées et la présence d'une communauté transnationale dans les pays d'accueil contribuent à l'évasion des cerveaux africains. Pour inverser la tendance, en Côte d'Ivoire, le Ministère de la Fonction publique donne, désormais l'opportunité à la diaspora ivoirienne, de postuler à des concours au même titre que les résidents.

**UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉDUCATIVE IVOIRIENNE EN ADÉQUATION
AVEC L'EMPLOYABILITÉ DEPUIS 2016**

Le secteur Éducation-Formation constitue une priorité dans la politique de développement de la Côte d'Ivoire. Afin de le redynamiser, un plan sectoriel 2016-2025 a été adopté depuis 2016. Il traduit la vision de ce secteur de mettre à la disposition du pays des ressources humaines de qualité et productives à travers une éducation de qualité, équitable et inclusive et qui est en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Pour l'atteinte des objectifs fixés, différentes actions stratégiques ont été identifiées. Pour les besoins sur le marché de l'emploi, le secteur Éducation-Formation compte développer une politique d'incitation des élèves à s'orienter vers les séries scientifiques et technologiques et les filières prioritaires en concertation avec le secteur privé et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Une variété de formations qualifiantes est en cours. Les actions visent également l'amélioration de l'employabilité des diplômés universitaires et le développement des TIC. Le transfert de technologies, quant à lui, sera assuré, dans chaque université, par la mise en place d'Unités de

Par B. YAO KAN

Production agropastorale, de Pôles scientifiques et d'Innovations et la création d'une Technopôle et d'Incubateurs de recherche (biotechnologie au VITIB, biocarburant au CNRA, etc.).

L'essor de la recherche scientifique et de l'innovation technologique se fera aussi en partenariat avec le secteur privé. Et ce, à travers la création d'un cadre paritaire incitatif soutenu par une réglementation afin que le secteur privé participe au financement de la recherche et définisse les programmes de recherche et l'organisation de forums et opportunités d'affaires entre chercheurs, inventeurs et investisseurs.

Le renforcement des capacités techniques des structures de recherche scientifique et d'innovation, la promotion de la démarche qualité des Centres et Instituts de recherche scientifique et d'innovation ainsi que la certification et l'accréditation des Centres et Instituts de recherche scientifique et d'innovation technologique constituent autant de défis à relever.

Références :
www.lemonde.fr - www.worldbank.org - www.un.org



En salle d'hospitalisation, le personnel de santé donne les résultats du diagnostic. DR

SECTEUR DE LA SANTÉ EN AFRIQUE :

PLUS QUE DU SOCIAL, UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE

L'Afrique, souvent perçue à travers le prisme de défis socio-économiques, révèle un visage moins connu mais tout aussi significatif : celui d'un secteur de santé en pleine effervescence. Alors que la santé est traditionnellement vue comme une question sociale, l'émergence d'initiatives innovantes et d'investissements stratégiques démontre que ce secteur devient une composante essentielle de l'économie continentale.

Le secteur de la santé en Afrique est en pleine transformation. Selon les données de la Banque mondiale, le marché de la santé en Afrique devrait atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2025. Cette dynamique est alimentée par l'urbanisation rapide, l'augmentation de la classe moyenne et une prise de conscience accrue des besoins en soins de santé. Les pays africains investissent de plus en plus dans les infrastructures sanitaires, la formation du personnel et les technologies médicales, créant ainsi un écosystème en pleine expansion.

Un impact économique direct

L'impact économique du secteur de la santé en Afrique dépasse largement les frontières du simple investissement. Directement, il génère des emplois dans des domaines variés tels que la recherche, la production pharmaceutique, les soins infirmiers et la gestion des établissements de santé. Les grandes entreprises pharmaceutiques et les compagnies d'assurance se tournent de plus en plus vers le continent, stimulant ainsi des économies locales et créant des opportunités d'emploi. En plus, les laboratoires internationaux, des entreprises pharmaceutiques, ainsi que des hôpitaux de rangs mondiaux

Par Arsène Yapi

L'innovation est au cœur de cette transformation du secteur de santé en Afrique. Car le continent est devenu un laboratoire pour des solutions de santé novatrices adaptées aux réalités locales”

n'hésitent pas, ces dernières années, à s'installer en Afrique.

Cette belle perspective économique attire de plus en plus d'hôpitaux internationaux de référence qui s'intéressent davantage au continent. Ces derniers prospectent régulièrement les pays africains en vue d'y installer directement des cliniques ou réalisent des partenariats fructueux dans ce sens. C'est le cas notamment des hôpitaux turcs comme le ACIBADEM et le Liv Hospital, des groupes d'hôpitaux leaders du secteur des soins de santé privés en Turquie, qui arpentent les capitales africaines en vue de s'y installer. La Côte d'Ivoire, le Nigeria, l'Afrique du Sud, la RDC, le Ghana, le Kenya sont dans les viseurs de ces géants turc de la santé. C'est aussi l'occasion d'un échange d'expériences entre médecins africains et ceux d'autres continents

pour le bien-être des patients. Un véritable ascenseur pour les professionnels de santé et une aubaine pour les patients en Afrique.

« En intégrant les médecins africains dans le processus de traitement des patients en Turquie, nous créons une collaboration transfrontalière qui vise à partager des connaissances et des compétences médicales, bénéficiant ainsi directement aux patients africains qui pourront profiter des meilleures pratiques médicales internationales », avait indiqué Wissal Samlali, corporate Partnership Manager Africa, à Liv Hospital, lors d'un séjour en mai 2024, à Abidjan.

Une niche pour la vente d'équipements médicaux

En 2022, le budget alloué par le gouvernement ivoirien a atteint 480 milliards de francs CFA, représentant environ 7% du budget national. Ces ressources ont permis d'investir plus de 100 milliards de francs CFA dans la construction, la réhabilitation et l'équipement de plusieurs centres de santé dans diverses régions du pays. Ces investissements offrent de nombreuses possibilités aux fournisseurs de matériel médical. En s'appuyant sur des collaborations stratégiques et en tenant compte des spécificités locales, les pays européens et le Japon jouent un rôle clé dans l'amélioration des infrastructures de santé sur le continent. Des équipementiers

comme Siemens Healthineers, Roche et Fujifilm tirent profit de ce marché en pleine croissance grâce à la vente d'équipements médicaux (scanner, IRM, etc.), et de matériel biomédical aux hôpitaux africains.

On assiste également à la mise en place de programmes de formation pour les professionnels de santé en Afrique. Ces initiatives, qui incluent des formations sur l'utilisation des équipements médicaux, renforcent l'adoption de nouvelles technologies et la modernisation à la fois des plateaux techniques et des compétences des agents de santé en Afrique.

Une opportunité pour l'innovation et le tourisme médical

L'innovation est au cœur de cette transformation du secteur de santé en Afrique. Car le continent est devenu un laboratoire pour des solutions de santé novatrices adaptées aux réalités locales. Par exemple, des startups comme mPharma et Vezeeta utilisent la technologie pour améliorer l'accès aux médicaments et aux services médicaux. Les applications mobiles permettent la téléconsultation, un moyen efficace de surmonter les défis liés aux distances et à l'insuffisance de professionnels de santé, surtout dans les zones rurales. De plus, l'impression 3D de prothèses et d'implants médicaux à faible coût offre une réponse aux besoins spécifiques de nombreuses



Au laboratoire le medecin explique les resultats du scanner via une tablette. DR

communautés.

Le développement de la classe supérieure ou aisée en Afrique profite aussi au tourisme médical en Afrique. C'est le cas notamment des pays du Maghreb comme la Tunisie et le Maroc qui ont fait du tourisme médical un axe majeur de leur politique. Grâce à leurs plateaux techniques de dernière génération et à leur savoir-faire sur le plan médical, ces pays africains tirent leur épingle du jeu, dans le secteur sanitaire sur le continent et attirent de plus en plus d'Africains aux revenus confortables.

Une offre renforcée par la disponibilité d'excellents réceptifs hôteliers et des villes touristiques de renommée mondiale ainsi que des compagnies la desserte grâce à des compagnies aériennes nationales et internationales.

Le développement du secteur de la

santé reste donc une aubaine pour les pays africains, car indirectement, un système de santé solide renforce la productivité des travailleurs, réduit les absences dues aux maladies et améliore la qualité de vie.

Le progrès de la santé des populations favorise également un climat d'investissement plus attractif, stimulant ainsi le développement économique global.

Les défis et perspectives d'avenir

Malgré ces avancées, le secteur de la santé en Afrique fait face à plusieurs défis majeurs. Les disparités régionales en termes d'accès aux soins, les pénuries de personnel qualifié et les infrastructures souvent inadéquates restent des obstacles significatifs. De plus, la dépendance à l'égard des importations pour les équipements médicaux et les médicaments pose

des questions de durabilité.

Cependant, la coopération internationale et les partenariats public-privé apportent des solutions prometteuses. Les initiatives visant à renforcer la production locale de médicaments, à améliorer les systèmes de santé numérique et à développer des politiques de santé inclusives sont des pistes cruciales pour surmonter ces défis.

Ainsi, en combinant innovation, investissement et coopération, l'Afrique est sur la voie de transformer ses défis sanitaires en opportunités économiques substantielles. En fin de compte, la réussite de cette transformation dépendra de l'engagement continu des gouvernements, du secteur privé et des partenaires internationaux pour construire un système de santé résilient et durable.

L'AFRIQUE ENCORE DÉPENDANTE DE L'EXTÉRIEUR POUR SA SANTÉ



Par A.Y

En dépit des importants efforts consentis par les États africains dans le secteur de la santé, l'Afrique reste encore fortement dépendante de l'extérieur dans le domaine sanitaire. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette dépendance est un sujet préoccupant quant à la mise en place d'une santé durable sur le continent, car elle touche plusieurs aspects, notamment les vaccins, les laboratoires, les équipements médicaux et la formation du personnel.

Des maladies comme la COVID-19 ou le MPOX ont mis en lumière la faiblesse du système sanitaire africain car le continent est obligé d'importer les vaccins des pays développés (Europe,

Amérique, Japon etc.), faute de production locale.

Certes, la dépendance de l'Afrique en matière de santé pose des défis importants, mais elle offre également des opportunités pour renforcer les capacités locales. Selon les experts, investir dans la production de vaccins, l'amélioration des infrastructures (construction d'hôpitaux de pointe et de laboratoires), la fabrication d'équipements médicaux et la formation des professionnels de santé sur place en Afrique, sont d'une importance cruciale pour réduire cette dépendance et renforcer la résilience des systèmes de santé sur le continent.



Campagne de vaccination. DR

EXPERT DES BITUMES ROUTIERS

Production, commercialisation
et stockage de bitumes pour une
Afrique intégrée.

MEMBRE DE EUROBITUME



Tracer l'avenir de l'Afrique

Depuis plus de 45 ans, la Société Multinationale de bitumes (SMB) est l'acteur incontournable pour la construction et la réhabilitation des infrastructures routières en Côte d'Ivoire. Les bitumes produits par la SMB sont largement utilisés dans toute l'Afrique de l'Ouest, Centrale et Australe. Ces bitumes donnent vie aux programmes routiers et contribuent ainsi au développement et à l'intégration d'un continent prospère.

 Abidjan Vridi enceinte de la raffinerie SIR

 Tél: (225) 27 21 23 70 70 / 27 21 23 71 02

 infosmb@sir.ci

 www.smbci.ci

 [smbci2](https://twitter.com/smbci2)



LOGISTIQUE ET TRANSPORT

DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE POUR UN COMMERCE COMPÉTITIF EN AFRIQUE

Le secteur de la logistique et du transport est crucial pour le développement économique de l'Afrique. En 2023, la taille du marché de la logistique en Afrique était estimée à environ 150 milliards de dollars ; soit environ 90.000 milliards de FCFA. La mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) devrait permettre à ce marché de progresser à un rythme soutenu, avec une croissance annuelle estimée à 7 % par an jusqu'en 2028.

Par Arsène Yapi



Un porte conteneurs. DR



Le Ministre Souleymane Diarrassouba signe un protocole d'accord avec Trade Mark Africa. DR

Les experts sont formels, il reste encore faible. En 2022, le commerce intra-africain représentait environ 16 % du commerce total du continent, alors qu'il est de plus de 60 % au sein de l'Union Européenne. Les améliorations dans les infrastructures de transport et la logistique sont cruciales pour atteindre les objectifs de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), qui vise à doubler le commerce intra-africain d'ici 2030.

Face à une croissance démographique rapide, à l'urbanisation galopante et à des ambitions de compétitivité sur la scène mondiale, le continent investit massivement dans des équipements de pointe pour moderniser ses infrastructures et stimuler le commerce. Ces efforts visent non seulement à améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement mais aussi à ouvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises africaines sur le marché mondial.

Des infrastructures en transformation

L'Afrique, longtemps confrontée à des infrastructures vieillissantes et insuffisantes, s'est engagée depuis une dizaine d'années dans une vaste modernisation de son réseau de transport et de logistique. Les projets d'envergure, tels que la construction de nouveaux ports, l'expansion des aéroports et l'amélioration des routes et des chemins de fer, sont en cours dans de nombreux pays. Par exemple, le port de Mombasa au Kenya et le port d'Abidjan en Côte d'Ivoire subissent d'importantes extensions pour devenir des hubs régionaux clés. Le port d'Abidjan a, en effet, réalisé des travaux d'élargissement du Canal de Vridi, d'approfondissement de son tirant d'eau passé de 11,5 mètres, à 16 mètres, permettant désormais d'accueillir les plus grands navires du monde. Un 2ème terminal à conteneurs y a vu le jour en 2022, ainsi que la construction d'un terminal céréalier.

Des investissements essentiels, car le secteur de la logistique en Afrique est un employeur majeur, avec environ 6 millions de personnes travaillant dans diverses branches de la logistique et du transport. Un nombre qui devrait croître avec le développement des infrastructures et l'expansion des marchés.

Par ailleurs, des initiatives comme le corridor de transport transafricain, qui relie les grandes villes du continent, visent également à faciliter le commerce intra-africain en réduisant les coûts et les délais de livraison. Ce projet ambitieux, soutenu par l'Union Africaine et divers partenaires internationaux, entend, en effet, créer un réseau de transport intégré qui surmonte les obstacles géographiques et politiques.

L'ère de la technologie dans la logistique en Afrique

La technologie joue un rôle de plus en plus central dans la transformation du secteur logistique et du transport en Afrique. En 2022, les investissements dans les technologies de l'information et de la communication pour le secteur de la logistique en Afrique ont atteint environ 5 milliards de dollars, environ 3000 milliards de FCFA.

Les équipements de pointe tels que les systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement (SCM) et les solutions de suivi en temps réel transforment les opérations logistiques sur le continent. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), incluant la blockchain pour la traçabilité des marchandises et les logiciels d'optimisation des itinéraires, améliore considérablement l'efficacité et la transparence du secteur. Ces technologies favorisent la gestion optimale des stocks au sein des entrepôts, ainsi que la sécurité des marchandises.

Les drones, par exemple, commencent à être utilisés pour la livraison de médicaments et de produits dans des zones reculées. Ces innovations permettent de surmonter les défis liés aux infrastructures limitées et aux conditions géographiques difficiles.

Les terminaux portuaires en Afrique sont, par ailleurs, désormais équipés de technologies digitales pour une optimisation de la gestion des conteneurs sur les parcs. On note également l'utilisation croissante d'engins 100% électriques sur les plateformes portuaires beaucoup plus modernes et certifiées EDGE, pour leur efficacité énergétique.

Une réponse aux défis logistiques

Le secteur de la logistique en Afrique est confronté à plusieurs défis, notamment les infrastructures inégales, les processus douaniers complexes et les conditions

climatiques variées. En Afrique, les coûts logistiques représentent environ 12 % du PIB, contre 8 % dans les économies développées. Les taxes portuaires et les coûts de transport sont élevés en raison des infrastructures vieillissantes et des processus douaniers complexes.

Les investissements récents réalisés dans le secteur des infrastructures logistiques visent à adresser ces défis de manière proactive. Les entrepôts modernes, équipés de technologies avancées telles que la gestion automatisée des stocks et la chaîne du froid, sont devenus une norme pour garantir la qualité et la sécurité des produits, notamment pour les denrées périssables comme les fruits et légumes.

Le développement des zones économiques spéciales et des centres logistiques permet également de rationaliser les processus douaniers et d'attirer des investissements étrangers ; contribuant à un environnement commercial plus favorable.

Vers une compétitivité accrue

La modernisation du secteur logistique et des infrastructures de transport est essentielle pour renforcer la compétitivité de l'Afrique sur le marché mondial. Car en améliorant l'efficacité et la fiabilité des chaînes d'approvisionnement, le continent peut réduire les coûts liés au commerce et offrir des produits africains à des prix plus compétitifs.

De plus, une logistique plus efficace facilite l'intégration des marchés africains, permettant aux entreprises locales d'accéder plus facilement aux marchés internationaux et d'exporter leurs produits. Les accords commerciaux tels que la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) sont également soutenus par ces efforts d'infrastructure, offrant des opportunités de croissance pour les entreprises africaines en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires.

Ces développements ne se contentent pas d'améliorer les chaînes d'approvisionnement locales mais ouvrent également des horizons prometteurs pour le commerce international. En surmontant les défis historiques et en embrassant les opportunités technologiques, l'Afrique se positionne comme un acteur majeur sur la scène économique mondiale, prêt à atteindre ses grandes ambitions de compétitivité et de croissance durable.



wave

BUSINESS

Augmentez votre portée et vos revenus avec Wave Business

Des centaines de milliers d'entreprises de toutes tailles utilisent Wave pour payer leurs employés, recevoir des paiements de leurs clients, collecter de l'argent aux points de vente et accepter des paiements en ligne.



Découvrez notre gamme de produit !



Assurance Loyer Impayé



Assurance Auto



Assurance Caution



Assurance Santé



Assurance Transport de Marchandises



Assurance Multirisque Habitation et Professionnelle



Assurance Chômage



Assurance Islamique



Assurance Responsabilité Civile

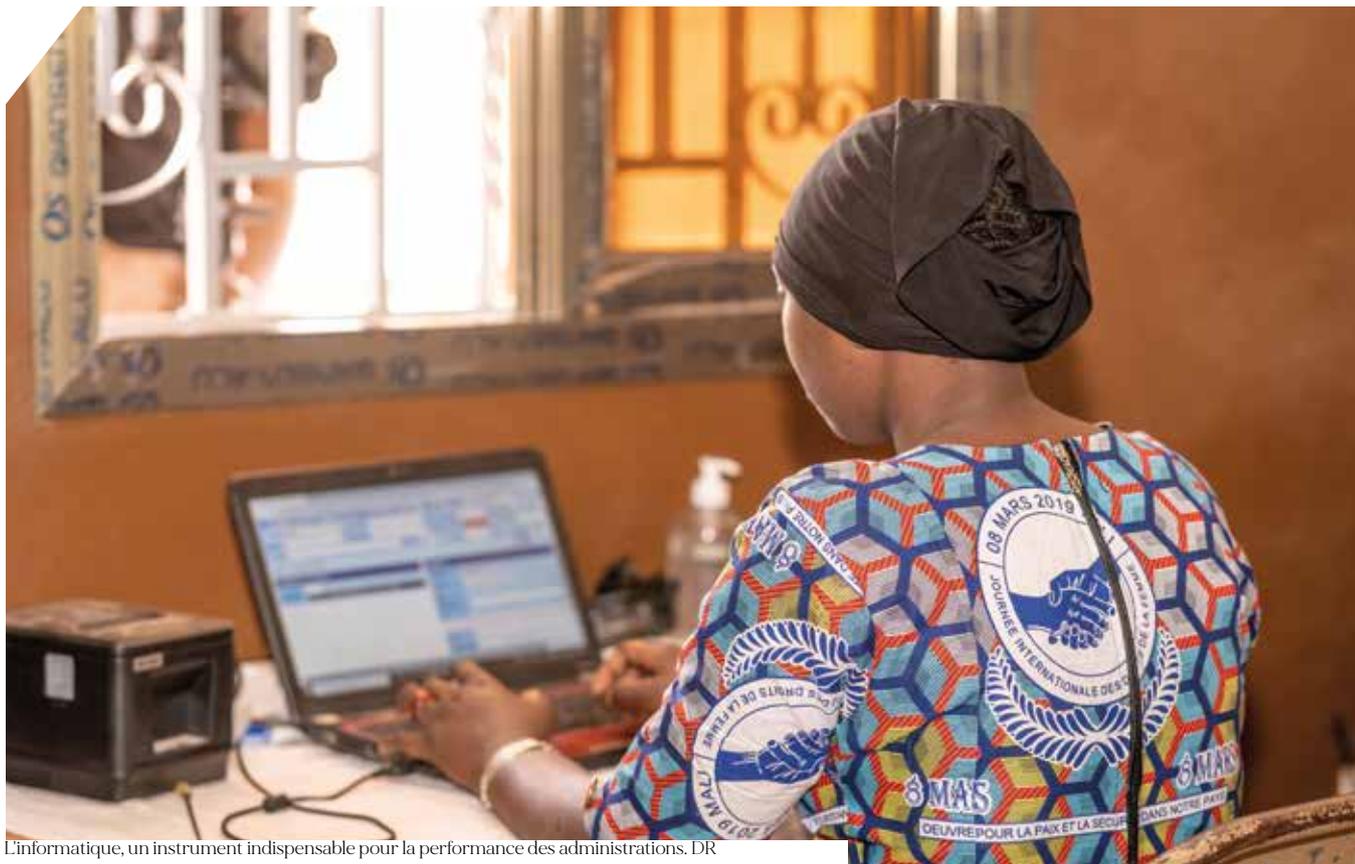
SAAR ASSURANCES vous propose des produits d'assurance **innovants** qui s'adaptent au fur et à mesure aux besoins réels que vous rencontrez. Avec **Soutrali Auto**, bénéficiez d'une couverture mini tous risques pour les véhicules de plus de 5 ans. **Joker Bailleur** vous protège contre les

loyers impayés, tandis que **Joker Emploi** vous soutient en cas de perte d'emploi. Enfin, **Saar Takaful** offre une assurance islamique conforme à la Sharia. Notre but est de vous offrir des produits qui vous assistent quotidiennement pour plus de tranquillité et de sérénité.

Tél. : (+225) 27 22 50 81 50

Un réservoir de sécurité





L'informatique, un instrument indispensable pour la performance des administrations. DR

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

FAIRE DES PAS DE GÉANT SUR DES DÉCENNIES DE RETARD

La Côte d'Ivoire avec le soutien du secteur privé, depuis une décennie, fait de gros investissements dans le secteur des télécommunications, de l'information et de la communication (Tic) pour combler le fossé numérique.

« La place du numérique dans l'économie ivoirienne progresse rapidement. En 10 ans, le nombre d'utilisateurs d'internet est passé de 9% à 34% de la population. Le secteur des services de télécommunications a généré un chiffre d'affaires de 1 139 milliards de francs Cfa en 2021 ; soit près de 2 milliards de dollars. Ce qui représente 3% du Pib, près de 3 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. Le nombre de cartes SIM a doublé pour atteindre 40 millions. Tout ceci illustre bien la montée en puissance du numérique en Côte d'Ivoire », explique Hermann Yohou, auteur principal du rapport sur la Côte d'Ivoire intitulé « *Le secteur numérique, vecteur d'une économie émergente* ». C'était à l'occasion de la présentation d'un rapport, le 23 juin 2023 à Abidjan.

Par Bamba Mafooungbè

Selon la Banque mondiale, les perspectives économiques sont positives et le pays a la capacité de renforcer sa résilience, malgré un contexte

économique global difficile, selon les conclusions dudit rapport. L'expert Hermann Yohou ajoute que le pays « *peut aussi accélérer sa marche vers son objectif de développement à moyen terme ; à savoir réduire de moitié la pauvreté et atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030, en renforçant ses investissements dans la transformation numérique* ».

Toute chose qui aiderait la Côte d'Ivoire à faire des pas de géant sur des décennies de retard, pour consolider les acquis non seulement dans le domaine des Tic mais aussi dans le développement économique.

Car comme le dit si bien Coralie Gevers, directrice des Opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo, « *La Côte d'Ivoire reste sur une trajectoire économique positive qui devra être renforcée pour accélérer la transformation structurelle de son économie telle*



Le secteur des Technologies de l'information et de la communication (Tic) est l'un des secteurs porteurs en Côte d'Ivoire. »

qu'envisagée dans la Vision 2030 et le Plan National de Développement, PND 2021-2025.»

Une transformation structurelle qui passe par des investissements conséquents dans les Technologies de l'information et de la communication (Tic).

Les prévisions de la Banque mondiale

Les données de cette institution de Bretton Woods indiquent que « *Le secteur du numérique peut donc accélérer le progrès économique et être un vecteur de croissance inclusive et d'émergence pour la Côte d'Ivoire tout en soutenant les traditionnels moteurs de la croissance. Il y a donc lieu de renforcer les efforts d'investissement dans ce secteur aux énormes potentiels pour le développement économique du pays* ».

Selon la Banque mondiale, le pays « *peut compter sur l'économie numérique qui pourrait rapporter plus de 5,5 milliards de dollars d'ici 2025 et plus de 20 milliards de dollars d'ici 2050. Ces gains pourraient être plus importants, à condition que les pouvoirs publics ainsi que le secteur privé renforcent les investissements dans les cinq piliers fondamentaux du numérique que sont les infrastructures, les plateformes, les services financiers, l'entrepreneuriat, et les compétences.* »

Pour l'avoir compris, les autorités ivoiriennes, les acteurs du secteur privé ivoirien et les partenaires au développement ne manquent pas l'occasion pour booster les investissements dans le secteur.

Le secteur des Technologies de l'information et de la communication (Tic) est l'un des secteurs porteurs en Côte d'Ivoire. En 2017, il a contribué à plus de 8% du Pib. Le secteur est dominé par la téléphonie avec 305 562 abonnés de la téléphonie fixe et plus de 31 millions d'abonnés prépayés pour la téléphonie mobile.

Dans un document intitulé « *Contribution de l'économie numérique au Pib de la Côte d'Ivoire* », (11 pages), édité par l'Artci en 2018, les chiffres montrent que les Tic représentent

donc pour les pays en développement de réelles opportunités de réduction du fossé numérique leur permettant une meilleure insertion dans l'économie mondiale et dans la société de l'information. Par ailleurs, ledit document ajoute que le taux d'accès à la téléphonie mobile en Côte d'Ivoire (126%) a surpassé le taux d'accès à l'électricité (80%).

Aussi, eu égard au rôle prépondérant que jouent les Tic, des réformes ont été mises en œuvre pour favoriser leur expansion. En effet, l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence matérialisée par le développement des services mobiles et de données (Internet) a favorisé des innovations dans le secteur. De même, l'innovation technologique a permis de passer du tout analogique à la numérisation en développant les contenus et les communications, ce qui crée un écosystème favorable au phénomène de convergence entre les télécommunications et d'autres secteurs comme l'informatique et l'audiovisuel (voir encadré).

Après des bonds spectaculaires, comme le montrent si bien les données de l'Autorité de régulation des télécommunications et des Tic en Côte d'Ivoire (Artci), « *Le chiffre d'affaires global du secteur est passé de 940 milliards de FCFA en 2019 à 1 219 milliards de FCFA en 2023 et le volume global des investissements réalisés en 2023 dans les infrastructures et les technologies est de 244 432 929 532 milliards FCFA. En ce qui concerne les infrastructures de télécommunications, la Côte d'Ivoire dispose de 30 240 km de fibre optique au 31 mars 2024. On note 8 080 localités couvertes sur un nombre total de 8 518 localités ; soit une proportion de 94,86%. Quant aux taux de pénétration de la téléphonie mobile, le pays enregistre 181,1% avec 57 195 791 d'abonnés mobiles. L'accès à Internet s'établit à 74 % des ménages en 2023, en augmentation de 21% par rapport en 2022* », des chiffres de l'Artci communiqués par son directeur de la régulation M. Guy-Michel Kouakou. Il était l'invité de la Conférence de presse hebdomadaire du Centre d'information et de communication

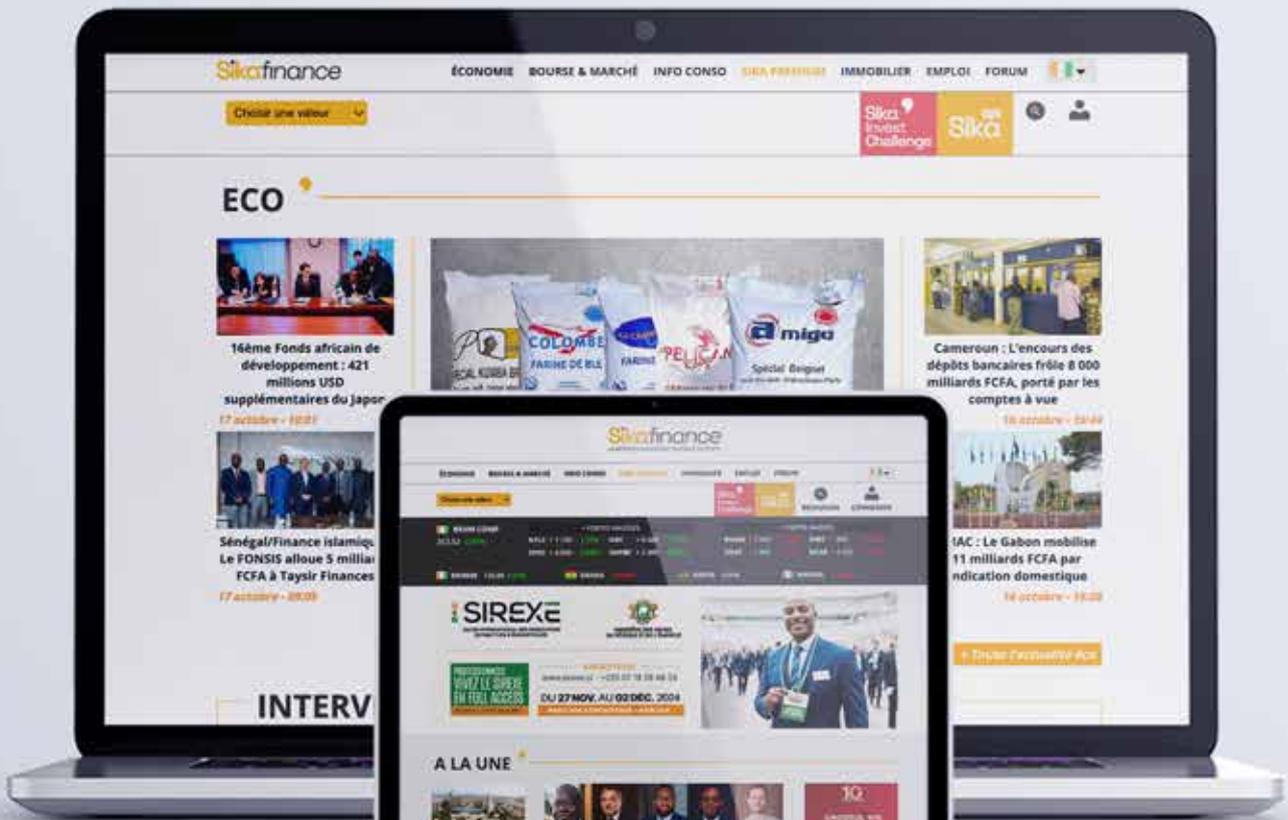
gouvernementale (Cicg), « *Tout Savoir Sur* », du mardi 29 octobre 2024 à Abidjan-Plateau.

Par ailleurs, dans un environnement bien balisé avec un code des investissements attractif, les États-Unis ont été attirés par le secteur ivoirien des télécommunications. Ainsi, pour accélérer la transformation numérique et faire du pays le hub digital de l'Afrique de l'Ouest, l'État ivoirien a investi de 2021 à 2025, 2 000 milliards de Fcfa. Pour la concrétisation de cet ambitieux projet, le gouvernement ivoirien peut compter sur la coopération avec la première puissance mondiale pour la construction d'un nouveau centre de données national pour soutenir sa transformation numérique. La réalisation du projet est estimée à 36 milliards de francs Cfa. Le nouveau centre de données sera construit sur le site de l'Agence ivoirienne de gestion des fréquences (Aigf) à Abidjan, dans le quartier de Marcory-Anoumabo. « *Il s'agit d'une infrastructure de niveau Tier 3 qui occupera une superficie totale de 20 000 m² avec 800 armoires (racks), une puissance énergétique de 1 Mw et une capacité de stockage de 2 200 téraoctets* », affirme M. Kallil Ibrahim Konaté, ministre de la Poste, de l'Économie numérique et de la Transition numérique.

Ce data center national garantira aux usagers des services publics nettement améliorés, caractérisés par une efficacité accrue et une innovation constante. « *Il est conçu pour stimuler la dématérialisation des procédures administratives, servant ainsi à la modernisation de notre administration publique. En outre, favorisant le développement de l'entrepreneuriat et de l'économie numérique, l'instrument permettra d'ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de croissance, d'emploi et d'innovation pour le pays. Il s'agit donc pour nous de marquer un pas décisif vers la transformation digitale de notre nation* », a expliqué le ministre Kallil Konaté.

RETROUVEZ TOUTE **L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE**
SOUS-REGIONALE SUR

 www.sikafinance.com



+225 27 22 51 85 63 / +225 07 79 83 13 00

UN ARSENAL JURIDIQUE SOLIDE POUR MIEUX RÉGULER LE SECTEUR

Le gouvernement de Côte d'Ivoire, face aux enjeux très prometteurs du secteur, a doté le pays d'un nouveau code des télécommunications et des Tic.

Ainsi, le 21 mars 2012, une ordonnance relative aux technologies de l'information et de la communication a été adoptée en Conseil des ministres. Il s'agit de l'ordonnance N°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux technologies de l'Information et de la communication. Elle définit un nouveau code des télécommunications, qui remplace celui de 1995 jugé « dépassé ».

Le ministre de la Poste et des Tic d'alors, Bruno Nabagné Koné, à propos de ce code avait dit qu'il visait à « *adapter l'environnement réglementaire aux grandes évolutions technologiques qui se sont produites ces dernières années en Côte d'Ivoire* ». Les textes concernent essentiellement « la qualité des services fournis » et renforcent, en outre, les sanctions à l'encontre des opérateurs qui manquent à leurs obligations. Ils prennent en compte l'Internet, notamment les infractions nées de la vulgarisation de cet outil.

Parmi les mesures prises par le gouvernement, figure la fusion de l'Agence des télécommunications de Côte d'Ivoire (Atci) et du Conseil des télécommunications en une seule entité sous la dénomination d'Autorité de régulation des technologies de l'information et de la communication (Arcti).

Dans un environnement international en pleine mutation notamment celui des Tics, une loi a été prise sur les communications électroniques : *la loi n° 2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques*.

La nouvelle loi sur les communications électroniques a pour objectifs de : définir un régime juridique moderne des activités exercées dans le secteur des communications électroniques, d'une part. Et assurer une protection efficace des réseaux d'infrastructures d'accueil et de communications électroniques en raison de leur caractère stratégique pour l'État et l'ensemble de la population, d'autre part. La nouvelle loi promeut l'exercice d'une concurrence libre et effective dans l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques ainsi que la fourniture de services de communications électroniques dans l'intérêt des utilisateurs.

Par Bamba M.

Sans oublier de définir des règles de nature à assurer une protection efficace des utilisateurs, notamment en veillant au respect du secret des communications et de la vie privée, à la mise en œuvre de la sécurisation des réseaux et services de communications électroniques.

Aussi, cette nouvelle loi préconise-t-elle d'assurer une protection adéquate des consommateurs dans leurs relations avec les fournisseurs de services de communications électroniques, de favoriser le développement d'une expertise technique, économique et juridique permettant de répondre au mieux à l'évolution du marché et de favoriser entre autres, l'accès du plus grand nombre aux services de communications électroniques et l'aménagement numérique du territoire en assurant un service universel par la fourniture d'un service minimal à toute personne présente sur le territoire national et à des prix accessibles pour les personnes à faibles revenus. Au titre des obligations à la charge des opérateurs, la nouvelle loi apporte de nombreuses précisions et instaure des mécanismes de contrôle clairs du respect de ces obligations par l'Autorité de régulation.

Elle crée, en outre, des obligations de sécurité à la charge des opérateurs qui sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de leurs réseaux et des communications électroniques empruntant leurs réseaux et garantir la continuité des services fournis.

Quid du règlement des différends ?

La loi procède, entre autres, à une révision du cadre applicable au règlement des litiges portés devant l'Autorité de régulation ainsi qu'aux procédures de sanction diligentées par l'Autorité de régulation en créant, au sein du Conseil de régulation, la formation de règlement des litiges, la formation de poursuite et la formation restreinte chargée de prononcer les sanctions éventuelles à l'issue de la procédure d'instruction. En outre, pour une meilleure protection des consommateurs, la loi met à la charge des opérateurs des obligations d'information renforcées et confère aux consommateurs de nouveaux droits.

Expert certifié en:

- **Climatisation**
- **Electricité**
- **Facilities management**



www.mct.ci
Biétry - Rue du Canal: G103 - Tél. : 27 21 35 40 40 / 07 09 09 09 42
Bénin - Burkina Faso - Cameroun - Côte d'Ivoire - Gabon - Gambie - Guinée - Guinée-Bissau - Mali - Sénégal - Togo

Solutions innovantes



ÉNERGIE

QUEL MIX ÉNERGÉTIQUE POUR DES SERVICES EFFICACES ET EFFICIENTS ?

Le président de la transition du Gabon Brice Oligui Nguema visite la centrale thermique d'Azito avec le Premier ministre et le Président du parlement ivoiriens. DR

Fournir de l'énergie à tous a toujours été au cœur des préoccupations du gouvernement ; de l'indépendance à aujourd'hui. Avantagée par la nature, le pays a su, très tôt, exploiter ses cours d'eau en construisant des barrages hydro-électriques (sept, à ce jour, dont deux en finition) et plusieurs centrales thermiques. Il a, ainsi, renforcé sa puissance électrique et fourni de l'électricité (commodité essentielle dans la vie) à une population en pleine croissance. Avec une puissance actuelle installée de près de 2 230 mégawatts, la Côte d'Ivoire couvre entièrement sa demande intérieure et dégage un excédent d'environ 10 % qu'elle exporte dans la sous-région.

Guidée par l'amélioration constante de la qualité énergétique qui vise à garantir une distribution stable et efficace, soutenant ainsi le développement économique et la fiabilité des infrastructures, d'une part, et avec l'ambition de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 %, en portant la part des énergies renouvelables dans son mix

énergétique à 42 % d'ici à 2030, la Côte d'Ivoire se lance dans la quête de l'efficacité énergétique, d'autre part. Une approche stratégique pour garantir de l'énergie abondante et de qualité et qui tient compte de la diversification des sources d'énergies (énergies renouvelables, solaire et biomasse).

Pour répondre à une demande de plus en plus grandissante et dans le souci de mettre à la disposition des populations une énergie propre, fiable et à un coût compétitif, le Gouvernement choisit d'exploiter les technologies solaires et les intégrer progressivement dans le mix énergétique afin d'améliorer la qualité de l'énergie et doubler la puissance électrique installée pour atteindre environ 4 660 MW en 2030.

Technologies solaires

Plusieurs projets d'installations de centrales solaires sont élaborés dont la construction d'une centrale solaire flottante et son réseau de raccordement associé. C'est une opération-pilote de 20 MWC située sur le lac de rétention du barrage de Kossou, au centre du pays. En avril

2024, le pays a inauguré sa première centrale solaire dans la localité de Boundiali d'une capacité de 37,5 MWC et une production annuelle de 64 GWh.

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, annonçait à cette occasion, des programmes d'installation visant à mettre en place une capacité solaire de 678 MW d'ici à 2030 et de 1 686 MW d'ici à 2040. À cet effet, 12 nouvelles centrales solaires d'une capacité combinée de 628 MWp seront construites, dès 2025, dans des localités du nord et du centre-ouest. Notamment, Ferkessédougou, Bondoukou, Korhogo, M'Bengué et Katiola, Tengréla, Kong, Sérébou, Touba, Loba, Odienné, Mankono et Soubré.

Par ailleurs, dans le cadre de la Politique sectorielle de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (PSDEREE) pour la période 2020-2030, adoptée en 2019, le gouvernement utilise la technologie Off Grid (technologie hors réseau) pour électrifier les localités rurales ou les campements, très éloignés du réseau électrique

national. Mise en œuvre par la Direction générale de l'énergie, cette politique assortie d'un plan d'électrification hors réseau a pour objectif d'améliorer l'accès universel à l'énergie à travers des technologies hors réseau. « Conformément à ce Plan d'action, certains projets ont été réalisés et mis en place par la Côte d'Ivoire avec l'appui des partenaires techniques et financiers. D'autres sont en cours de réalisations », a indiqué le Directeur général de l'énergie, Ehouman Kalifa.

À partir d'un projet pilote, des localités bénéficient déjà de la technologie Off Grid qui repose sur des technologies décentralisées de sources d'énergies renouvelables, adaptées à ce type de localité. Dans ce cadre, 29 mini-centrales d'une puissance cumulée de 1,441 MW ont été réalisées dans les départements de Tiassalé, Ouangolo, Koro, Ouaninou, Toubá, Biankouma et d'Odienné. « Pour ce projet pilote, 100 campements bénéficieront de ces installations. À partir de 2025, un vaste programme d'accès à l'électricité sera déployé afin de connecter les localités éloignées du réseau national. Au total, c'est une population estimée à environ

26 000 habitants et 2200 ménages qui bénéficieront de l'éclairage à travers cette technologie hors réseau », a ajouté Ehouman Kalifa.

Mesures incitatives pour les entreprises

Afin de mieux réussir sa politique de l'efficacité énergétique, l'État a accordé des avantages fiscaux aux entreprises afin de booster le domaine du solaire. En effet, a révélé le Directeur de l'énergie, des mesures incitatives ont été prises afin d'exonérer des droits de TVA et droits de douanes, sur les équipements qui entrent en ligne de compte dans les installations des panneaux solaires. « Toutes ces incitations vont permettre au secteur privé d'aider les populations à avoir de l'électricité et à s'alimenter à partir d'énergie de source renouvelable », a-t-il souligné. En outre, dans le cadre de la réglementation, la DGE envisage d'élaborer le principe d'autoproduction qui accorde des agréments à des structures et à des entreprises de pouvoir produire leurs propres énergies renouvelables. Par ailleurs, la D.E. met l'accent sur le renforcement des capacités locales

et encourage une gestion saine et rationnelle de l'énergie, à travers des programmes de sensibilisation et de formation, dédiés aux ingénieurs, techniciens, et gestionnaires d'énergie. Mieux, un certain nombre de lois et arrêtés ont été pris par l'État afin de réguler la gestion et la consommation énergétiques. Ainsi, entre dans ce cadre l'arrêté interministériel n°135 du 25 novembre 2020 portant conditions d'assujettissement des établissements consommateurs d'énergie, l'audit énergétique obligatoire et périodique, les modalités de sa réalisation ainsi que les conditions d'exercice de l'activité d'auditeur énergétique.

Au-delà de l'efficacité énergétique, ces mesures et textes réglementaires pris par le Gouvernement contribuent au respect de l'engagement de la Côte d'Ivoire pris à la COP 26 de Glasgow, au Royaume-uni, sur le changement climatique et réaffirmé à la Conférence des parties sur la désertification (COP15) ; celui de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % et produire 45 % de son électricité à partir des énergies renouvelables ; d'ici à 2030.

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES AVEC LE GAZ ET LE PÉTROLE

La Côte d'Ivoire a toujours affiché sa volonté de mettre à la disposition des ménages ainsi que des industries et services une énergie abondante, au coût abordable et surtout de qualité. Les récentes découvertes d'importants gisements de pétrole et de gaz sont porteuses de perspectives prometteuses dans ce secteur.

Découvert en septembre 2021 et entré en production le 27 août 2023, le gisement de pétrole et de gaz associé « Baleine » fournira du gaz naturel additionnel au secteur de l'électricité. Cet apport conséquent permettra d'accroître la capacité de fourniture d'électricité pour faire face aux besoins des ménages, et surtout satisfaire les industries et les services qui, de façon générale, sont de gros consommateurs d'énergie et de carburant. En effet, ce sont au minimum 70 000 tonnes métriques de gaz butane par an qui seront extraites du gisement « Baleine » pour les ménages et les entreprises. Ce qui réduira, à n'en point douter, la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. En outre, entièrement destiné au marché intérieur ivoirien, le gaz naturel associé

de ce gisement est d'une composition très riche permettant d'extraire plusieurs sous-produits tels que le butane, le propane et le pentane. Il en est de même du pétrole de ce gisement associé « Baleine » classé parmi les meilleurs à l'international. S'agissant du gisement « Calao » découvert en mars 2024, il représente la deuxième plus importante découverte d'hydrocarbures en Côte d'Ivoire avec des potentialités comprises entre 1 et 1,5 milliard de barils d'équivalent pétrole. Ce gisement viendra combler un gap car la Côte d'Ivoire dépend en grande partie du gaz pour la production de l'électricité au profit des industriels. Le pétrole sera produit concomitamment avec le gaz, en fonction de ses spécifications, du marché et des besoins locaux.

Il paraît évident que l'énergie produite à partir de « Baleine » sera abondante et de qualité. Les entreprises évoluant dans les secteurs des transports, de la logistique, des mines, de la métallurgie, du ciment ainsi que d'autres services pourront tourner à plein régime et être davantage compétitifs sur le marché international.



CNPS DIGITAL



E - DÉCLARATION

E - PAIEMENT EN LIGNE

E - ATTESTATION



E - CONTRÔLE MÉDICAL



E - VISION ZERO

LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE

CONTACTS 01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info@cnps.ci



Un expert explique les stratégies à adopter pour une adaptation des produits agricole face à la variation des saisons. DR

CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉSILIENCE ET STRATÉGIES DE MOBILISATION DES RESSOURCES DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La planète est malade du fait de l'action de l'homme sur l'environnement. Le récent Rapport de la Banque mondiale sur le climat et le développement établit que si rien n'est fait dans l'immédiat pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), le Produit intérieur brut (PIB) des pays sera considérablement réduit.

Le débat mondial actuel sur les effets du changement climatique ne se limite plus à une question d'ordre environnemental mais s'inscrit désormais dans une vision plus large qui lie étroitement les objectifs environnementaux aux Objectifs du développement durable (ODD).

L'ampleur de l'impact du changement climatique sur la société dépend de l'exposition, de la vulnérabilité (qui sont liées au développement socio-économique) et du type de risques.

Le sixième et dernier Rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), publié le lundi 20 mars 2023, souligne que le changement climatique fait peser une menace

grave sur le bien-être et la santé des hommes et la survie de la planète.

Les conséquences. Le Rapport 2023 des négociateurs africains sur le climat souligne qu'un changement climatique incontrôlé pourrait freiner la prospérité économique, porter un coup au progrès social et réduire la pauvreté.

Le Rapport du GIEC note qu'au cours de la prochaine décennie, le changement climatique plongera 32 à 132 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

Au même moment, le réchauffement climatique mettra en péril la sécurité alimentaire et augmentera l'incidence de la mortalité liée à la chaleur, des maladies cardiaques et la santé mentale. Les effets du changement climatique comprennent des événements à évolution lente et des événements météorologiques extrêmes. Ces deux facteurs peuvent causer des pertes et des dommages de divers ordres.

La menace du changement climatique est de plus en plus évidente quand ses effets s'intensifient. C'est le

Par Irène BATH

cas des pays en développement qui, déjà confrontés à une multitude de défis allant des disparités économiques aux objectifs de développement, doivent maintenant faire face à une menace accrue due à l'imprévisibilité hausse du niveau des mers, à l'évolution des conditions météorologiques et à la fragilisation des ressources naturelles.

La nécessité urgente de diminuer et de réduire les gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère a, d'abord, conduit à l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ensuite, les pays ont adopté le Protocole de Kyoto (PK), un instrument juridiquement contraignant réservé aux pays développés et, enfin, l'Accord de Paris sur le climat (AP).

L'adaptation. Mourir ou s'adapter ?

Aujourd'hui, il est question de savoir comment s'adapter au changement climatique. L'adaptation suppose que les pays prennent des mesures pour répondre aux effets du changement climatique qui se font déjà sentir. Afin de réduire la vulnérabilité à ces effets, il faut modifier les processus, changer les pratiques et les structures tels que l'élévation du niveau de la mer ou l'insécurité alimentaire. Il s'agit également de tirer meilleur parti de toutes les opportunités liées au changement climatique. Ces opportunités sont, entre autres, l'augmentation des rendements agricoles ou l'allongement des saisons de croissance dans certaines régions.

L'adaptation peut aller de la construction de défenses contre les inondations, la mise en place de systèmes d'alerte précoce contre les cyclones et de l'adoption de cultures résistantes à la sécheresse, à la refonte des systèmes de communication, des opérations commerciales et des politiques gouvernementales. À mesure que le climat change, les sociétés devront apprendre à s'y adapter. Cependant, plus les effets du changement climatique sont rapides, plus il serait difficile de s'y adapter.

L'adaptation au changement climatique est nécessaire à tous les niveaux : local, régional, national, transnational et international.

La nécessité d'accorder la priorité absolue à l'adaptation est reconnue dans le Pacte climatique de Glasgow de 2021. Ce Pacte exhorte les pays développés à au moins doubler, d'ici à 2025, leur contribution au financement de l'adaptation par rapport à 2019.

Le financement. S'adapter ou lutter contre le changement climatique exige d'énormes moyens. Cela amène à

aborder la question du financement. Le financement est un élément essentiel de l'action climatique. Le financement climatique de la CCNUCC, qu'il soit local, national ou transnational et provenant de fonds publics, privés et alternatifs vise à soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation qui permettront de lutter contre le changement climatique. L'adaptation aux effets du changement climatique a un coût. Cependant, force est de constater que malgré ses impacts croissants, les investissements dans l'adaptation au climat sont bien inférieurs aux besoins. Selon la Climate Policy Initiative, le financement de l'adaptation représentait 63 milliards de dollars en 2021-2022 ; ce qui est loin des 212 milliards de dollars estimés nécessaires par an d'ici 2030 pour les seuls pays en développement. En fait, le financement de l'adaptation a même diminué en 2023 par rapport aux années précédentes ; proportionnellement au financement total de la lutte contre le changement climatique.

Certes, beaucoup reste à faire pour que les financements atteignent à hauteur de souhait face à l'ampleur de la crise climatique ; surtout pour les pays et les communautés les plus vulnérables à ses effets.

Tous les pays sont soumis à une pression croissante pour investir dans l'adaptation à mesure qu'ils sont confrontés à l'accélération des risques et des effets liés au climat. Les pays en développement auront du mal à répondre à leurs besoins d'investissement anticipés, estimés entre 130 et 415 milliards d'USD par an d'ici à 2030, s'ils veulent combler leur déficit de financement de l'adaptation.

Après près de trois décennies de négociations, la COP27 est parvenue à un accord historique sur la création et la mise en œuvre d'un fonds destiné à aider les pays à faible revenu à faire face aux pertes et dommages causés par le changement climatique et à s'en remettre. La COP a chargé un comité transitoire de faire des recommandations à la COP28 sur la taille du fonds.

La Convention-cadre des Nations-unies, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris appellent à une assistance financière de la part des Parties disposant de plus de ressources financières vers celles qui sont moins nanties mais plus vulnérables.

La résilience. Peut-on parler de résilience face à un événement naturel qui reste incontrôlable ? Une plus grande résilience et un meilleur développement ne suffiront pas à protéger la population mondiale, notamment les communautés

les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Il faut se préparer et rassembler des ressources pour faire face aux nouveaux défis liés au changement climatique ; le plus tôt possible.

Pour véritablement renforcer l'adaptation et la résilience, trois éléments sont essentiels : l'intensification et l'amélioration du développement et le ciblage des interventions.

Si l'adaptation et la résilience réussies nécessiteront une approche collective de la société et du gouvernement, il sera essentiel de disposer de meilleures informations sur les risques climatiques et de réglementations plus strictes concernant l'utilisation des terres et les nouvelles infrastructures.

Financement privé. Le secteur privé n'est pas obligé de financer l'adaptation au changement climatique à moins qu'il ne soit directement touché.

Cependant, le secteur privé peut, à travers divers moyens, contribuer au financement de l'adaptation au changement climatique. Par exemple, les institutions financières internationales, les agences de développement bilatérales et multilatérales et les organisations philanthropiques ont pris des engagements en faveur du financement de l'adaptation au changement climatique et de la résilience.

Le Fonds vert pour le climat, dans le cadre de la CCNUCC, s'est engagé à allouer la moitié de ses ressources financières à l'adaptation et à la résilience au changement climatique.

La Banque mondiale, pour sa part, a élaboré son plan d'action sur l'adaptation et la résilience au changement climatique. Dans ce cadre, elle prévoit de dépenser 50 milliards USD au cours des cinq prochaines années (2020-2025). Plusieurs études indiquent que le programme pilote de la Banque mondiale pour la résilience au changement climatique (PPCR) est le plus grand guichet de financement de l'adaptation et de la résilience au changement climatique.

Dans son nouveau plan de contribution au financement international de la lutte contre le changement climatique, le gouvernement britannique a décidé d'équilibrer l'atténuation et l'adaptation lors de l'allocation de ses engagements financiers internationaux dans la lutte contre le changement climatique.

LA RIPOSTE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les pays en développement, au nombre desquels la Côte d'Ivoire, restent les plus touchés par les effets du changement climatique. L'une des causes principales est la déforestation. La déforestation en Côte d'Ivoire s'est produite à un rythme rapide depuis les années 1960. Le pays a, en effet, perdu environ 13 millions d'hectares (ha) de couverture forestière, réduisant sa surface d'environ 46% en 2000 à environ 11% aujourd'hui.

De 1990 à 2015, la Côte d'Ivoire a enregistré le taux de déforestation le plus élevé au monde, perdant en moyenne 4,3% de sa superficie totale par an (Bnetd 2016). Selon la Société de développement des forêts (Sodefor), l'empiètement sur les Forêts classées de l'État est passé de 18% (1996) à environ 50% (2014).

La Côte d'Ivoire fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique selon l'indice ND-GAIN sur les vulnérabilités qui est un outil de mesure des risques exacerbés par le changement climatique.

Le pays s'emploie alors à lutter efficacement contre le changement climatique et ses effets à travers plusieurs mécanismes, notamment l'adoption d'un nouveau code de l'environnement (loi n° 2023-900 du 23 novembre 2023 portant code de l'environnement), l'élaboration d'une loi sur la lutte contre le changement climatique, la mise en œuvre du projet de transition bas carbone, du projet d'investissement forestiers.

Lors de la tribune d'échanges "Tout savoir sur" (TSS), organisée le 7 mai 2024 à Abidjan, le Directeur des Affaires juridiques et du Contentieux du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique Dr. Eugène Zagré, a exhorté les populations et les opérateurs économiques à s'appropriier le nouveau code de l'environnement pour un développement durable, de peur de subir des sanctions pénales et ou pécuniaires prévues dans ledit code. En effet, le deuxième chapitre de ce nouveau code de l'environnement énumère les sanctions administratives et pénales auxquelles s'expose tout contrevenant qu'il soit une personne physique ou morale.

Dans la dynamique de sensibiliser les populations à ce nouveau texte, le ministre de l'Environnement, du Développement Durable, Assahoré Konan Jacques a lancé un message aux préfets de région le 20 avril 2024 à Bouaké lors d'un atelier.

Le nouveau code de l'environnement, faut-il le noter, renferme des mesures fiscales incitatives, de nouveaux mécanismes de financement de l'action gouvernementale en matière environnementale. Le code prévoit la création d'une police d'environnement chargée de faire respecter les

dispositions juridiques relatives à la protection et à la gestion de l'environnement. Tout comme un renforcement des prérogatives du Centre ivoirien anti-pollution (Ciapol).

En cas de violation de la loi en matière environnementale, le code prévoit des mesures administratives, des sanctions pénales, des sanctions pécuniaires allant jusqu'à 1 000 milliards de Fcfa.

Rosina Francisccka Blohoua-Séa, juriste environnementaliste, expert en Droit et Sécurité des activités maritimes et océaniques a affirmé, le 28 mai 2024 lors d'un atelier de validation de l'avant-projet de loi relatif à la lutte contre le changement climatique, que la Côte d'Ivoire veut se doter d'une loi contre les changements climatiques. Cette loi, a-t-elle souligné, tout en corrigeant le vide juridique climatique, deviendra un outil qui permettra de légiférer sur la question climatique à l'instar des pays ayant ratifié l'Accord de Paris sur le Climat.

La Côte d'Ivoire s'est également engagée à faire des efforts importants d'adaptation et à réduire de 30,41% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 à travers ses contributions nationales déterminées au niveau national (CDN). Avec l'appui de l'Union Européenne et Expertise France (filiale du groupe Agence Française de Développement, AFD), le pays a mis en place le projet de transition bas-carbone (TBC) financé à 5,9 millions d'euros, soit plus de 3,880 milliards Fcfa.

Pour restaurer 30 % de son patrimoine et sa superficie, la Côte d'Ivoire a lancé, fin 2023, la deuxième phase du projet d'investissement forestier (PIF) estimé à 148 millions de dollars, soit 94 milliards Fcfa financé par la Banque mondiale. La mise en œuvre du PIF-2 permettra à la Côte d'Ivoire de renforcer ses puits de carbone.

Pour le financement des mesures d'atténuation et d'adaptation contenues dans son plan d'actions climatique, il faudra à l'État de Côte d'Ivoire, trouve 22 milliards de dollars d'ici 2030.

Le gouvernement, conscient de ces enjeux, a décidé de proposer au secteur privé et aux potentiels investisseurs, un portefeuille de projets verts au cours d'une table ronde que le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique entend organiser d'ici la fin de l'année.

Cette table ronde réunira les acteurs clés du financement climatique, notamment les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les institutions financières et bancaires, les acteurs Gouvernementaux, ainsi que les Organisations de la société civile.



Royal Tours & Meeting
Agence de Voyages et de Tourisme



Nos Services

- ✓ Billet d'avion
- ✓ Assurance voyage
- ✓ Location de voitures
- ✓ Réservation d'hôtel
- ✓ Assistance de visa
- ✓ Vacances



Royal Tours & Meeting
Agence de Voyages et de Tourisme



+225 07 08 45 69 11

LE SPECIALISE DE VOS VACANCES PARTOUT DANS LE MONDE

royaltoursci@yahoo.fr – royaltoursci@gmail.com

Tel : 27 21 56 64 17 – 07 08 45 69 11 – 05 45 99 10 19

LA CONTRIBUTION DU PATRONAT IVOIRIEN

La croissance et le développement durable passent par l'atténuation des effets du changement climatique et la protection du milieu naturel et de ses ressources. Ces enjeux, qui sont étroitement liés, appellent une plus grande implication du secteur privé dans la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national.

La transition énergétique est une transformation profonde des modes de vie, des industries et des économies.

Cap Green est le symbole de l'engagement de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) à accompagner ses adhérents et à leur donner les leviers pour répondre aux défis urgents de la transition climatique. Il s'agit d'un forum qui se veut être une plateforme offerte aux entreprises pour acquérir des connaissances sur les enjeux climatiques. Cette initiative de la Cgeci est pilotée par sa Commission Énergie, Climat, Environnement, Qualité (Eceq), avec le soutien de Aets.

La transition énergétique permet de répondre à plusieurs ODD à l'instar de l'ODD 13 relatif à la lutte contre le changement climatique, l'ODD 7 "Énergie propre et d'un coût abordable" mais aussi la promotion de villes durables (ODD 11), la protection de la vie terrestre et aquatique (ODD

14 et 15) ou encore la promotion de la croissance économique durable (ODD 8).

Avec *Cap Green*, l'objectif est d'offrir aux entreprises un accès à une gamme d'outils conçus pour les aider à accéder à la finance climatique et à soutenir leur transition vers des pratiques plus vertes.

Cap Green agit également en tant qu'hub financier, facilitant la mobilisation de fonds pour des projets verts. Cela se fait grâce à des partenariats avec des investisseurs et l'exploitation de diverses sources de financement. Des initiatives novatrices telles que des transactions de crédits carbone, un portefeuille d'investissements pour l'adaptation climatique, une initiative d'entrepreneuriat vert sont mises en place pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives de transition vers une économie plus verte. La plateforme *Cap Green* offre aussi un espace de collaboration multi-sectorielle qui comprend une conférence annuelle, un secrétariat de l'économie verte et un suivi de veille post-conférence.

En somme, *Cap Green* offre aux entreprises une combinaison d'expertise, de financement et de collaboration pour les aider à accéder à la finance climatique et à mettre en œuvre des initiatives efficaces.

Par Irène Bath

WADI, conciergerie privée et d'entreprise



ZenCard
by WADI

La solution innovante pour améliorer le bien-être de vos employés et optimiser la performance de votre entreprise



www.wadi-ci.com



contact@wadi-ci.com



+225 07 88 006 007 / 05 02 690 269

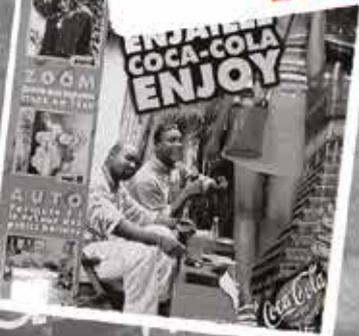
Abidjan Planet



1999



2024



SCANNER POUR PROFITER DU MAGAZINE EN LIGNE



abidjanplanet.ci



+225 07 58 58 50 53

RÔLE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET DES INSTITUTIONS DE DÉVELOPPEMENT



La Bad augmente son capital pour relever le défi du Développement en Afrique. DR

Les organisations et institutions régionales de développement jouent un rôle crucial dans la construction d'un monde plus équitable et prospère. Elles s'efforcent de relever les défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Cependant, leurs dirigeants font face à de multiples contraintes qui remettent en question leur efficacité et leur légitimité.

Les organisations et institutions régionales de développement agissent comme des catalyseurs pour la coopération, la coordination et l'harmonisation des politiques à l'échelle régionale et internationale. Pour maximiser l'impact de leurs actions, elles agissent en synergie pour co-financer des projets d'envergure, harmoniser les politiques à travers des actions plus efficaces, partager des connaissances et expériences pour améliorer les pratiques et optimiser l'impact de leurs interventions.

Organisations régionales : clés de l'intégration

Les organisations régionales sont des organisations internationales (OI) qui n'ont pas vocation à devenir universelles ; elles ne peuvent rassembler qu'un nombre limité d'États partageant ou non la même sphère géographique.

Par définition, toute organisation qui n'est pas ouverte à l'adhésion de tous les États du monde, donc pas internationale, entre dans la catégorie des organisations régionales.

Sur cette base, on distingue plusieurs types d'organisations régionales. Certaines regroupent des États membres qui ne partagent pas nécessairement le même espace géographique tandis que d'autres, comme l'Union européenne (UE) ou l'Union africaine (UA), ont pour fondement l'appartenance à une sphère géographique précise pour en être membre. Toutes ou presque ont pour socle la solidarité. Elles sont souvent à vocation économique comme l'Organisation de coopération et de développement économique, OCDE), Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) ; ethnico-religieuse (Ligue arabe) ; politique (l'Organisation des États américains) ou transfrontalière ou sécuritaire (l'OTAN Organisation du Traité

Par Manu AKANI

de l'Atlantique nord).

L'autre groupe rassemble des organisations régionales d'intégration, à l'instar de l'UA et de l'UE, et sous-régionales qui promeuvent une solidarité plus restreinte à l'intérieur d'une zone géographique donnée. Un exemple éloquent est la cohabitation entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et l'Alliance des États du Sahel (AES), créée récemment. Ailleurs, sur le continent, on trouve la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), etc.

À la différence de l'UA, ces organisations ne peuvent rassembler tous les États du continent africain. Quand bien même elles auraient des missions semblables, les plus restreintes se concentrant sur des enjeux spécifiques pour créer un sous-ensemble. Elles cherchent à renforcer la coopération dans les domaines économique, politique et social et travaillent à faciliter l'intégration régionale et à renforcer la voix des pays membres sur la scène internationale. Elles soutiennent le développement économique des États en créant un environnement favorable aux investissements et aux échanges commerciaux.

Les institutions de développement : des partenaires pour le progrès

Les institutions internationales, comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et autres banques régionales ont vocation à soutenir le développement économique et social des pays moins nantis. Elles fournissent une assistance financière, technique et politique aux pays qui en ont besoin. Le FMI veille à la stabilité macroéconomique et financière de ses membres, tandis que la Banque mondiale se consacre au développement économique à long terme et à la lutte contre la pauvreté. Le FMI accorde des prêts à court et à moyen terme aux pays confrontés aux difficultés de la balance des paiements et de respect de leurs obligations de paiement extérieur. Quant à la Banque mondiale, elle appuie le développement économique à long terme et la lutte



Pour relever ces défis, il est nécessaire de renforcer la participation

des citoyens et de la société civile aux processus décisionnels, d'adapter les instruments et les approches de l'aide au développement aux contextes spécifiques de chaque pays..."

contre la pauvreté en accordant une assistance technique et financière aux pays afin de les aider à mener des réformes ou projets dans les domaines de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, à la lutte contre les maladies et à la protection de l'environnement.

L'écosystème est complété par des banques de développement qui jouent des rôles similaires à ceux du FMI et de la Banque mondiale en mettant l'accent sur le volet régional. La Banque africaine de développement (BAD), par exemple, se concentre sur le développement économique et social des États-membres. Elle finance des projets d'infrastructure,

de développement social et de renforcement des capacités. Son objectif est de promouvoir une croissance inclusive et durable sur le continent africain. Il y a aussi la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) dont l'action se limite aux huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Ailleurs dans le monde, la Banque asiatique de développement (BAD), comme la BAD, se concentre sur le développement économique et social en Asie et dans le Pacifique. La Banque interaméricaine de développement (BID) opère, elle, en Amérique latine et dans les Caraïbes ; quand la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) aide les pays d'Europe centrale et orientale à passer à une économie de marché.

À côté de ces institutions, opèrent également des agences gouvernementales comme l'Agence française de développement (AFD), la Japan International Cooperation Agency (JICA) et United States Agency for International Development (USAID). Toutes sont des institutions financières publiques de développement de pays développés. A ce titre, elles pilotent l'aide au développement de ces pays au profit de ceux en développement.

Globalement, elles soutiennent le développement économique et social de ces pays à travers des prêts, des subventions et une assistance technique visant à réduire voire éradiquer la pauvreté, favoriser le développement durable, améliorer les infrastructures de santé et



La Bad célèbre ses 50 ans au service du développement en Afrique. DR

Le secteur de la formation assure, lui, la continuité de la formation éducative, mais en se focalisant plus sur l'acquisition de compétences..."

d'éducation-formation, promouvoir la démocratie et prévenir les conflits, notamment dans le cas de l'USAID.

Des institutions multilatérales collaborent souvent avec des organisations régionales, pour maximiser l'impact de leurs interventions et répondre aux besoins complexes des pays en développement. Mais il faut reconnaître que leurs actions ne sont pas toujours couronnées de succès et que les méthodes sont parfois décriées.

Les défis auxquels ces deux acteurs sont confrontés

L'UE, l'UA et la CEDEAO ont connu des succès notables mais aussi des échecs significatifs. Ces organisations ont, en effet, exécuté avec succès des politiques communes dans des secteurs aussi divers que l'économie, la sécurité, la santé, et l'éducation. La création d'un marché unique et de monnaies uniques (euro pour l'UE et le FCFA pour l'UEMOA) a facilité les échanges commerciaux et la mobilité

des personnes. L'UA et la CEDEAO ont, en outre, enregistré des succès dans la prévention et la résolution de plusieurs conflits régionaux grâce à des missions de maintien de la paix et des interventions diplomatiques.

Cependant, la CEDEAO a rencontré des difficultés dans la gestion des coups d'État dans des États membres. Les coups d'État successifs au Mali, en Guinée, au Burkina Faso et au Niger ont mis en lumière les limites de la CEDEAO à maintenir la stabilité politique ou faire retourner à l'ordre constitutionnel; ici ou là. Les sanctions prises contre les juntes militaires se sont souvent révélées inefficaces et inappropriées et les sanctions économiques ont été mal vécues par les populations locales.

L'organisation sous-régionale est accusée d'être instrumentalisée par des puissances étrangères. Ce qui a conduit à une crise de confiance et à la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) par le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Mais si rien n'est fait pour faire revenir les juntes sur leur décision, leur départ de la CEDEAO pourrait être acté dans quelques mois. En ce qui la concerne l'UA, elle est critiquée pour ses interventions limitées et souvent tardives dans les conflits armés, comme en Somalie et en République Centrafricaine ou ailleurs.

Ainsi, bien que ces organisations aient accompli des progrès significatifs en termes d'intégration, elles doivent encore surmonter plusieurs défis pour maximiser leur impact positif.

Pour leur part, les institutions financières de Bretton Woods (Washington) que sont le FMI et la Banque mondiale ont rencontré de nombreux succès dans leurs interventions. Malgré leurs intentions de promouvoir le développement économique et la stabilité financière, le FMI et la Banque mondiale ont parfois échoué à atteindre leurs objectifs. Le Fonds est ainsi souvent accusé d'avoir imposé des politiques d'austérité strictes aux pays en difficulté financière, des politiques souvent mal adaptées aux réalités locales, comme les ajustements structurels en Afrique subsaharienne dans les années 80.

Pour relever ces défis, il est nécessaire de renforcer la participation des citoyens et de la société civile aux processus décisionnels, d'adapter les instruments et les approches de l'aide au développement aux contextes spécifiques de chaque pays, de promouvoir une meilleure coordination entre les différents acteurs de la coopération internationale ; renforcer la transparence et la responsabilité au sein des organisations internationales ; et d'innover dans les modes de financement du développement.

Au final, pour maximiser leur impact, elles doivent s'adapter aux nouveaux défis et renforcer leur collaboration. Tout en privilégiant une approche plus inclusive et participative, elles pourront contribuer à bâtir un avenir meilleur pour tous.



Coopération entre Union européenne et l'Union africaine. DR



Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



E-mail: info@paa.ci - Site Web: www.portabidjan.ci - Facebook: [portabidjan](https://www.facebook.com/portabidjan)





REPENSER L'INDUSTRIALISATION PAR LES SERVICES :

LE RÔLE DU SYSTÈME OUEST- AFRICAIN D'ACCREDITATION

Le secteur tertiaire se concentre uniquement sur la fourniture de services, et non de biens, aux consommateurs et à d'autres organisations. Pour cette raison, il est également connu sous le nom de secteur des services. Le secteur tertiaire se divise en deux grandes catégories. La première est composée d'entreprises dont l'activité est de générer des revenus, comme celles du secteur financier. La seconde comprend le secteur à but non lucratif, qui comprend des services tels que l'éducation publique. La différence entre le secteur tertiaire et les industries de services est de plus en plus ténue. L'industrie de service peut inclure tout, de la finance à la vente au détail, en passant par l'électronique et les logiciels, la médecine, les organisations à but non lucratif et bien plus encore. On trouve également des types d'industries de services dans les gouvernements et toutes les formes de services professionnels.

L'Afrique représente 2 % des exportations de services et 3% des importations mondiales de services en 2017 (CNUCED). Cependant, en 2017, le secteur des services en Afrique a enregistré un taux de croissance encourageant de 4,6 %, se positionnant à moins d'un point des pays développés avec 5,4 %. Le secteur des services représente 47% du PIB en Afrique, dépassant la contribution

des secteurs de l'agriculture et de l'industrie. En termes d'emploi, le secteur des services emploie près de 38% de la main-d'œuvre en Afrique. Ces chiffres prouvent qu'il est crucial de se pencher sur le développement du secteur des services.

Avec ses 29 millions d'habitants, et une croissance annuelle du PIB supérieure à 7% sur les 5 dernières années, la Côte d'Ivoire demeure le leader économique de la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et représente environ 40% du PIB de l'Union. Selon les données de la Banque mondiale, son PIB, évalué à 40,389 milliards USD en 2017, a affiché une croissance moyenne de 6,5 % entre 2011 et 2023 (Banque mondiale). Après avoir longtemps reposé sur l'exportation de denrées agricoles, son économie est à présent tirée par les activités de services (47%) et par son industrie (25%).

Le secteur tertiaire est un secteur économique dont l'activité consiste à produire des biens immatériels ou des services. Situé en amont et en aval des autres secteurs, le secteur tertiaire conditionne la croissance économique de la Côte d'Ivoire. Ce secteur regroupe les services, les échanges, les transports, le tourisme et les activités dites informelles.

Comment apporter de la valeur aux activités du secteur de service ? L'un des leviers d'actions mondialement admis est celui de la qualité. Au-delà de la qualité, c'est la question de l'Infrastructure Qualité qui est en jeu notamment la nécessaire existence des quatre piliers de ce domaine spécialisé que sont les services d'accréditation, d'évaluation de la conformité, d'étalonnage et de normalisation ; certains courants de pensée y rajoutent la réglementation

**L'un des leviers
d'actions
mondialement
admis est celui
de la qualité**

Toutes ces avancées permettent d'affirmer que la Côte d'Ivoire dispose désormais d'un cadre propice à la reconnaissance nationale, régionale et internationale de la conformité de ses services."



Formation des agents de la Sodemi par la SOAC. DR

technique à travers laquelle l'État peut décider de rendre d'application obligatoire certaines bonnes pratiques émanant des 4 autres piliers.

En Côte d'Ivoire, des avancées notables en matière d'infrastructure qualité notamment dans le domaine de l'accréditation. L'accréditation a été pendant longtemps l'un des maillons faibles de l'infrastructure qualité ivoirienne. Fort de ce constat, la région, à travers l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), a décidé de résoudre durablement cette problématique par la mise en place d'un organisme régional d'accréditation couvrant les besoins des huit États membres. C'est ainsi que le Système Ouest-africain d'accréditation a été porté sur les fonts baptismaux par le Règlement N° 01/2005/CM/UEMOA, révisé en 2010 par le règlement N° 03/2010/CM/UEMOA portant Schéma d'Harmonisation des activités d'Accréditation, de Certification, de Normalisation et de Métrologie dans l'UEMOA. S'il est admis que la création de valeur ajoutée sur les services passe par la démonstration qu'ils sont « *de qualité* », il est constaté qu'avant la création du SOAC, la Zone UEMOA ne disposait pas d'un environnement propice pour mettre en place des dispositifs de certification et de labellisation de services crédibles.

Aujourd'hui, le SOAC, dont le siège est d'ailleurs en Côte d'Ivoire sur décision de la Commission de l'UEMOA, permet de valider la compétence de tous les acteurs de l'évaluation

de la conformité intervenant sur le territoire ivoirien. Ces organismes d'évaluation de la conformité (OC) ont pour rôle principal, comme l'indique leur nom, de délivrer des certificats qui attestent de la conformité des produits et tout particulièrement des services. Les plus connus sont les laboratoires d'essai, les laboratoires d'étalonnage, ceux de biologie médicale, les organismes de certification de systèmes de management, de produits et de personnes, les organismes d'inspection, pour ne citer que ceux-là. Aujourd'hui, le SOAC permet de créer des labels dans des domaines tels que le tourisme ou l'hôtellerie, en mobilisant des certificateurs qui auront prouvé leur compétence par l'accréditation. La même opportunité est valable pour l'économie digitale, la sûreté informatique, les transports, etc.

Le SOAC, conscient que les enjeux économiques de services de qualité dépassent le seul territoire ivoirien, s'est préparé, depuis 2005, avec l'aide de partenaires tels que l'Union européenne ou encore l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) en vue d'une évaluation par les pairs. Cette évaluation par les pairs permet d'accorder une reconnaissance mondiale aux accréditations qui seront délivrées aux organismes d'évaluation de la conformité. Pour les entreprises, surtout celles de services, c'est un atout important pour faire valoir leur certifications, labels, attestations de conformité de leurs produits sur le plan international. Ainsi, la reconnaissance

a été concrétisée par la signature des Accords mutuels de la Coopération africaine d'accréditation (AFRAC) le 25 avril 2022 ; cette signature couvrait tous les laboratoires avec une reconnaissance africaine. Le 14 mai 2022, elle a été étendue à ceux des Accords de reconnaissance mutuelle de la Coopération Internationale d'Accréditation des Laboratoires avec désormais un cachet international ; la troisième signature a porté sur les Accords de reconnaissance multilatéraux du Forum International d'Accréditation (IAF) le 06 décembre 2023 ; cette fois-ci, les certificats émis, par le SOAC, dans le domaine des services et des systèmes de management sont eux aussi reconnus mondialement notamment pour le management de la qualité et le management de la sécurité des denrées alimentaires.

Le législateur ivoirien, en parallèle, a rendu l'accréditation SOAC des OEC obligatoire depuis 2013 à travers la loi N° 2013-866 du 23 décembre 2013 et son décret d'application (décret no 2014-461).

Toutes ces avancées permettent d'affirmer que la Côte d'Ivoire dispose désormais d'un cadre propice à la reconnaissance nationale, régionale et internationale de la conformité de ses services. Il s'agit maintenant d'adopter les divers programmes et projets qui permettront de créer ou de faire appliquer des schémas de certification et de labellisation adaptés à chaque industrie de service.



POUR UNE CROISSANCE **DURABLE ET INCLUSIVE** EN AFRIQUE

Depuis plus de 60 ans, le Groupe SIFCA investit dans des services essentiels, notamment **la santé, l'éducation et la gestion des ressources**, pour renforcer le capital humain et promouvoir une économie durable. Nous croyons qu'une industrie des services de qualité est la clé d'une croissance inclusive et responsable, où chaque communauté peut s'épanouir.

cultivons notre croissance



BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

01 BP 1387 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 20 26 39 00
Email : afd@afdb.org
Site internet : www.afdb.org
Domaine d'activité : Institution financière multilatérale de développement
Président de la BAD : Akinwumi ADESINA

BEM ABIDJAN

08 BP 2607
Tél : (+225) 07 69 8 164 20
Email : armele.djo@bem.ci
Site internet : www.bem.ci
Domaine d'activité : Formation Initiale - Formation Continue - Formation certifiante - Formation sur mesure
Directeur Général : Fara SAKHO

BICICI

Plateau, Avenue Franchet d'Esperey
 01 BP 1298 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 20 24 24 24
Email : serviceclients.bicici@bicici.ci
Site internet : www.bicici.ci
Domaine d'activité : Banque et services financiers
Directeur Général : Mamady DIAKITE

BRANDON & MCAIN

06 BP 463 Abidjan 06
Tél : (+225) 01 42 41 4141
Email : cgeci@brandonmcain.com
Site internet : www.brandonmcain.com
Domaine d'activité : Immobilier, Agro-industrie, Télécoms, Mines, Hôtellerie, Services, Éducation, Média, Banques et services financiers, et Pétrole & Gaz
Directeur Général : Serge Olivier KOKORA

CREDIT ACCESS SA

01 BP 12084 Abidjan 01
Tél : (+225) 25 22 02 04 00
Email : infos@creditaccess.ci
Site internet : www.creditaccess.ci
Domaine d'activité : Micro finance, Finance à impact
Président : Ali BADINI

EY COTE D'IVOIRE

01 BP 2715
Tél : (+225) 27 20 25 11 15
Email : ey.ci.info@ci.ey.com
Site internet : www.corsair.ci
Domaine d'activité : Audit financier – conseil- stratégie & transactions – juridique et fiscalité
Directeur Général : Eric N'Guessan

FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

20 BP 1068 ABIDJAN 20
Tél : (+225) 27 21 75 05 05 / 27 21 75 05 33
Email : infos@fdfp.ci
Site internet : www.cinergies.ci
Domaine d'activité : Financement de la formation professionnelle
Secrétaire Général : Dr Philippe N'DRI

GVA COTE D'IVOIRE

01 BP 1132 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 22 480 700
Email : Relationclientcanalboxcotedivoire@gva.africa
Site internet : www.canalbox.ci
Domaine d'activité : Fourniture d'accès Internet Très Haut Débit
Directeur Général : Armand SATO

IFG AFRIQUE

08 BPM 2030 Abidjan
Tél : (+225) 07 01 69 69 69
Email : myifg-afrique@groupe-ifg.com
Site internet : https://www.ifgexecutive.com/afrique/
Domaine d'activité : Formation
Directeur Général : Souhila MAGER

KAYDAN GROUPE

Abidjan
Tél : (+225) 05 06 01 91 92
Email : malissa.ezoua@kaydangroupe.com
Site internet : https://kaydangroupe.com/
Domaine d'activité : Immobilier & Infrastructures, Technologies, Finance
Directeur Pays : Stéphane AFFRO

MANSA BANK

01 BP 6160 Abidjan 01
Tél : (+225) 25 22 02 01 40
Email : info@mansabank.com
Site internet : www.mansabank.com
Domaine d'activité : Banque finance
Directrice Générale : El-Hassana KABA

NOUVELLE COSMETOLOGIE KAERA (NCK)

BP 12646 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 23 50 94 50
Email : infos@kaera.ci
Site internet : www.kaeracosmetic.com
Domaine d'activité : Fabrication et Distribution de produits cosmétiques et capillaires
Directeur Général : Fode Kaera YATTABARE

NOUVELLE SOCITECH

27 BP 711 Abidjan
Tél : (+225) 01 42 41 41 41
Email : info.commercial@socitech.com
Site internet : www.n-socitech.com
Domaine d'activité : Entreprise de services numériques
Directeur Général : Alain KOHOU

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

BP V85 ABIDJAN
Tél : (+225) 27 21 75 75 75
Email : info@paa.ci
Site internet : www.portabidjan.ci
Domaine d'activité : Domaine maritime (Import-Export)
Directeur Général : Hien SIE

PRESTIMEX CI

16 BP 998 Abidjan 16
Tél : (+225) 27 21 27 26 28
Email : direction@prestimex.com
Site internet : www.prestimex.ci
Domaine d'activité : Mise à disposition de la main d'oeuvre qualifiée et non qualifiée/ sous traitance / travail temporaire
Directeur Général : Idrissa TOURE

QUIPUX AFRIQUE SA

01 BP 10180 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 22 47 95 60
Email : communications.afrique@cgi.ci
Site internet : www.quipuxafrique.com
Domaine d'activité : Développement de solutions technologiques
Directrice Générale : Ibrahima KONE

SAAR ASSURANCES CI

BP 12201 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 22 50 81 50
Email : saarci@saar-assurances.com
Site internet : www.inphb.ci
Domaine d'activité : Assurances
Directeur Général : Loïc Armel KENGNE

SABLUX COTE D'IVOIRE

Tél : (+225) 27 22 22 36 60
Email : sablux@sabluxgroup.com
Site internet : https://www.sabluxgroup.com
Domaine d'activité : Promotion immobilière et gestion de patrimoine
Directeur Général : Simone LOPY

SANLAMALLIANZ CÔTE D'IVOIRE ASSURANCES

01 BP 1741 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 20 25 36 00
Email : ci.sanlamallianz.com
Site internet : www.ci.sanlamallianz.com
Domaine d'activité : Assurances Non Vie
Directeur Général : Mamadou GK KONE

SANLAMALLIANZ CÔTE D'IVOIRE ASSURANCES VIE

01 BP 1741 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 20 25 97 00
Email : saci-infos@sanlamallianz.com
Site internet : www.ci.sanlamallianz.com
Domaine d'activité : Assurances Vie
Directeur Général : Philippe ATTOBRA

SIFCA

01 BP 1289 Abidjan 01
Tél : (+225) 27 21 75 75 75
Email : communication@sifca.ci
Site internet : www.groupe-sifca.com
Domaine d'activité : Agro-Industrie
Directeur Général : Pierre BILLON

SOLIBRA

01 BP 1304 Abidjan 01
Tél : (+225) 01 70813079
Email : karen.gnahoui@castel-afrique.com
Site internet : www.solibra.ci
Domaine d'activité : Boissons
Directeur Général : Marc POZMENTIER

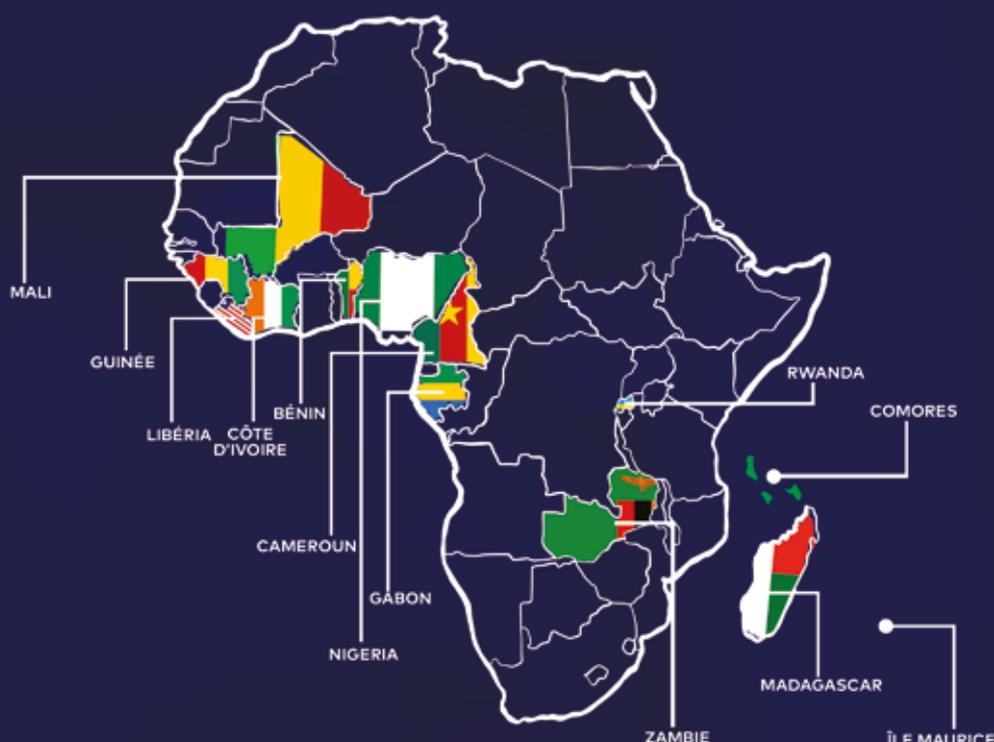
WADI

25 BP 1783 Abidjan 25
Tél : (+225) 05 02690269
Email : contact@wadi-ci.com
Site internet : www.wadi-ci.com
Domaine d'activité : Conciergerie / Gestion de patrimoine / Développement de stratégie
Directeur Général : DIAWARA SARAH née BAMBA

WAVE CÔTE D'IVOIRE

01 BP 5754 Abidjan 01
Tél : (+225) 05 64 14 82 81
Email : marie-paule.grochj@wave.com
Site internet : www.wave.com
Domaine d'activité : Mobile money
Directeur Général : Katier BAMBIA

Nous sommes présents dans **13 Pays en Afrique** à travers la Banque, l'Assurance et la Microfinance



A PROPOS DU GROUPE AFG

AFG est la holding financière du Groupe Atlantic, un groupe panafricain avec plus de 40 ans d'activités diversifiées et ininterrompues dans le secteur bancaire.

Présent dans 13 pays d'Afrique centrale, australe, de l'Ouest et de l'Est, ainsi que dans l'océan Indien, AFG se positionne comme un partenaire financier panafricain de référence dans les secteurs de la banque, de l'assurance et de la microfinance, contribuant au développement et à l'intensification de l'inclusion financière des populations africaines.

www.afgholding-sa.com

      AFG Holding

assistance@atlantic-group.net

IFG AFRIQUE, ACTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LA FORMATION

Révélez le meilleur de vous-même !



Notre ambition est de jouer un rôle moteur dans la formation et l'évolution professionnelle des Dirigeants africains au niveau international.



Souhila MAGER

Directrice d'IFG Afrique et Campus d'Abidjan

LIFE is *learning*

myifg-afrique@groupe-ifg.com
+225 27 22 22 30 95 / 07 01 69 69 69

IFGEXECUTIVE.COM/AFRIQUE/



Agrée



Appartient au groupe

